

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

**L'APPORT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AUX DYNAMIQUES DE
DÉVELOPPEMENT LOCAL. LIENS SOCIAUX ET SOLIDARITÉ AUTOUR DE
L'ACCORDERIE RIMOUSKI-NEIGETTE**

Mémoire présenté dans le cadre du programme de maîtrise en développement régional en vue de
l'obtention du grade de maître ès arts

PAR

© GUY-FODE DESROCHE

OCTOBRE 2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
Service de la bibliothèque

Avertissement

La diffusion de ce mémoire ou de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire « *Autorisation de reproduire et de diffuser un rapport, un mémoire ou une thèse* ». En signant ce formulaire, l'auteur concède à l'Université du Québec à Rimouski une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de son travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, l'auteur autorise l'Université du Québec à Rimouski à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de son travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits moraux ni à ses droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, l'auteur conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont il possède un exemplaire.

Composition du jury :

Yann Fournis, président du jury, Université du Québec à Rimouski

Nathalie Lewis, directrice de recherche, Université du Québec à Rimouski

Marc Boily, codirecteur de recherche, Université du Québec à Rimouski

Pierre-André Tremblay, examinateur externe, Université du Québec à Chicoutimi

Dépôt initial le 29 mars 2017

Dépôt final le 16 octobre 2017

À mes parents, Dominique et Dieunie.

REMERCIEMENTS

La rédaction de ce mémoire, qui représente l'aboutissement de mon cheminement dans le programme de maîtrise en développement régional, n'aurait pu se faire sans le soutien moral, intellectuel et financier de nombreuses personnes.

En premier lieu, je tiens à souligner l'apport considérable de mes directeurs de recherche, M. Marc Boily et Mme Nathalie Lewis, pour l'encadrement et pour avoir toujours cru en mes capacités de rédiger ce mémoire. Ils ont été disponibles et m'ont conseillé tout au long des étapes afin de me permettre d'avancer.

Je remercie de façon particulière les participants à la recherche. Ils ont été coopératifs et très ouverts à partager leurs connaissances et leur expérience. Ma reconnaissance va également au conseil d'administration de l'Accorderie Rimouski-Neigette. Sans leur accord et leur ouverture d'esprit, cette recherche n'aurait tout simplement pas pu être réalisée. En même temps, je tiens à remercier la coordonnatrice de l'Accorderie de la Matanie, Mme Véronique Caron. Elle m'a dirigé vers des membres de l'Accorderie qu'elle coordonne afin que je puisse tester mon guide d'entretien.

J'exprime aussi ma profonde reconnaissance à Mme Mélanie Roy pour son soutien moral. Sans elle, je ne me serais peut-être pas rendu à la fin. J'adresse également mes remerciements à M. Francique Pochette et M. Mario Handfield pour leurs mots d'encouragements ainsi qu'à Mme Myriam Michaud de l'Université Laval pour son aide à trouver certains contacts.

Je souligne la générosité de M. Daniel Bénéteau qui m'a appuyé financièrement pendant toute la durée des études.

Enfin, je remercie le personnel du Centre d'aide à la réussite (CAR) pour son soutien inestimable ainsi que le personnel du service aux étudiants pour sa disponibilité.

RÉSUMÉ

Au Québec, comme ailleurs dans le monde, l'économie sociale et solidaire (ÉSS) suscite de plus en plus d'intérêt. Cet intérêt grandissant se justifie sans doute par le fait que ses initiatives offrent des espaces d'opportunités permettant à tout un chacun de développer ses capacités et par le besoin d'expérimenter une économie productrice de lien social, d'échange et de développement. En ce sens, la contribution de l'ÉSS au développement local, par la création des liens sociaux et de solidarité, et par la mise en relation des acteurs locaux, est sans équivoque.

Le but de la présente recherche est de mettre en évidence les retombées des initiatives d'économie sociale et solidaire au développement local en termes de liens sociaux et de solidarité. Pour atteindre ce but, l'auteur appuie sa recherche sur une approche essentiellement qualitative et empirique afin de vérifier l'hypothèse selon laquelle l'Accorderie Rimouski-Neigette (ARN), en tant qu'initiative d'économie sociale et solidaire, crée un sentiment de communauté locale de partage et d'entraide qui s'effectue dans la dynamisation des échanges. Ainsi, des entretiens semi-dirigés ont été réalisés avec un échantillon représentatif des Accordeurs issus de l'ARN. Les résultats montrent, d'abord, la pertinence de l'analyse des pratiques d'économie sociale et solidaire dans une perspective empirique, tant en ce qui concerne la mobilisation des acteurs locaux qu'en ce qui a trait à l'émergence de nouveaux services. Ensuite, les résultats montrent également que la constitution de solidarités locales nécessite un effort constant de mise en réseau. Les trois concepts choisis dans cette recherche précisent et délimitent la portée de la réflexion de l'auteur en ce sens.

Ainsi, à partir des expériences concrètes vécues par les Accordeurs, ce mémoire contribue à montrer que l'économie sociale et solidaire ne cesse de s'actualiser en approfondissant les valeurs de solidarité qui fondent son action.

Mots clés : Lien social, économie sociale, solidarité, monnaie sociale, entraide, État, marché, égalité.

ABSTRACT

In Québec, as elsewhere in the world, social solidarity economy is attracting more and more interest. This growing interest is probably justified by the fact that its initiatives offer real opportunities for everyone to develop their capacities and the need for an economy that produces social ties, exchanges and development. To this end, the contribution of social solidarity economy to local development, through the creation of social ties and solidarity and, by associating local people together, is undeniable.

The aim of this study is to highlight the effects of social economy initiatives on local development in terms of social ties and solidarity. To achieve this goal, the author supports his research on an essentially qualitative and empirical approach in order to verify the hypothesis that Accorderie Rimouski-Neigette, as a social solidarity economy initiative, creates a sense of local community sharing and mutual assistance, which is carried out in the dynamization and the territorialization of exchanges. Thus, semi-structured interviews were conducted on a representative sample of the people from Accorderie Rimouski-Neigette (ARN). The results show, firstly, the relevance of the analysis of social solidarity economy practices from an empirical perspective, both with regard to the mobilization of local actors [local people], and with regard to the beginning of new services. Then, the results also show that the constitution of local solidarities requires a constant effort of stakeholder's network. The three main concepts raised in this study clarify and delimit the scope of the author's reflection in this direction.

Thus, on the basis of the concrete experiences of the Accordeurs [people in the ARN], this thesis helps to show that applications of social economy are constantly being updated by deepening the values of solidarity that underpin his action.

Keywords: Social ties, social economy, territory, solidarity, social currency, mutual aid, State, market, equality.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	vii
RÉSUMÉ.....	ix
ABSTRACT	xi
TABLE DES MATIÈRES	xiii
LISTE DES TABLEAUX.....	xviii
LISTE DES FIGURES	xx
LISTE DES CARTES	xxii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	xxiv
INTRODUCTION GÉNÉRALE	2
CHAPITRE 1.....	6
L'économie sociale et solidaire au Québec : arrière-plan historique et définitionnel.....	6
1.1- Le débat autour de la définition de l'économie sociale	9
1.2- Quelques définitions contextuelles	10
1.3- Un aperçu historique de l'économie sociale et solidaire au Québec	13
1.4- Problématique	15
1.5- La notion de développement local ?	17
1.6- Développement local et économie sociale et solidaire : quels liens ?	19
1.7- Liens sociaux et solidarité : des vecteurs de développement local.....	19
CHAPITRE 2.....	23
CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL DE LA RECHERCHE	23
2.1 - Cadre théorique de la recherche	23
2.1.1 - Approche se référant aux composantes de l'économie sociale	25
2.1.2 - Approche se référant aux activités propres des entreprises d'économie sociale.....	25
2.1.3 - Approche se référant aux valeurs des entreprises d'économie sociale	26
2.1.4 - Approche misant sur l'hybridation des ressources et les services de proximité	27
2.2- Qu'est-ce que ces quatre auteurs apportent concrètement à la recherche sur le plan théorique et scientifique ?	28
2.3 - Cadre conceptuel	29
2.3.1 – Les systèmes d'échange local (SEL) comme concept	29
2.3.2 - Le concept de lien social	31
2.3.3 - Le concept de solidarité.....	32

2.3.4 - Synthèse des liens entre les trois concepts de la recherche	33
2.4 - Pertinences sociale et scientifique de la recherche	34
CHAPITRE 3	36
ÉTUDE DE CAS DU MOUVEMENT DES ACCORDERIES EN GÉNÉRAL ET DE L'ACCORDERIE RIMOUSKI-NEIGETTE (ARN) EN PARTICULIER	36
3.1- À propos du mouvement des Accorderies	37
3.1.1 - Qu'est- ce qu'une Accorderie ?	37
3.1.2 - Les principes de fonctionnement de l'Accorderie	38
3.1.3 - Racines historiques du réseau des Accorderies au Québec	39
3.2 - Objectifs, missions et fondements philosophiques des Accorderies	39
3.3 - Les services proposés par les Accorderies	40
3.3.1 - L'achat regroupé ou groupe d'achats	40
3.3.2 - Le crédit solidaire	41
3.4 - Portrait statistique des Accorderies du Québec en général et de l'Accorderie Rimouski-Neigette en particulier	41
3.5- L'Accorderie Rimouski-Neigette : un dispositif particulier de monnaie sociale	43
3.5.1 - Le modèle de gouvernance à l'Accorderie Rimouski-Neigette	45
3.5.2 - Le contexte externe de l'Accorderie Rimouski-Neigette	47
CHAPITRE 4	49
MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	49
4.1 - Les objectifs de la recherche	50
4.2 - Question principale de recherche	50
4.2.1 - Questions spécifiques de recherche	50
4.3 - Hypothèse générale de recherche	50
4.3.1 - Hypothèses spécifiques de la recherche	51
4.4 - L'approche méthodologique et stratégie de recherche	52
4.5 - Critères d'inclusion et d'exclusion pour la construction de l'échantillonnage	55
4.5.1- Justification des critères d'inclusion et d'exclusion	55
4.6 - La collecte des données, le terrain de recherche, la population et l'échantillon	56
4.6.1- Justification du choix de l'échantillonnage par effet boule de neige	58
4.6.2 - Validité des outils de collecte des données	59
4.7 - Présentation, analyse et interprétation des résultats de la recherche	59
4.7.1 - Transcription des <i>verbatim</i> et grille de codage	60
4.7.2 - Interprétation des résultats	62
4.8 - Les considérations éthiques de la recherche	63

4.9- La méthodologie et la grille conceptuelle de l'étude : quels liens ?.....	63
CHAPITRE 5	67
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE	67
5.1 - Profils sociodémographiques des participants.....	68
5.2 - Les principales dimensions du lien social	70
5.2.1 - La confiance comme élément principal de création du lien social	71
5.2.2 - La participation pour maintenir le lien social.....	72
5.2.3 - Le partage de compétences entre les Accordeurs.....	73
5.2.4 - La solidarité dans l'action collective.....	75
5.3 - Les principales dimensions de l'entraide à l'ARN	76
5.3.1 - Réseau socioéconomique solidaire.....	80
5.4 - Échanges solidaires.....	82
5.4.1 - Des perceptions reliées à la volonté d'établir des liens sociaux	83
5.4.2 - L'égalité	85
5.4.3 - Réseau d'amis et capital social pour comprendre le sens des échanges solidaires	87
5.4.4 - Convivialité et sociabilité, deux aspects importants dans la lutte contre l'isolement ..	89
5.4.5 - Autonomie de décision et liberté d'actions	91
5.5 - L'Accorderie Rimouski-Neigette et développement local : nos observations sur les processus de construction.	92
5.5.1 - L'idée de communauté	93
5.6 - Les points faibles de l'Accorderie Rimouski-Neigette.....	94
5.6.1 - Des difficultés dues au manque de moyens financiers.....	94
5.6.2 - Non-implication ou manque d'implication de certains Accordeurs.....	95
5.6.3 - Enjeux des offres de service et de la gestion.....	97
CHAPITRE 6	100
INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE	100
6.1 - Le lien social est d'abord une réalité observable à l'Accorderie Rimouski-Neigette	101
6.2 - Du lien social dans une économie relationnelle	104
6.3 - Les rapports avec les études apparentées.....	105
6.4 - Le processus de création des liens sociaux dans l'Accorderie	108
6.5 - Les autres points flagrants des entrevues : liens avec la question de recherche.....	111
6.6 - Portée et limites des résultats de la recherche	112
CONCLUSION GÉNÉRALE	117
Annexe I	122
Annexe II.....	125

Annexe III	128
Annexe IV	129
MÉDIAGRAPHIE	133

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.- Grille conceptuelle de la recherche.....	65
Tableau 2.- Caractéristiques sociodémographiques des répondants	68

LISTE DES FIGURES

Figure 1.- Représentation schématique des parties constitutives de l'ARN.	46
Figure 2.- L'univers de l'ARN par population accessible en termes de pourcentage.....	57
Figure 3.- Énoncés dimensionnels du lien social selon le point de vue des répondants.	70
Figure 4.- Catégories et thèmes ressortis dans les entretiens.	101

LISTE DES CARTES

Carte 1.- Schéma d'aménagement de la MRC de Rimouski-Neigette.....	43
---	----

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ARN	Accorderie Rimouski-Neigette
CÉS	Chantier de l'économie sociale
CRIDES	Centre de recherche et d'information pour un développement solidaire
ÉS	Économie sociale
ÉSS	Économie sociale et solidaire
EÉSS	Entreprises d'économie sociale et solidaire
OBNL	Organisme à but non lucratif
SEL	Systèmes d'échange local

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La recherche suivante cherche à comprendre à l'aide des propos recueillis auprès des acteurs de l'Accorderie Rimouski-Neigette (ARN) les éléments du lien social et de la solidarité, ainsi que l'apport au développement local, tels que les recherches en économie sociale et solidaire (ÉSS) les mettent de l'avant.

Depuis plusieurs années, l'économie sociale¹ (ÉS) occupe une place de plus en plus importante dans la production et la livraison de biens et de services d'intérêt général (Drapéri, 2007). Les nouveaux problèmes sociaux liés au chômage, à l'exclusion, au vieillissement de la population et à bien d'autres facteurs ont un impact direct sur le développement des communautés locales. Ces tendances convergent pour que les initiatives d'économie sociale émergent davantage en occupant une place prépondérante entre l'État et le marché. Or si les initiatives d'ÉS et les dynamiques territoriales, en termes de développement local, sont deux réalités qui se sont imposées depuis des années à travers des conceptions toujours en débat (Demoustier, 2006), les liens entre ces deux notions ne se font pas toujours automatiquement et sont complexes sur le plan historique. Alors qu'au Québec l'économie sociale s'est implantée dans une forte interaction entre activité professionnelle et ancrage dans le terroir (D'Amours, 2006), elle a tendance depuis son institutionnalisation à faire en sorte que les gens s'associent pour entreprendre autrement (Demoustier, 2001).

Aujourd'hui encore, les initiatives d'ÉS relèvent des nouvelles pratiques de solidarité économique et sociale.

L'exemple des Accorderies comme initiatives d'ÉSS qui favorise le passage d'une logique individuelle à une logique collective, est en ce sens révélateur (Méthé, 2012).

En effet, Brassard (2015) définit les Accorderies comme « [...] une composante issue de la dynamique d'action communautaire et de l'économie sociale » (Brassard, 2015 : 10). Ainsi, l'ÉSS

¹ Le plaidoyer pour un retour à l'économie sociale, présent depuis longtemps, mais qui était passé au second plan avec la montée de l'État-providence, est aujourd'hui essentiel à l'équilibre de la société et du marché (Demoustier, 2001).

est à la fois modelée par les dynamiques territoriales (sociopolitiques, culturelles et historiques) et, en même temps, elle participe à leur modélisation par la création de liens sociaux et de solidarité.

Ainsi, les initiatives d'ÉSS sont garantes du lien social à cause de leur capacité à associer des individus. Selon Demoustier (2006), « [...] la transformation d'individus en acteurs sociaux par la dynamique associative est un vecteur de construction de nouveaux liens sociaux et de nouvelles solidarités, mais aussi de transformation des représentations du territoire et des groupes sociaux qui le composent » (Demoustier, 2006 : 115).

Cette affirmation soulève la question de l'apport des initiatives d'ÉSS en termes de liens sociaux qu'elles sont susceptibles de créer ou de développer dans des contextes particuliers. Ainsi, en optant pour l'étude de cas de l'Accorderie Rimouski-Neigette, nous nous attarderons dans la présente recherche à comprendre l'apport de l'ÉSS au développement local, à travers cette initiative.

Selon Bardos-Féltoronyi (2004), « [...] une somme d'initiatives locales ne produit pas automatiquement de lien social » (Bardos-Féltoronyi, 2004 : 42). Par contre, les initiatives d'ÉSS, qui peuvent *a minima* se considérer comme des parties prenantes dans la dynamique de création des liens sociaux et de la solidarité, contribuent au développement local. Toutefois, l'histoire de l'ÉSS en elle-même, ponctuée d'une panoplie d'initiatives qui ont pris des formes particulières dans le temps, ne nous permet pas toujours de saisir facilement les retombées au développement local. Voilà pourquoi certains auteurs (Frémeaux, 2011 ; Courtois, 2012) soulèvent les difficultés d'appréhender concrètement l'apport de l'ÉSS au développement du milieu en termes de création de liens sociaux et de solidarité compte tenu de sa complexité historique, de ses enjeux et des initiatives qu'elle représente.

Sans toutefois nous donner comme objectifs de cerner toutes ces difficultés, ce qui alimente notre intérêt dans cette recherche c'est d'essayer de dégager des éléments qui permettraient d'une part, de comprendre comment l'ÉSS crée des liens sociaux et, d'autre part, son rapport avec le développement local.

En optant pour une démarche compréhensive, notre travail se subdivise en six chapitres. Le premier chapitre présentera l'arrière-plan historique et définitionnel de l'économie sociale et solidaire au Québec.

Le deuxième chapitre sera consacré au cadre théorico-conceptuel, alors que le troisième chapitre fera une présentation du mouvement des Accorderies au Québec et de l'Accorderie Rimouski-Neigette.

Le quatrième chapitre présentera les intentions de recherche ainsi que la méthodologie. L'avant-dernier chapitre sera consacré à la présentation des résultats de la recherche. Le sixième et dernier chapitre offrira une interprétation et une discussion des résultats issus de l'enquête de terrain.

La conclusion nous permettra de revenir sur les points marquants en faisant une synthèse des résultats et en mettant de l'avant l'apport de la présente étude pour de futures recherches.

CHAPITRE 1

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU QUÉBEC : ARRIÈRE-PLAN HISTORIQUE ET DÉFINITIONNEL

L'économie sociale et solidaire, selon certains auteurs (Favreau, 2005 ; Draperi, 2007), constitue un champ d'étude et de recherche qui a émergé pour répondre à des besoins de promouvoir l'hybridation des ressources et une répartition égalitaire des richesses de la société. Elle est souvent présentée comme une économie de réciprocité née au cœur de préoccupations portant sur la solidarité et sur l'entraide. En effet, l'utilisation du vocable commun « économie sociale et solidaire » au sein de la communauté scientifique est issue d'un projet collectif qui fait que l'économie sociale et l'économie solidaire se reconnaissent dans les mêmes valeurs et les mêmes principes.

Bien que l'apparition de l'économie sociale au Québec se soit produite dans un contexte historique² particulier à celui de l'économie solidaire, nous y reviendrons plus loin, plusieurs auteurs (Favreau, 2005 ; Draperi, 2007) soutiennent que les spécificités sont communes. La configuration d'un projet de société, qui lie le social et l'économique, n'épuise cependant pas l'appréhension des finalités. Le fonctionnement démocratique, la non-lucrativité individuelle des activités, l'utilité sociale et collective sont, entre autres, quelques-unes des finalités qui assurent aux entreprises d'économie sociale et solidaire (EÉSS) leur contribution à la cohésion sociale en créant du lien social de proximité. Ce dernier aspect a été notamment défendu par Levesque et Mendell (2005) en termes de diversité des définitions et des constructions théoriques sur l'économie sociale et solidaire.

² L'économie sociale au Québec s'invente au XIX^e siècle dans un contexte de réconciliation de l'économique et du social (Levesque et Mendell, 2005) ; tandis que l'association du concept « solidaire » à l'économie sociale remonte seulement à quelques décennies dans un contexte de conciliation de l'utilité sociale, de la solidarité et de la performance économique (D'Amours, 2006).

Cependant, d'autres débats et controverses, plus récents, ont contribué dans la dernière décennie à réinterroger, revivifier les racines historiques de l'économie sociale et solidaire au Québec. Nous pensons particulièrement aux travaux de Bouchard et Levesque (2010) qui ont alimenté les réflexions sur l'importance de la question du lien social et de la réciprocité. Les positions exprimées à cet égard sont très diverses. Elles tournent non seulement autour des initiatives dont les activités reposent sur la concrétisation de projets collectifs, mais également sur les retombées de ces initiatives en termes de développement local dans les milieux où elles sont implantées. Pour autant, jusqu'à quel point pouvons-nous considérer les initiatives d'économie sociale et solidaire comme porteuses de valeurs de solidarité et de lien social ? Quelles sont les retombées pour le développement local ?

L'histoire nous montre, nous le verrons plus loin, que les liens entre l'économie sociale et le développement local se sont intensifiés grâce à la reconnaissance officielle de 1996 octroyée par le gouvernement du Québec³. À ce titre, loin d'être inédits, ces liens ne représentent pas non plus de nouveaux thèmes dans la littérature scientifique (Favreau et Levesque, 1996a ; Levesque, 1999 ; Tremblay et al, 2002 ; Demoustier, 2006). Les apports des initiatives d'économie sociale et solidaire au développement local, principalement en ce qui a trait à la création des liens sociaux et de solidarité, sont considérables. C'est, en outre, l'un des aspects que nous allons traiter dans ce chapitre.

Ainsi, dans un premier temps, en prenant appui en particulier sur les travaux de Favreau (2005), de Levesque et Mendell (2005) et de Laville (2007), nous passerons en revue quelques définitions de l'économie sociale tout en évoquant le contexte de son association avec le terme « solidaire ». Dans un deuxième temps, nous présenterons une brève synthèse historique de l'économie sociale et solidaire au Québec. L'économie sociale et solidaire se situe en effet dans une trajectoire historique assez longue (Favreau, 2005). Bien que le paysage et les formes des initiatives en termes d'actions soient aujourd'hui renouvelés (Bouchard et Levesque, 2010), l'économie sociale et solidaire reste fondamentalement une économie de réciprocité. Enfin, nous

³ Selon D'Amours (2002), cette reconnaissance se traduit par « [...] l'adoption d'une définition officielle, l'adoption de diverses mesures et outils de financement, des mesures d'aide à la solvabilisation de la demande, [...] la levée des barrières normatives qui empêchaient les OBNL d'avoir accès aux programmes d'aide aux entreprises, etc. » (D'Amours, 2002 : 44).

présenterons, de façon claire, la problématique de la recherche en enchaînant sur les liens entre l'économie sociale et solidaire ainsi que les dynamiques de développement local.

1.1- Le débat autour de la définition de l'économie sociale

Selon Levesque et Mendell (2005), « il existe autant de définitions de l'économie sociale que d'objets de recherche et d'approches théoriques utilisées pour en rendre compte » (Levesque et Mendell, 2005 : 7). Toutefois, avant de présenter les différentes définitions proposées de l'économie sociale comme domaine d'étude et de recherche et d'en discuter, il convient brièvement de souligner le pourquoi de la dénomination « économie sociale ».

Plusieurs auteurs (Batifoulier, 1995, Loquet, 2004) ont tenté depuis des années de montrer et de justifier les caractères *économique* et *social* de l'économie sociale en prenant appui sur les théories économiques les plus utilisées. Ainsi, Batifoulier (1995) a fait une synthèse de ces deux dimensions interdépendantes de l'économie sociale. Selon lui, l'approche de l'économie sociale est dite *sociale* parce qu'elle tend à être synonyme de redistribution tandis que l'économique tend à être de plus en plus définie par le marché et par le monde financier. Selon Levesque (1999), « il n'y a que l'économie dite sociale qui reconnaisse explicitement la dimension sociale de l'économie. Cela se traduit non seulement par l'affirmation des valeurs de solidarité et d'entraide mais également par l'adoption de règles qui influent sur la répartition du pouvoir et des surplus » (Levesque, 1999 : 13).

À cet effet, la corrélation entre la dimension sociale de l'économie et les principes qui constituent le fondement de l'économie sociale est flagrante. Ainsi, Loquet (2004) et Favreau (2005) soutiennent que la dénomination *sociale* rattachée à l'économie se justifie parce que, premièrement, l'économie sociale revendique une capacité d'innovation sociale et, deuxièmement, une attitude à répondre à des besoins sociaux. Ces deux derniers aspects méritent à coup sûr d'être vérifiés dans les définitions que nous allons passer en revue. L'économie sociale, bien que suscitant un courant de sensibilisation général à différents besoins et à différents problèmes sociaux, n'est pourtant pas définie de façon monolithique.

1.2- Quelques définitions contextuelles

Comment est-ce que l'économie sociale est définie dans la littérature ? Plusieurs définitions ont été apportées à l'économie sociale en fonction de contextes bien spécifiques. Dans notre décennie, Favreau (2005) a situé la définition de l'économie sociale dans un contexte où les besoins sociaux collectifs s'accroissent et où les entreprises associatives sont de plus en plus sollicitées pour s'occuper des activités nécessaires mais délaissées par les services publics.

L'économie sociale se révèle être une action collective, une mobilisation sociale, inspirée par trois mobiles : les besoins socio-économiques de populations (la nécessité) ; les aspirations de ces populations à une identité propre (l'identité) ; l'horizon partagé d'une société démocratique et équitable (un projet de société). (Favreau, 2005 : 7)

Cette définition est assez importante, en ce qu'elle place la mobilisation des acteurs locaux au cœur des actions collectives. Ces dernières, selon les travaux de Lipietz (2001), ont généralement la réputation de combiner initiative et solidarité. Nous y trouvons également l'expression de la notion d'équitabilité qui est au cœur des initiatives d'économie sociale. Les caractères démocratique et associatif deviennent aussi des atouts dans l'économie sociale.

Cependant, malgré tous les avantages que présente cette définition, Vaillancourt (2010) suggère de l'utiliser avec prudence parce qu'elle n'inclut pas les composantes non marchandes : « Je prends la peine en tout respect de faire un débat avec un chercheur comme Louis Favreau qui a pris parti pour une définition plus restreinte de l'économie sociale en excluant de sa définition les composantes non marchandes⁴ » (Vaillancourt, 2010 : 46).

Ce diagnostic général mérite d'être pondéré par un autre constat évoqué par Levesque et Mendell (2005), celui de la capacité des organisations d'économie sociale à peser sur le développement local du fait de leurs valeurs, de leurs principes, de l'hybridation des ressources qu'elles permettent, mais surtout de leurs pouvoirs à associer les acteurs locaux sur des enjeux

⁴ Nous citons Vaillancourt (2010) :

En parlant de composantes *non marchandes*, je fais référence à des organisations qui produisent des biens ou des services, mais sans vendre sur le marché, voire sans les tarifier. Je fais référence notamment à des organismes communautaires ou à des associations qui offrent leurs biens ou services gratuitement à leurs membres ou à la population grâce à un financement qui est alimenté par des dons de la philanthropie et/ou des subventions des pouvoirs publics ». (Vaillancourt, 2010 : 45-46)

locaux de bien-être. Leur définition de l'économie sociale a été élaborée dans un contexte de débats animés sur la place de l'économie sociale dans l'économie plurielle⁵. En effet, ils définissent l'économie sociale comme « une économie qui réalise une forte hybridation des ressources, y compris marchandes, de sorte qu'elle fait partie d'une économie plurielle et d'une économie mixte de bien-être » (Levesque et Mendell, 2005 : 10). En regard des idéaux et des processus d'une démocratie locale, la définition de l'économie sociale proposée par Levesque et Mendell (2005) permet de relativiser les formes de sujétions des acteurs locaux non seulement à des politiques publiques, mais aussi aux problèmes de leur communauté.

Cependant, la définition proposée par le Chantier de l'économie sociale (CÉS) retient beaucoup plus notre attention. Bien que les discussions autour de cette définition aient été tenues dans les années 1995-96 et qu'elles précèdent, par conséquent, les propositions de Favreau (2005) et Levesque et Mendell (2005), c'est peut-être une des rares définitions de l'économie sociale et solidaire qui tient simultanément compte des aspects marchands et non marchands. Elle semble être celle qui rallie le plus grand nombre d'acteurs, du moins à en juger par la fréquence de son utilisation dans les publications scientifiques récentes. Nous devons aussi souligner le fait que non seulement cette définition a été élaborée dans un contexte de lutte pour la reconnaissance officielle de l'économie sociale par l'État québécois, mais c'est aussi « la seule définition qui soit large et inclusive » (Vaillancourt 2010 :45). Voici un exemple tiré de l'extrait du rapport « Osons la solidarité » du CÉS, en octobre 1996 :

Pris dans son ensemble, le domaine de l'économie sociale regroupe l'ensemble des activités et des organismes issus de l'entrepreneuriat collectif qui s'ordonnent autour des principes et règles de fonctionnement suivants : 1) l'entreprise d'économie sociale a pour finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits et viser le rendement financier; 2) elle a une autonomie de gestion par rapport à l'État ; 3) elle intègre dans ses statuts et ses façons de faire un processus de décision démocratique impliquant usagères et usagers, travailleuses et travailleurs ; 4) elle défend la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition de ses surplus et revenus ; 5) elle fonde ses activités sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective. (CÉS, 1996 : 6-7)

⁵ Selon Favreau et Levesque (2004), « l'économie n'est pas que capitaliste, elle est plurielle. Les forces combinées de l'économie publique et de l'économie sociale peuvent servir de contrepoids à l'économie privée » (Favreau et Levesque, 2004 : 6)

Bien qu'elle ait été adoptée par la majorité des décideurs sociopolitiques, des acteurs sur le terrain et dans la recherche en économie sociale, cette définition n'est pas toujours assumée de façon unanime (Levesque et Mendell, 2005). L'accent mis sur l'entrepreneuriat collectif (et par la suite sur des principes et règles de fonctionnement de l'économie sociale) ouvre un débat sur le caractère solidaire des initiatives d'économie sociale, un débat qui soulève des préoccupations importantes qui ne sont pas toujours bien circonscrites.

En effet, les critiques sur l'économie sociale portent assez souvent sur son association avec le terme solidaire. Levesque et Mendell (1999) voient un certain dilemme dans la mesure où ce terme est parfois connoté à l'activité marchande. Toutefois, Lavoie (2007) va à contre-sens, et soutient que le terme solidaire soulève des questions moins sur les activités marchandes que des activités non marchandes :

L'une des spécificités des initiatives relevant de l'économie solidaire est l'action commune qui n'est pas toujours renvoyée aux activités marchandes. L'action commune, parce qu'elle est basée sur l'égalité entre les membres, est le vecteur d'un accès à l'espace public qui donne aux membres la capacité à se faire entendre et à agir en vue d'un changement. (Lavoie, 2007 : 29)

Ce point de vue offre une belle piste à la compréhension du contexte de l'association du terme solidaire avec celui d'économie sociale. Lavoie (2007) poursuit que l'économie solidaire « révèle un entrepreneuriat qui n'est pas mû par la rentabilité du capital investi et qui ne distingue pas ce qui est de l'ordre de la production et de la distribution, combinant association pour exercer un métier en commun et entraide mutuelle » (Lavoie, 2007 : 30).

En effet, selon Seus (2008) dans une critique de l'ouvrage⁶ de Lavoie, « il n'existe, à ce jour, ni de définition unique ni de statut juridique déterminant de l'économie solidaire, mais une multitude d'exemples d'activités économiques et de formes plurielles de travail ». C'est également à ce carrefour que l'approche de Lavoie (2007) du solidaire nous paraît intéressante. Il voit dans l'économie solidaire, une économie : « fortement ancrée dans le local et la proximité » (Lavoie,

⁶ LAVOIE, J.-L. (2007). *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Paris : Hachette Littératures, 383 pages.

2007 : 30) ; « créée par des acteurs sociaux (locaux) pour répondre à un manque occasionné par l'État et/ou le marché » (Laville, 2007 : 32) ; « qui a un fort caractère réciproitaire et qui revitalise les formes d'échanges » (Laville, 2007 : 72). En ce sens, Laville (2007) conclut que l'économie solidaire tout comme l'économie sociale poursuivent le même but qui est la démocratisation de l'économie. D'où l'une des raisons pour laquelle les recherches associent souvent les deux concepts.

En nous appuyant sur les propos de Laville (2007), nous utiliserons exclusivement le terme « économie sociale et solidaire » dans le cadre de cette recherche. Au Québec, l'histoire de l'économie sociale s'est échelonnée sur des périodes ponctuées par des initiatives populaires qui, en échappant aux logiques de l'État et du marché ont généré des échanges basés sur la solidarité. Certains auteurs (D'Amours, 2006 ; Levesque, 2007) se posent en effet la question de savoir si l'économie sociale ne serait pas une stratégie privilégiée pour établir un modèle référentiel d'économie solidaire. En ce sens, une brève synthèse historique de l'économie sociale et solidaire au Québec nous paraît importante à présenter. C'est ce que nous allons faire dans la prochaine section.

1.3- Un aperçu historique de l'économie sociale et solidaire au Québec

Le bref clin d'œil historique que nous proposons ici, sans reprendre l'essentiel des cinq grandes périodes documentées par Levesque (2007), permettra de mieux comprendre le débat autour de la définition de l'économie sociale et de situer (contextualiser) la problématique de la recherche.

Nous pouvons poser que « l'économie sociale trouve ses origines dans les luttes ouvrières du XIX^{ème} siècle en Europe, particulièrement dans le mouvement associatif qui en a découlé » (Dupuis, 1999 : 58). D'un point de vue historique et même empirique et théorique, la référence à l'économie sociale au Québec coïncide avec cette période en Europe, mais seulement à la fin du XIX^{ème} siècle avec l'avènement des sociétés mutualistes (Chaniel, 2001). Cependant certains auteurs (Levesque, 1999 ; D'Amours, 2006) soutiennent qu'un plus grand intérêt s'est développé pour l'économie sociale seulement dans le dernier tiers du XX^{ème} siècle.

D'abord, parce que cette période marque non seulement l'avènement des aspirations pour l'autogestion, mais également la fin de l'influence religieuse. Ensuite, elle coïncide également avec l'apparition de nouvelles questions sociales : exclusion sociale, pauvreté, etc. Non pas parce que ces problèmes ont cessé d'exister à un moment donné de l'histoire de la société, mais du fait que les formes ne cessent d'évoluer. À cet effet, certains auteurs, dont Levesque (2007), voient dans la mutation des problèmes sociaux la pièce motrice qui alimentera « la mobilisation de divers acteurs de la société pour donner naissance à une nouvelle génération d'économie sociale » (Levesque, 2007 : 12). Ainsi, des initiatives sociales sont-elles apparues pour répondre à ces problèmes qui affectent particulièrement certaines catégories sociales. Dans cette optique, les diverses initiatives de nature associative (les coopératives, les mutuelles, les organismes à but non lucratif (OBNL) tendent à redéfinir les rapports au marché et à l'État-providence.

Plus spécifiquement, l'histoire de l'économie sociale au Québec a toujours été marquée par deux thèmes centraux. Dans un premier temps, nous retrouvons un paysage historique ponctué par la volonté des acteurs locaux de répondre à des besoins non ou mal satisfaits par l'État-providence afin de contrer l'exclusion sociale par l'insertion des personnes exclues (Fontan, Klein et Levesque, 2003). Dans un second temps, le parcours historique est marqué par « la nécessité de solidarisation et de regroupement » (Jetté, 1999 : 13). L'histoire de l'économie sociale au Québec depuis le début des années 90 jusqu'à la dernière décennie décrit bien ces deux réalités. Selon Levesque (2007), la période (1990-2007) constituait une époque où les mouvements sociaux s'intensifiaient pour souligner ces besoins non satisfaits par l'État et pour faire reconnaître formellement l'économie sociale et solidaire en définissant un cadre légal. Nous avons vu dans les parties précédentes comment l'année 1996 était considérée comme un moment charnière pour la reconnaissance, bien que cela ne signifie pas qu'il ne s'est quasiment rien passé autour de l'économie sociale et solidaire avant cette date.

Cependant, nous partageons les idées de Vaillancourt (2010) qui soutient que le poids historique de l'année 1996 devrait être appréhendé selon deux angles. Premièrement, la reconnaissance confère plus de légitimité aux mobilisations sociales menées par des citoyens impliqués et engagés et, deuxièmement, la reconnaissance engendre la multiplication des espaces d'expression et de délibération sur les enjeux et les modalités du développement local. D'ailleurs,

c'est notamment à partir de ces acquis qu'il est possible de dire en partie que les acteurs de l'économie sociale et solidaire structurent l'échelon des communautés locales en aidant au développement local par la création des liens sociaux.

Conséquemment, depuis 1996, le rapport entre l'économie sociale et solidaire et le développement local s'est solidifié sur la qualité du réseautage entre les acteurs et des alliances avec les mouvements sociaux. Ainsi, certains mouvements sociaux se sont-t-ils rapprochés significativement de l'économie sociale et solidaire. C'est le cas par exemple des mouvements communautaires dans le domaine du développement local et régional. Selon Jetté, « la tenue d'un événement comme le Rendez-vous démontre que des étapes ont été franchies dans les processus institutionnels menant à une reconnaissance formelle du secteur de l'économie sociale » (Jetté, 1999 : 13). Toutefois, un débat de fond s'impose ici : convient-il d'appréhender les liens sociaux et de solidarité dans une optique de développement local seulement à partir de la période de la reconnaissance, ou devons-nous le faire plus largement ?

Sans être rapide, nous allons situer la problématique de notre recherche à partir de ces préoccupations historiques. Celle-ci s'interroge sur l'apport de l'économie sociale et solidaire en termes de création de liens sociaux et de la solidarité aux dynamiques de développement local.

1.4- Problématique

Après un parcours historique enrichissant et une reconnaissance formelle et institutionnelle, l'économie sociale et solidaire au Québec est devenue un thème porteur qui suscite des débats dans tous les milieux (universitaire, communautaire, etc.). Objet de revendications sociales, l'économie sociale et solidaire représente « le moteur de la mise en œuvre de plusieurs projets concrets tout en présidant à l'élaboration de stratégies de développement dans divers milieux locaux et régionaux » (Draperi, 2007 : 78).

La poursuite des objectifs de conciliation entre l'économie et le social par la construction d'alternatives dans le cadre d'un projet de pratiques solidaires et de société équitable pour tous, ouvre la voie à un ensemble d'actions, d'initiatives et d'organisation. En d'autres termes, même si

la reconnaissance officielle a été effectuée assez tardivement⁷, le poids d'une économie alternative proposant une réponse aux besoins sociaux que l'État ne saisit pas nécessairement se manifestait bien avant la reconnaissance. Autrement dit, au fur et à mesure que les problèmes sociaux émergent, la place de l'économie sociale et solidaire dans le développement local se précise, non seulement de façon ponctuelle, à la pièce, mais aussi dans une perspective d'ensemble. Ainsi, avec plus de « 150 ans d'histoire » (Favreau, 2005 : 19), l'économie sociale et solidaire « émerge dans le cadre du nouveau développement local fondé sur la solidarité organique et sur l'association volontaire » (Levesque, 2002 : 54).

En effet, les retombées concrètes des initiatives d'économie sociale et solidaire pour le développement local en termes de liens sociaux et de solidarité sont de plus en plus soulevées dans la littérature scientifique. Selon Vaillancourt (2010), le développement local et l'économie sociale deviennent de plus en plus importants dans le paysage économique et social. Un paysage qui est marqué par l'émergence d'entreprises citoyennes et par des exigences de démocratisation des populations locales qui veulent contrôler le développement de leur milieu

L'expérience quotidienne des organisations d'économie sociale et solidaire, qui tentent, dans un premier temps de concilier les contraintes économiques et leurs objectifs de solidarité sociale, et, dans un deuxième temps, leurs pratiques démocratiques et solidaires est le premier des arguments. Mais cet argument ne suffit pas à lui-même pour comprendre, d'une part, l'importance des pratiques solidaires comme formes de travail à part entière et, d'autre part, l'implication dans le développement local.

L'étude de cas sur une initiative d'économie sociale et solidaire que nous avons choisie, soit l'Accorderie Rimouski-Neigette, vise à illustrer à travers la diversité ou la particularité des activités offertes par cet organisme, la spécificité de son apport au développement local en termes de création de liens sociaux et de solidarité. Telle est l'intention de notre mémoire dont la question de recherche est : comment comprendre l'apport de l'ÉSS au développement local en termes de

⁷ Le temps entre les premières formes de l'économie sociale au Québec et la création du comité de concertation et d'orientation sur l'économie sociale avec le Chantier de l'économie sociale aurait pu permettre la mise en place d'un groupe de travail sur la reconnaissance officielle bien avant les années 1990.

création de liens sociaux et de solidarité à l'instar d'une initiative telle que l'Accorderie Rimouski-Neigette ?

Une telle recherche suscite également d'autres caractéristiques. Nous pourrions en effet nous demander : quel rapport l'économie sociale et solidaire entretient-elle avec le développement local ? De quelle façon l'économie sociale et solidaire, à l'exemple d'une initiative telle que l'Accorderie Rimouski-Neigette, crée-t-elle des liens sociaux et de la solidarité ?

Pour répondre à ces questions, nous allons les situer dans les Systèmes d'Échange Local (SEL). Ces derniers constituent un des concepts-clés de notre travail. C'est également par ce concept que nous allons essayer de comprendre les fonctions de l'Accorderie Rimouski-Neigette en tant qu'initiative d'économie sociale et solidaire, et ainsi appréhender les liens sociaux et la solidarité qui se créent au sein de cet organisme. Cependant, il est important de préciser ce que nous entendons par développement local ainsi que de montrer comment les liens sociaux et la solidarité constituent des concepts clés de l'économie sociale et solidaire.

1.5- La notion de développement local ?

Commençons, tout d'abord par une définition classique du développement local proposée par Bergeron (2002). Selon ce dernier, « le développement local est un processus de changement qui vise l'amélioration de la condition humaine. C'est un processus d'apprentissage complexe qui implique la réflexion continue des individus et des collectivités en cause » (Bergeron, 2002 : 293). Il précise plus loin dans son chapitre quatre conditions pour promouvoir le développement local, soit la vision positive de l'avenir, la synergie entre les facteurs stratégiques de développement local, la progression vers une autonomie plus large, ainsi que la capacité d'initiative et d'ouverture du milieu et la démocratie.

Ainsi les pratiques de développement local doivent-elles nécessairement avoir un ancrage dans le milieu et elles sont généralement possibles avec la mobilisation de ressources locales. Dans cette optique, le développement ne peut être pensé en dehors des acteurs locaux qui constituent ce que Favreau (2005) appelle la force motrice du développement.

Cette approche, bien qu'intéressante comporte quelques nuances résolues dans la définition plus large proposée par Gagnon *et al.* (2008). Pour ces derniers :

Le développement local est l'action de certains acteurs ou à leurs initiatives à visée collective. Le développement local est l'expression d'un changement social caractérisé par la montée du partenariat, l'émergence d'acteurs différents, la recherche de solutions alternatives à celles des appareils macroéconomique (États, grands groupes), l'introduction de critères sociaux et culturels à côté de rationalités purement économiques. (Gagnon *et al.*, 2008 : 3)

Cette définition à l'avantage de mettre en avant les notions de changement, d'action, et de mobilisation qui, en quelque sorte, constituent des thèmes centraux du développement local. Cependant, notre travail s'inscrit davantage dans la démarche de Levesque (1999), que Gagnon *et al.* (2008) partagent également. Ainsi, pour Levesque (1999), parler de développement local impose de faire deux constats.

Le premier constat c'est que le développement local devient plus important dans le nouvel⁸ environnement que dans l'ancien⁹ et cela malgré la mondialisation et une perte de pouvoir des État-nations. Le local dont il est maintenant question est un nouveau local, différent de l'ancien non seulement du point de vue du territoire mais également du point de vue des liens sociaux. (Levesque, 1999 : 43)

Nous pourrions synthétiser la pensée actuelle sur le développement local de la façon suivante : 1) Le local dans le nouveau modèle se fait principalement dans une approche de développement par le bas, « une nouvelle façon de concevoir et de faire du développement » (Gagnon *et al.*, 2008 : 7) ; 2) Le local dans le nouveau modèle de développement n'est pas qu'économique, mais il implique la transformation des individus en acteurs sociaux. Ces deux conceptions du local rejoignent la vision de l'économie sociale et solidaire comme la démarche la plus appropriée pour mettre en œuvre les principes de développement local entendu comme du développement par le bas.

⁸ L'auteur souligne de nouveaux paysages du local qui se sont principalement accentués à partir des années 1980. Ainsi, dans ce nouveau modèle de développement économique, le rôle du local est renforcé.

⁹ Il précise que le local n'était pas très important du point de vue du développement économique et social dans l'ancien modèle de développement, c'est-à-dire les années ayant précédé l'année 1980. Le local avait une « connotation traditionnelle et donc était de peu d'intérêt comme vecteur de changement social » (Levesque, 1999 : 38).

1.6- Développement local et économie sociale et solidaire : quels liens ?

Les différentes conceptions du développement local que nous venons de présenter, ainsi que le bref parcours historique de l'économie sociale et solidaire, montrent que le développement local et l'économie sociale et solidaire sont généralement parties prenantes d'une même démarche, misant sur les liens sociaux et la solidarité. Sous cet angle, « le développement local et l'économie sociale font partie de la même équation mais, même lorsque c'est le cas, il s'agit d'une équation dont les valeurs ne sont pas données au départ, ni une fois pour toutes » (Levesque, 2002 : 41). Ainsi, la signification de l'apport de l'économie sociale et solidaire en termes de liens sociaux et de solidarité au développement local est plus une logique de projet qu'une logique de statut. L'inscription de l'économie sociale et solidaire dans le développement local se traduirait, à cet effet, par la solidarisation et les mobilisations collectives des acteurs locaux.

1.7- Liens sociaux et solidarité : des vecteurs de développement local

Dans la lignée de ce nous venons de d'évoquer dans les sections précédentes, les liens sociaux et la solidarité jouent, à notre avis, un rôle fondamental dans le développement local. Ce dernier, en favorisant l'émergence de projets collectifs, place les acteurs locaux au centre de la gestion de leur communauté. Mais l'aboutissement de tels projets collectifs suppose que les acteurs réfléchissent sur les problèmes auxquels fait face leur milieu, qu'ils parviennent à s'entendre sur les objectifs fixés et les moyens de les atteindre. Autrement dit, la qualité du tissu relationnel est donc importante pour la compréhension des dynamiques de développement local.

Les initiatives d'économie sociale et solidaire paraissent à cet effet comme un cadre de référence où les acteurs se rencontrent, entreprennent ensemble et élaborent des projets communs. D'une manière générale, l'adoption de ces projets alimente la réflexion sur le développement local. Comme ce dernier désigne, nous l'avons vu précédemment, une dynamique d'initiatives locales qui associent les acteurs, il établit de ce fait un espace de proximité favorisant le développement des liens entre les acteurs. C'est un système de relations sociales qui s'édifie. Celui-ci s'appuie sur les liens sociaux et sur la solidarité, entre autres, qui partagent les valeurs et les principes de l'économie sociale et solidaire. C'est du moins, une première compréhension que nous avons des mécanismes de création des liens sociaux et de la solidarité.

La littérature existante sur l'histoire de l'économie sociale et solidaire au Québec montre que cette forme d'économie s'est solidifiée dans la mise en place des mutuelles et des coopératives. Suivant notre compréhension du parcours historique, et suivant notre lecture des différentes périodes constitutives, nous pourrions croire qu'elle trouve également son expression dans l'accentuation des crises sociales, de retraits étatiques et dans une nécessité de consolidation des liens sociaux et de solidarité.

Ce dernier point est essentiel, car les acteurs en économie sociale et solidaire se définissent souvent dans une économie qui permet de tisser des relations plus ou moins humaines entre les individus d'un même milieu d'appartenance (Parodi, 2005). De plus, selon Angeon et Laurol (2006), l'ÉSS, dans ses principes, « [...] entend répondre au phénomène d'exclusion sociale. Elle s'identifie autour d'initiatives locales menées par les habitants ou des usagers, lesquels s'organisent en vue de procéder à la réalisation de produits et notamment des services jugés utiles et nécessaires au bien-être des individus » (Angeon et Laurol, 2006 : 25).

De ce fait, l'ÉSS met en valeur, à la fois les individus et leur milieu en créant des espaces de proximité. C'est un vecteur de construction ou tout simplement de consolidation de liens sociaux et de la solidarité (Simoulin, 2007). Demoustier (2004) soutient que : « [...] la création de liens sociaux concerne non seulement les personnes marginalisées (en milieu rural : petits exploitants en difficulté, personnes âgées, etc.) mais aussi les personnes innovantes (agriculteurs bio) ou isolées (intégration de nouvelles populations par des associations culturelles et sportives...) » (Demoustier 2004 : 12).

Ainsi, grâce à « [...] l'accueil, les rencontres, une multitude d'occasions d'échange et de débat, les manifestations festives (par exemple autour d'un spectacle théâtral dans lequel les habitants se produisent sur scène), le système de relations sociales se construit » (Chopart, J.N., *et al.*, 2006 : 123).

L'effet ponctuel et local de l'ÉSS pour ce qui est de la création des liens sociaux et de solidarité est non négligeable. La question de la contribution des ressources de l'ÉSS au

développement local est donc posée. Pour être en mesure d'appréhender concrètement cette question, nous allons effectuer une étude de cas d'une initiative d'économie sociale et solidaire. Il s'agira de l'Accorderie Rimouski-Neigette, une initiative locale récemment implantée à Rimouski et qui mobilise des ressources de l'ÉSS dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

En somme, le bref parcours historique de l'ÉSS, la diversité des définitions, l'esquisse des liens avec le développement local en termes de création de liens sociaux et de la solidarité que nous venons de présenter réunissent les conditions nécessaires pour définir les paramètres de la présente recherche. Ainsi, dans le prochain chapitre, nous tenterons de définir le cadre théorico-conceptuel et les pertinences sociales et scientifiques de la recherche.

CHAPITRE 2

CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL DE LA RECHERCHE

2.1 - Cadre théorique de la recherche

L'économie sociale et solidaire a été définie jusqu'à présent comme une solution alternative dans sa fonction de recherche de bien-être collectif. Ainsi la présente partie situe-t-elle l'ÉSS à partir de certaines approches théoriques qui mettent en lumière ses caractéristiques et qui se rapportent aux modèles coopératif et associatif qui ont inspiré le développement de cette forme d'économie parallèle. Les approches se référant aux composantes et aux activités propres de l'économie sociale, inspirées notamment de la sociologie de Desroche (1983) et de la socio-économie de Vienney (1986), sont les toutes premières approches qui ont tenté de dégager des explications théoriques de la place, des particularités et des spécificités de l'économie sociale et solidaire par rapport à l'économie traditionnelle. Par la suite, nous retrouvons deux autres approches théoriques assez récentes. Celle de Defourny (1994), qui vise à comprendre les valeurs que les entreprises d'ÉSS véhiculent dans la société et celle de Laville (1994), qui mise sur les dimensions sociopolitiques de l'ÉSS.

Mentionnons tout d'abord qu'aucune théorie actuelle sur l'ÉSS ne fait consensus au sein de la communauté scientifique, et cela, à cause de la pluralité d'activités que l'ÉSS recouvre. Hiez et Lavillunière (2013), deux principaux chercheurs dans les efforts pour aboutir à une théorie commune de l'économie sociale et solidaire, soutiennent que :

En dépit de nombreux colloques, recherches et publications consacrés depuis plus de dix ans à cette thématique [l'économie sociale et solidaire], celle-ci conserve des contours flous et des clivages mal définis. Les travaux sont épars, plus souvent pratiques que théoriques. La conséquence est une conceptualisation faible, ce qui n'a pas permis de dégager un véritable corpus théorique. [...] La construction d'un corpus théorique de l'économie sociale et solidaire exige une réflexion authentiquement collective. C'est d'abord la seule solution pour parvenir à une confrontation féconde des regards parfois divergents sur cet objet. (Hiez et Lavillunière, 2013 : 8)

Malgré l'absence d'une théorie commune, les différentes approches, notamment celles mentionnées au début de ce chapitre font la richesse de l'économie sociale et solidaire. Un point

positif et qui nous semble particulièrement singulier en économie sociale et solidaire, est la construction dialectique de la pensée de ses tenants entre la réflexion et l'action. Du reste, c'est l'un des éléments qui nous motive à nous baser sur les travaux des quatre auteurs susmentionnés afin de regarder leur contribution au secteur.

Dans un premier temps, ce chapitre sur le cadre théorique et conceptuel tâchera de présenter brièvement les travaux théoriques de ces quatre auteurs¹⁰. Cet exercice nous permettra de couvrir le spectre des diverses approches qui ont suscité ces débats. Ces approches explicatives de l'économie sociale et solidaire, à première vue, nous semblent différer les unes des autres du point de vue de la philosophie dont elles se réclament. Cependant, nous allons voir qu'elles se rencontrent sur plusieurs aspects. Dans un deuxième temps, le chapitre tentera de définir les concepts fondamentaux de la recherche. Enfin, nous terminerons sur une discussion des pertinences sociales et scientifiques de la recherche.

¹⁰ Henri Desroche (1983), Claude Vienney (1986), Jean-Louis Lavielle (1994), Jacques Defourny (1994).

2.1.1 - Approche se référant aux composantes de l'économie sociale

Cette approche se référant également au statut juridique de l'économie sociale a été principalement élaborée par Desroche (1983). L'auteur mentionne les trois composantes fondamentales du secteur de l'économie sociale et solidaire, à savoir les coopératives, les mutuelles et les OBNL, ainsi que quatre composantes périphériques qui se situent respectivement à la frontière du secteur privé, du secteur public, du secteur syndical et du secteur communautaire (D'Amours, 2006). Les statuts légaux des composantes fondamentales misent beaucoup sur les principes et les valeurs de l'économie sociale, surtout les principes de démocratie et de redistribution des surplus. Cependant, nous retrouvons les mêmes statuts légaux dans les composantes périphériques, que ce soit dans les entreprises participatives de l'économie sociale (secteur privé), dans les entreprises communales (secteur public), dans les entreprises paritaires (secteur syndical) et dans les entreprises communautaires ou populaires (secteur communautaire). Cette approche par les composantes permet de dénombrer facilement les entreprises d'économie sociale, notamment les coopératives (D'Amours, 2006). Cependant, il apparaît plus compliqué de vérifier l'ensemble des principes et statuts légaux des OBNL.

Soulignons que l'effort de classification théorique de l'économie sociale et solidaire est survenu à une époque où la pluralité des activités dans le secteur de l'économie sociale et solidaire constituait un défi pour le secteur. Dans son traité d'économie sociale, Desroche (1983) met l'accent sur le projet politique d'acteurs qui s'associent pour fonder une discipline d'économie sociale qui serait mieux unifiée par les initiatives que recouvrent le secteur.

2.1.2 - Approche se référant aux activités propres des entreprises d'économie sociale

Dans cette approche élaborée principalement par Vienney (1986), l'économie sociale est caractérisée par ses activités et par ses règles propres. Dénonçant les flous et les incertitudes portés par le secteur, il estimait qu'une appellation commune et une définition claire étaient requises pour que le secteur soit mieux reconnu. Ces « activités propres » auxquelles il fait référence comprennent les champs délaissés par l'État et le marché dans lesquels l'économie sociale trouve toute sa raison d'être. Un ensemble de règles est également édicté en vue d'assurer le plein fonctionnement de ces activités. Les règles ayant rapport à l'égalité des personnes, c'est-à-dire

l'adoption d'un mode de fonctionnement démocratique, la détermination de l'activité de l'entreprise par les membres, la participation aux activités et l'appropriation collective des excédents, sont les plus courantes (D'Amours, 2006).

Cette approche multidimensionnelle, parce qu'elle reprend les dimensions juridiques, économiques et sociologiques développées au préalable par Desroche (1983) dans son traité de l'économie sociale, établit un lien entre les initiatives en soi, les acteurs, les fondements et les règles de fonctionnement. Selon une étude dirigée par Kearney *et al.* (2004), « le découpage de Vienney permet de discerner quatre composantes principales : les coopératives non financières, les mutualités de protection sociale et d'assurances, les associations gestionnaires d'entreprises et les établissements de crédit » (Kearney *et al.*, 2004 : 11). Cet aspect retient notre attention, car un tel découpage n'est pas très différent des composantes de Desroche (1983).

Cependant, à y regarder de plus près, cette approche, parce qu'elle fait également référence aux clauses qui apparaissent dans les statuts des mutuelles et des coopératives, est susceptible de déboucher sur une analyse sociologique. Dans son regard sur le mode de participation des membres à la propriété coopérative, Vienney (1986) établit une différence plus ou moins marquée entre les entreprises d'économie sociale, les entreprises du secteur privé et les entreprises du secteur public.

2.1.3 - Approche se référant aux valeurs des entreprises d'économie sociale

Cette approche a été élaborée par Defourny (1994) pour le conseil wallon¹¹ de l'économie sociale. Elle met essentiellement l'accent sur les valeurs de solidarité qui se traduisent par les principes inhérents aux entreprises d'économie sociale, soit la primauté des personnes et du travail dans la répartition des revenus et des surplus, le processus de décision démocratique, l'autonomie de gestion des activités et une finalité des services aux membres ou à la collectivité plutôt que des profits.

¹¹ Le conseil wallon de l'économie sociale est une structure juridique créée en 2008, dans la région de la Wallonie, en Belgique.

Dans la foulée des essais de définition et de théorisation sur l'économie sociale, notamment les approches définies au préalable par Desroche (1983) et Vienney (1986), Defourny (1994) reprend le terme de l'économie sociale et solidaire à partir de ces valeurs. Soulignons que cette approche a largement contribué à la définition officielle que nous avons présentée au premier chapitre.

Cependant, nous observons que cette approche regroupe des points particulièrement similaires à ceux de l'approche basée sur les composantes de Desroche (1983). D'Amours (2001), citée dans Kearney *et al.* (2004) souligne « [...] qu'elle [l'approche de Defourny] fait référence au concept d'interfaces d'Henri Desroche en nommant les liens de l'économie sociale avec, d'une part, le secteur public et, d'autre part, le secteur privé traditionnel » (Kearney *et al.*, 2004 :8).

Néanmoins, il y a également lieu de noter une différence avec l'approche par les composantes de Desroche (1983), dans le sens où l'approche de Defourny (1994) est assez large et met l'accent sur les pratiques plutôt que sur les seuls aspects juridiques. À ce stade, l'économie sociale et solidaire est perçue comme un complément remarquable de l'état de production de services d'utilité collective, dans sa fonction de redistribution grâce à la participation bénévole, et dans sa fonction de régulation, quant au fait d'encourager la création d'emplois en période de crise.

2.1.4 - Approche misant sur l'hybridation des ressources et les services de proximité

Cette section sera, en partie alimentée par les contributions de Kearney *et al.* (2004). En effet, ces derniers soulignent que l'approche misant sur l'hybridation des ressources et des services de proximité a été développée par Laville (1994)¹². En effet, selon Kearney *et al.* (2004), Laville place l'économie sociale dans un cadre plus vaste de la reconfiguration des rapports entre la société et l'économie. Aussi, Laville soutient un argumentaire critique sur le double point de vue de l'économie selon laquelle c'est l'État et le marché qui définissent les rapports dans la société. C'est également à ce carrefour qu'il situe l'importance de l'ÉSS dans l'hybridation des ressources et la création des services de proximité.

En effet, cette économie solidaire peut en particulier se concrétiser dans les services relationnels de proximité à travers deux leviers : 1) l'implication des usagers dans la conception et le fonctionnement des services qui leur sont destinés. Cette participation

¹² Voir référence dans la médiagraphie.

traduit une nouvelle approche des services relationnels qui procède par la construction conjointe de l'offre et de la demande au sein de micro-espaces publics qui mettent en discussion localement différentes hypothèses à propos des prestations à concevoir ; 2) l'hybridation entre différents types de ressources : marchandes, non marchandes et non monétaires. La pérennité des entreprises créées est assurée par cette combinaison des ressources qui suppose la vente des prestations, l'utilisation négociée des financements provenant de la redistribution autant que l'élaboration de complémentarités entre salariés et bénévoles. L'association d'usagers, de salariés et de bénévoles et les combinaisons originales entre ressources peuvent alors fonder des associations et entreprises d'un nouveau type, contribuant à la fois à la cohésion sociale et à la création d'emplois selon des modalités spécifiques à chaque projet. (Laville, 1994 : 9)

Ainsi Laville aborde l'ÉSS comme un projet politique, car les initiatives de l'ÉSS cherchent à promouvoir une démocratie plus dynamique. De plus, Kearney *et al.* (2004) soulignent que « [...] l'économie solidaire a une dimension politique à son action et [qu'] elle donne accès à l'espace public par une reconnaissance de l'engagement volontaire » (Kearney *et al.*, 2004 : 9).

Bref, à l'instar de Desroche (1984), Vienney (1986) et Defourny (1994), la contribution théorique de Laville (1994) est fortement axée sur la dimension sociopolitique de l'ÉSS et inscrite dans une dynamique engageant à la fois les acteurs locaux et leurs communautés (D'Amours *et al.*, 1999).

2.2- Qu'est-ce que ces quatre auteurs apportent concrètement à la recherche sur le plan théorique et scientifique ?

Dans les travaux théoriques des quatre auteurs classiques (Desroche, Vienney, Laville, Defourny) que nous venons de présenter, nous observons que l'objectif commun de l'économie sociale et solidaire reste le même : bâtir une société équitable et juste.

Ces quatre approches, qui abordent plus largement l'économie sociale et solidaire qu'un simple cadre définitionnel sont importantes et constituent un bon support pour la recherche. En effet, les discussions tenues par les auteurs rejoignent des éléments clés reliés à notre sujet, ce qui nous permettra d'aboutir à des justifications scientifiques plausibles en fin de chapitre.

2.3 - Cadre conceptuel

Dans cette partie, nous trouvons judicieux de préciser les trois principaux concepts que nous retenons dans le cadre de cette recherche. Il s'agit des « Systèmes d'Échange Local », du « lien social » et de la « solidarité ». Ces concepts seront ainsi repris de façon succincte, et, à partir d'une grille, nous mettrons l'accent sur les liens qui existent entre eux, tout en précisant les pertinences sociale et scientifique de la recherche.

2.3.1 – Les systèmes d'échange local (SEL) comme concept

Ce concept a commencé à émerger dans la documentation scientifique à partir des années 1994 (Servet, 1999). Il est généralement connu des milieux militants sous des appellations diverses. Il recouvre, selon Blanc *et al.* (2003), les dispositifs de monnaies sociales, que nous présenterons dans la prochaine section. Autrement dit, « c'est une forme de localisme monétaire caractérisé par l'organisation d'une localisation des échanges au sein d'un espace spécifique au moyen d'une organisation monétaire adaptée » (Blanc *et al.*, 2003 : 91). Cependant, dans le cadre de ce mémoire, nous assimilons également ce concept à la définition proposée par Gaudreault (2010) :

Toutes les organisations formelles ou non ayant pour objectifs de faciliter l'échange de biens, de services et/ou de savoirs et de favoriser le développement de relations de proximité et de solidarité entre les individus d'une communauté (appartenance géographique culturelle, fonctionnelle ou d'intérêt) par l'utilisation d'un système d'unités de compte ou de paiement autre que la monnaie nationale. (Gaudreault, 2010 : 7)

Cette définition est assez importante pour notre recherche, au sens où les SEL sont moins identifiés par leur sens ontologique que par leur appartenance géographique. Selon Blanc *et al.* (2003), il y a « [...] l'instauration d'un espace au sein duquel l'économique serait au service de valeurs alternatives comme l'égalité entre les savoir-faire intellectuels et manuels, la réciprocité par le don ou la démocratie locale » (Blanc *et al.*, 2003 : 92). Cette référence à la notion d'espace, comme milieu où ces échanges ont lieu, partage les hypothèses de recherche que nous présenterons au quatrième chapitre.

Nous trouvons également intéressante la proposition de Boulianne (2005), qui fait une définition fonctionnelle des SEL dans la ligne des échanges de proximité. En effet, elle soutient qu'ils :

[...] constituent des marchés fonctionnant sur des territoires bien délimités et au sein desquels la régulation des échanges est assurée soit directement par les paires d'échangistes, soit par une tenue centralisée des comptes (débit et crédit) des adhérents, soit par l'émission et la distribution d'une monnaie franche qui fonctionne comme unité de paiement pour les transactions réalisées entre les membres du système. (Boulianne, 2005 : 184)

Cette définition apporte un éclairage supplémentaire du concept et caractérise, selon nous, le fonctionnement des Accorderies. En substance, les SEL s'inscrivent d'emblée dans les pratiques solidaires qui prennent sens assez souvent dans les dispositifs de monnaies sociales.

2.3.1.1- L'élan des dispositifs de monnaies sociales au Québec

Sans doute y a-t-il toujours eu dans les civilisations des formes d'échange autres que l'utilisation des monnaies traditionnelles (l'argent par exemple). Cependant, l'histoire des dispositifs de monnaies sociales, dans sa forme organisée se situe vers la fin des années 1980 (Blanc, 2009). Au Québec, il faut remonter vers la fin des années 1990, pour voir un élan des dispositifs organisés de monnaies sociales. Selon Blanc (2009) :

[...] les monnaies sociales sont des dispositifs locaux, qualifiés souvent de monnaies complémentaires et parfois de monnaies communautaires, qui fournissent le cadre nécessaire au développement d'échanges de services et de biens entre adhérents d'une association *ad hoc* et qu'une monnaie interne permet de comptabiliser et de régler. (Blanc, 2009 : 547)

Ainsi, l'analyse du positionnement des dispositifs de monnaies sociales constitue une question théorique et pratique mêlée à des considérations stratégiques aussi bien que du fait de l'incidence de cette alternative économique sur l'économie traditionnelle.

En effet, derrière la position qui est assignée aux dispositifs de monnaies sociales, se profile non seulement un concept qui vise à fournir un référentiel au développement d'échanges de

services entre les membres d'un de ces dispositifs (l'ARN par exemple), mais aussi une conception du rôle que cette « monnaie complémentaire » est en droit d'assumer.

Aussi, les contributions de Blanc (2009) sur la question préconisent d'introduire une première distinction pour bien comprendre la nature des monnaies sociales. « [...] ce ne sont pas des monnaies publiques, au sens où leur définition et leur émission relèveraient d'une logique politique associée à une forme de souveraineté, que celle-ci émane d'une autorité centrale ou fédérale pour les monnaies officielles » (Blanc, 2009 : 550). Ce ne sont pas non plus des monnaies « privées », dont l'émission et l'usage seraient contrôlés par une association à intérêt lucratif. Les monnaies sociales constituent un outil permettant aux organismes de l'ÉSS de se distinguer, voire de se démarquer de l'économie classique publique ou de l'économie privée.

[...] Nous pouvons distinguer deux grands types de monnaies sociales : celui dans lequel les membres n'ont un accès à la monnaie et aux échanges internes qu'après avoir fait acte d'adhésion, et celui dans lequel toute personne, adhérente ou non, peut accéder à la monnaie interne dans le cadre habituel de ses échanges. (Blanc, 2009 : 566)

Nous reprendrons cette catégorisation de la monnaie sociale dans le prochain chapitre, quand nous aurons à présenter l'ARN comme un dispositif particulier de monnaie sociale.

2.3.2 - Le concept de lien social

Le lien social reste un concept assez difficile à circonscrire à cause de sa nature multidimensionnelle (Ninacs, 2002). Cependant, la définition du lien social proposée par Paugam (2008) nous paraît assez intéressante, car elle partage des points similaires avec notre recherche. Le lien social, selon cet auteur, désigne « [...] la conscience que les communautés ont d'elles-mêmes et aussi l'expression de ce qui peut faire encore le sens de la communauté dans un monde où la progression de l'individualisme apparaît comme inéluctable » (Paugam, 2008 : 3).

Reposant sur la notion de « conscience », comme pouvoir des personnes marginalisées socialement et économiquement de se prendre en charge, le lien social est particulièrement intéressant à regarder dans un contexte de « déchirement du tissu social » (Blanc 2000 : 327). Ce concept a un lien direct avec celui de « SEL » au sens où, dans les deux cas, nous retrouvons des

personnes qui s'associent collectivement pour instaurer des activités économiques ou sociales qui contribuent à la fois au renforcement de la cohésion et à la réduction de l'exclusion sociale. En ce sens, nous dirions que si les individus s'associent pour mener des activités, ils s'associent pour consolider en même temps leurs liens. Cette mode d'association se traduit dans le principe de l'endettement mutuel (nous y reviendrons ultérieurement). Ainsi, nous pourrions comprendre que, dans une telle dynamique, les individus sont liés (à l'exemple des Accorderies) par une réciprocité relationnelle qui se distingue d'une simple réciprocité intégrée dans l'économie dominante.

2.3.3 - Le concept de solidarité

La solidarité comme concept revêt, pour sa part, un caractère polysémique et généralement ambigu. Dans l'ÉSS, l'ambivalence de ce concept, susceptible d'être comprise comme ayant à la fois un caractère philanthropique (charité) et un caractère démocratique, fait qu'il est employé dans des situations particulières. En effet, il y a lieu de souligner les deux conceptions classiques généralement attribuées au concept de solidarité : d'une part, une conception morale qui s'explique dans les formules d'aide organisées par certaines catégories de personnes dites « aisées » de la société afin de venir en aide aux personnes les plus défavorisées ; d'autre part, la solidarité revêt, selon Carvalho et Dzimira (2000), un sens :

[...] propre à la modernité démocratique et résultant d'actions collectives qui affirment une égalité de droit entre les personnes qui s'y engagent. La solidarité est, selon cette version, [...] définie par le prolongement des deux conceptions : la conception réciprocaire [entraide] de Leroux d'une part, et, la conception redistributive de Durkheim et des solidaristes d'autre part. [...] les dimensions « proximité » et « complicité » deviennent déterminantes dans les définitions de la solidarité. (Carvalho et Dzimira, 2000 : 12-13)

Ainsi nous concentrerons-nous davantage sur cette deuxième conception dans le cadre de cette recherche. La grille de la page 65 résume l'essentiel de ce que nous retiendrons de nos concepts. À partir des points de vue des auteurs dont Carvalho et Dzimira (2000), Blanc *et al.* (2003), Boulianne (2005), Paugam (2008) et Gaudreault (2010) nous avons fait ressortir les dimensions et les indicateurs qui nous seront utiles dans le cadre de cette recherche.

2.3.4 - Synthèse des liens entre les trois concepts de la recherche

Avant de faire ressortir les pertinences sociales et scientifiques de la recherche, une synthèse globale sur les trois principaux concepts s'impose ici. Les SEL tels que définis par Blanc *et al.* (2003) et interprétés par Boulianne (2005), Gaudreault (2010) font émerger trois principales dimensions. Premièrement, nous retrouvons la dimension du développement d'une économie solidaire locale. Comme les SEL développent une monnaie parallèle à la monnaie locale traditionnelle, ils permettent également l'existence d'un espace de fabrication de liens sociaux. Comment ? Parce qu'ils se déploient localement et parce qu'ils inscrivent leurs actions dans une « politique de territorialisation des problèmes sociaux » (Blanc *et al.* 2003 : 17).

Ainsi, contrairement à la monnaie officielle, la circulation de la monnaie sociale est limitée à l'espace dans laquelle elle est émise. Cette validité restreinte fait intervenir deux autres indicateurs d'autant plus importants : les échanges sont localisés à travers des engagements réciproques mais volontaires. En effet, parce que l'espace de circulation est limitée, cela dynamise les échanges à l'intérieur du groupe qui est devenu un réseau d'entraide. C'est en ce sens que nous retenons l'approche de Paugam (2008) du lien social dans sa dimension d'intégration, une dimension qui renvoie à celle de « proximité » et de « complicité » que Carvalho et Dzimira (2000) font ressortir dans le concept de solidarité. Ainsi, Paugam (2008) soutient-il, l'appartenance à un groupe comme indicateur principal du concept de lien social.

2.4 - Pertinences sociale et scientifique de la recherche

La pertinence du sujet est issue des limites de la littérature sur l'ÉSS en lien avec des travaux sur l'incidence des liens sociaux et de la solidarité au développement local. Nous avons vu dans le premier chapitre que le problème central soulevé se situe à deux niveaux : d'abord, comprendre comment l'ÉSS crée des liens sociaux et de la solidarité ; ensuite comprendre l'apport au développement local. Ainsi la présente recherche fait-elle ressortir, premièrement, la pertinence des pratiques d'économie sociale et solidaire dans une perspective empirique. Ce qui remet en cause deux choses : l'étude de cas d'une initiative d'ÉSS constitue un bon cadre de référence, et les bases sur lesquelles devraient reposer l'ÉSS sont un moyen de mettre en œuvre les principes de développement local.

Deuxièmement, de nombreuses recherches théoriques ont tenté de soutenir cette tendance dans le champ de l'ÉSS comme domaine d'étude et de recherche. Ainsi, la présente recherche contribue à montrer que la prise en compte des dimensions « liens sociaux », « solidarité » font partie intégrante des thèmes de l'ÉSS. Ce qui est susceptible d'apporter une réponse au débat actuel sur le statut institutionnel de l'ÉSS.

Enfin, c'est une thématique qui préoccupe beaucoup de chercheurs en ÉSS. Il y a, d'une part, l'importance de comprendre certains enjeux notamment ceux ayant rapport aux difficultés de maintenir les liens sociaux et, d'autre part, l'incidence de l'ÉSS dans la construction des rapports identitaires et égalitaires. Ainsi, cette recherche viendra enrichir les travaux qui ont déjà été effectués par d'autres chercheurs du domaine.

CHAPITRE 3

ÉTUDE DE CAS DU MOUVEMENT DES ACCORDERIES EN GÉNÉRAL ET DE L'ACCORDERIE RIMOUSKI-NEIGETTE (ARN) EN PARTICULIER

Comme nous l'avons signalé dans le cadre conceptuel d'analyse de la recherche, le concept « SEL » incarne une nouvelle façon de s'associer pour entreprendre autrement. Cette nouvelle façon, propre à l'économie sociale et solidaire, suppose une forme d'organisation aux dimensions sociale, économique et politique comme cela a été théorisé par Demoustier (2001)¹³. C'est cette forme d'organisation qui a donné naissance à divers dispositifs de monnaies parallèles communément appelées *monnaies sociales* (nous l'avons vu au chapitre précédent), non pas pour se substituer aux monnaies nationales classiques, mais plutôt comme une alternative aux situations d'exclusion et de pauvreté créées par l'idéologie dominante (Blanc *et al.*, 2003).

Dans ce chapitre, nous ferons une présentation du mouvement des Accorderies au Québec, tout en présentant le cas particulier qu'est l'Accorderie Rimouski-Neigette (ARN). Ensuite, nous présenterons un portrait statistique des Accorderies. Nous terminerons le chapitre en ciblant le modèle de gouvernance à l'ARN ainsi que son contexte externe.

¹³ Dans le livre de Demoustier, *Économie sociale : s'associer pour entreprendre autrement*, le terme **s'associer** renvoie à la dimension sociale ; **entreprendre** renvoie à la dimension économique ; et **autrement** renvoie à la dimension politique.

3.1- À propos du mouvement des Accorderies

Le mouvement des Accorderies au Québec, que l'histoire permet de situer dans les vagues des mouvements sociaux des années 90, et qui a animé les débats sur l'économie sociale et solidaire au Québec, constitue un dispositif de monnaies sociales novateur et structurant. Non seulement c'est une initiative d'économie sociale et solidaire (Boulianne, 2009), mais ce mouvement permet également de réinsérer le lien social dans les échanges.

Du reste, cette capacité de réinsertion du lien social dans les échanges constitue l'une des raisons pour laquelle nous avons privilégié l'étude de cas de l'ARN dans le mode de construction de la solidarité dans le milieu où elle est implantée. Néanmoins, comment situer le mouvement des Accorderies dans les Systèmes d'Échange Local ? Quelles sont les particularités des Accorderies par rapport aux autres dispositifs de monnaie sociale dans la création des liens sociaux et de la solidarité ? Autant de questionnements que nous pourrions poser. Ainsi, bien avant de poursuivre, nous allons-nous d'abord commencer par présenter le mouvement des Accorderies.

3.1.1 - Qu'est- ce qu'une Accorderie ?

Le réseau des Accorderies du Québec définit l'Accorderie dans la ligne des entreprises alternatives. En effet, les Accorderies sont des entreprises d'économie sociale et solidaire qui visent à « [...] combattre la pauvreté et l'exclusion sociale par le développement d'un réseau d'échange de services accessibles à toutes les personnes qui désirent construire un réseau de solidarité pour améliorer leurs conditions de vie socioéconomique » (Site web du réseau des Accorderies du Québec, consulté le 20 novembre 2015).

Cela dit, une Accorderie relève exclusivement des initiatives de l'économie sociale et solidaire de lutte contre la pauvreté et d'exclusion sociale en proposant un système économique alternatif reposant sur la création d'une nouvelle forme de richesse (Fare, 2009-2010). C'est une structure souvent constituée en coopérative de solidarité ou en organisme à but non lucratif. Elle donne vie à un système d'échange de services entre des personnes d'une même communauté (Fare, 2012).

Selon un document interne de l'ARN, les services échangés dans une Accorderie comprennent généralement les activités quotidiennes comme, par exemple : l'aide aux déménagements, aux promenades de chien, aux coupes de cheveux, aux pâtisseries, etc.

Les personnes membres d'une Accorderie se rendent des services en fonction de leurs talents, leur savoir-faire, et de leurs connaissances (Fare, 2009-2010). La monnaie à la base de ces systèmes d'échange est dite *sociale*. Cette monnaie est *le temps* et non l'argent ou son équivalent (Méthé, 2012). Ainsi comme monnaie sociale, le temps s'inscrit-il dans les initiatives citoyennes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

3.1.2 - Les principes de fonctionnement de l'Accorderie

Une étude de cas assez récente sur l'Accorderie de Montréal menée par Méthé (2012) a fait ressortir les principes de base qui guident les activités des Accorderies. Elle les a ainsi classées en cinq catégories.

Premièrement, une heure de service reçu équivaut toujours à une heure de service rendu. Quels que soient le service, l'échange repose toujours sur un rapport égalitaire.

Deuxièmement, l'échange repose toujours sur l'unité temps et non sur une valeur monétaire. L'argent entre en ligne de compte dans le cas des services qui requièrent un achat auprès d'une entreprise marchande. Par exemple, une Accordeure qui demande de l'aide pour peindre sa maison assume normalement le coût de la peinture.

Troisièmement, les échanges sont parfaitement équilibrés entre les offres et les demandes de service. L'Accorderie s'organise souvent en coopérative de solidarité. Dans une coopérative de solidarité, les membres ont généralement des obligations les uns envers les autres, car la survie de la coopérative dépend fortement des transactions effectuées par les membres qui soumettent en temps réel des offres et des demandes de services variées.

Quatrièmement, à l'Accorderie, il ne faut pas assimiler l'échange au bénévolat, car ce dernier est proscrit. Toute implication des membres, que ce soit dans la gestion de l'organisation et la participation aux services collectifs, se rémunère en *temps* comme monnaie sociale (Gaudreault, 2010).

En dernier lieu, les Accordeurs sont tenus de prendre en charge l'organisme. Généralement, les tâches quotidiennes administratives sont assumées par les Accordeurs contre une rémunération en *temps*.

3.1.3 - Racines historiques du réseau des Accorderies au Québec

À la fin des années 1990, la fondation Saint-Roch de Québec, en partenariat avec la Caisse d'économie solidaire Desjardins entama des réflexions sur une alternative de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces séries de réflexions ont débouché par la suite sur la création de la première Accorderie dans le quartier Saint-Roch à Québec. Tandis que les premières expériences remontent vers la fin de la décennie 1990 et au début de l'année 2000, l'Accorderie s'est néanmoins organisée de façon efficace à partir de 2002 (Fare, 2012). À la suite de cette première expérience, d'autres Accorderies ont commencé à s'implanter à divers endroits au Québec jusqu'à constituer un réseau. Aujourd'hui, le réseau des Accorderies compte onze Accorderies à travers la province, dont deux dans l'Est du Québec, une à Rimouski et une à Matane.

3.2 - Objectifs, missions et fondements philosophiques des Accorderies

La principale philosophie développée dans les Accorderies se rapporte à l'idée que les personnes sont capables de briser l'exclusion sociale avec les autres. Les fondements philosophiques de cette idée seraient à rechercher dans les théories de l'*empowerment*¹⁴ comme pratique émancipatrice de la personne. Cependant, il s'agit pour nous, à ce stade, de regarder les objectifs et les missions des Accorderies. Selon Fare (2012), « Les Accorderies ont pour missions secondaires de tisser des liens dans la communauté et de permettre aux personnes à faibles revenus d'améliorer leur condition socioéconomique en favorisant l'organisation de nouvelles formes de solidarité » (Fare, 2012 : 55). De plus, selon un document interne du réseau des Accorderies, les objectifs et les missions secondaires des Accorderies sont :

- la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ;
- le développement de la mixité sociale (personnes d'âge, de classe sociale, de nationalité et de sexes différents) ;

¹⁴ Cette notion, qui demeure peu documentée en langue française, se traduit souvent par le vocable « pouvoir d'agir ». Selon Ninacs (2008), l'empowerment est une approche stratégique qui « favorise la mise à contribution des personnes ou des communautés concernées dans l'élaboration et la mise en œuvre de solutions adaptées à leur réalité et à leurs aspirations » (Ninacs, 2008 : 5).

- le renforcement de la solidarité au sein des communautés et des régions du Québec ;
- la contribution au développement du secteur de l'économie sociale et solidaire.

3.3 - Les services proposés par les Accorderies

Les services proposés par les Accorderies peuvent être classés en trois catégories : individuels, collectifs et associatifs. Ces trois types d'échanges sont principalement comptabilisés en des heures perméables, c'est-à-dire que les heures gagnées dans le cadre d'un échange individuel peuvent être ensuite utilisées pour recevoir un service collectif ou associatif (Fare, 2012). Généralement, la catégorie des services individuels concerne les activités quotidiennes et représente plus de 50 % des échanges (Méthé, 2012). Ces services sont essentiellement de nature domestique. Les échanges associatifs, pour leur part, « [...] correspondent à la rémunération versée par l'Accorderie aux Accordeurs qui participent à son fonctionnement et à son organisation » (Fare, 2012 : 7). La catégorie des services collectifs correspond aux activités d'achat regroupé (groupement d'achat), au crédit solidaire et aux échanges de biens et d'objets lors des foires d'échanges.

3.3.1 - L'achat regroupé ou groupe d'achats

Le groupe d'achats est l'un des services collectifs cogéré par les Accordeurs et l'Accorderie en question. Le principe est de permettre aux personnes d'avoir la possibilité d'acquérir des denrées alimentaires à un plus faible coût que ce qu'elles coûteraient en magasin. La participation au groupe d'achat permet, par ailleurs, aux Accordeurs d'obtenir des produits de qualité, parfois biologiques, équitables ou locaux (Boulianne, 2009). Son fonctionnement est relativement simple. Deux heures sont prélevées du compte principal de chaque Accordeur qui fait une commande au groupe d'achat (Boulianne, 2009).

Il y a lieu de souligner que le groupe d'achats est un service collectif mis en place par les membres d'une Accorderie afin de remplir la mission de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Tous les Accordeurs peuvent participer à ce comité, moyennant des heures requises qui seront débitées dans leur compte de temps.

À ce titre, participer au groupe d'achats est aussi un moyen pour les Accordeurs de se rencontrer. De plus, cette activité favorise la variété des échanges. Selon Boulianne (2009), cette

initiative se révèle être une belle occasion de briser la solitude et de créer des affinités en regard de certains besoins personnels.

3.3.2 - Le crédit solidaire

Selon les informations tirées des documents internes de l'ARN, le crédit solidaire est généralement accordé aux Accordeurs dont la situation financière est précaire. Dans la majorité des cas, les demandeurs de ce crédit n'ont pas accès au système traditionnel de prêt bancaire, à cause de leur situation de précarité économique. Cette situation de précarité mène assez souvent à une situation d'exclusion sociale. À ce titre, les Accorderies se fixent comme objectifs de contrer les problèmes qui constituent assez souvent un blocage à l'épanouissement de la personne et au renforcement de ses liens sociaux avec sa communauté (Boulianne, 2009). En attribuant ce crédit à la consommation, la coopérative¹⁵ aide le membre demandeur à s'autofinancer et à améliorer ses conditions matérielles d'existence.

3.4 - Portrait statistique des Accorderies du Québec en général et de l'Accorderie Rimouski-Neigette en particulier

Brassard (2015) a mené une étude dressant le portrait de l'ensemble des Accorderies du Québec à partir de la banque de données du réseau des Accorderies et d'une enquête auprès des Accordeurs. D'une manière générale, cette étude a tenu compte de la situation de l'ensemble des Accordeurs¹⁶. En effet, en 2015 :

- les deux tiers des membres de l'ensemble des Accorderies étaient des femmes ;
- les Accordeurs, dans une proportion élevée, soit 40,1 % étaient des personnes vivant seules. Cela explique en partie la fragilité de leur situation financière ;
- plus de 50 % des Accordeurs disposaient d'un revenu familial inférieur à de 20 000 \$. Le quart d'entre eux se situaient autour de 10 000 dollars ;
- 21,9 % des Accordeurs de l'ensemble des Accorderies étaient des personnes immigrantes ;

¹⁵ Rappelons que les Accorderies ont le statut de coopérative de solidarité.

¹⁶ Ces données sont tirées de l'étude de Brassard (2015), « Mission et innovation sociale, Les impacts des Accorderies sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ».

- un peu plus du tiers des Accordeurs était composé de salariés, soit 34,9 %. Les retraités, les sans-emploi et les étudiants constituaient près de la moitié des Accordeurs (46 %) ;
- Brassard avait observé une grande mixité entre les Accordeurs, notamment entre les différents groupes d'âges, les statuts sociaux et les statuts économiques ;
- les Accordeurs étaient le plus souvent envoyés par un ami, dans une proportion variant de la moitié aux deux tiers selon l'Accorderie.

Ce constat général de la situation des Accorderies en 2015 n'est pas si différent du constat de la situation des Accordeurs à l'Accorderie Rimouski-Neigette. Ainsi à partir de la base de données internes de l'ARN, nous avons documenté la situation en fonction des indices suivants : l'âge, le sexe, la situation à la maison, l'occupation, la provenance et le revenu. De l'année 2013 à mai de l'année 2016, près de 338 particuliers ont adhéré à l'ARN et sont devenus des Accordeurs. De plus, 52 % des Accordeurs avaient 36 ans et plus en mai 2016. Soulignons qu'une proportion relativement importante, soit 29,88 % des Accordeurs, était âgée de 26 à 35 ans. Cet indice est particulièrement intéressant, car il nous montre clairement l'implication de la jeunesse dans les initiatives d'économie sociale et solidaire. Les femmes représentaient 62,13 % du nombre total des Accordeurs de l'ARN en mai 2016 ; 210 femmes contre seulement 128 hommes. Les membres issus de la municipalité de Rimouski représentaient 85,21 % des 338 membres. Les autres membres venaient des municipalités et des villages situés à proximité de Rimouski. Ainsi, 1,78 % des membres résidaient au Bic, 1,18 % à Sainte-Luce, 2,37 % à Saint-Anaclet-de-Lessard, etc.

La grande majorité des membres de l'ARN venaient de la province du Québec (90,24 %). Environ 7,4 % des membres étaient originaires de l'extérieur. Certaines personnes qui devenaient des Accordeurs, soit 49,41 % avaient pris connaissance des activités de l'ARN par le biais d'un ami ou d'un autre Accordeur. De plus, nous devons également souligner que le nombre de personnes vivant seules représentait le pourcentage le plus élevé, soit 28,4 % à l'ARN en mai 2016. Les autres catégories étaient moins représentées. En effet, seulement 22,78 % des Accordeurs vivaient en couple et avaient au moins un enfant à charge. En outre, 21,89 % des Accordeurs vivaient en couple sans enfant à charge, 16,86 % vivaient en colocation et 5,62 % étaient des personnes monoparentales. Le taux considérable d'Accordeurs étudiants (20,12 %) et de retraités

(15,09 %) témoigne du caractère intergénérationnel de l'ARN. Une proportion relativement importante d'Accordeurs, soit 26,63 % avaient un revenu de moins de 10 000 dollars par année.

Néanmoins, le profil des 338 Accordeurs indiquait 37 Accordeurs en attente d'approbation et 301 Accordeurs « approuvés ». De ce nombre, en mai 2016, seulement un quart, soit 25,24 %, avaient payé leur cotisation. Nous pouvons ainsi considérer que seulement 25,24 % des membres étaient actifs¹⁷ en mai 2016.

3.5- L'Accorderie Rimouski-Neigette : un dispositif particulier de monnaie sociale

Depuis l'ouverture de l'Accorderie sur le territoire de la MRC Rimouski-Neigette en 2013, des milliers d'heures de services ont été échangées par les Accordeurs. La MRC Rimouski-Neigette est située au centre de la région administrative du Bas-Saint-Laurent au Québec et elle est composée de neuf municipalités et d'un territoire non organisé (voir carte 1). Toutefois la plupart des Accordeurs proviennent de la municipalité de Rimouski.

Carte 1.- Schéma d'aménagement de la MRC de Rimouski-Neigette



Source : <http://www.mrcrimouskineigette.qc.ca/municipalite/municipalite/index.php>. (Page consultée le 20 août 2016).

¹⁷ Nous entendons par « membres actifs », des membres qui payent régulièrement leur part sociale et qui utilisent fréquemment les services de l'Accorderie.

Les principes de fonctionnement de l'ARN ne sont pas différents de ceux du réseau des Accorderies du Québec. Cependant, hormis les principes de base, l'ARN poursuit aussi le but de créer de nouvelles possibilités de sociabilité et de solidarité tout en s'impliquant dans la lutte solidaire contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

De plus, il apparaît que cette lutte solidaire est possible grâce à l'émission et à la circulation d'une monnaie sociale, *le temps*. L'adoption de cette monnaie scripturale et parallèle à la monnaie traditionnelle classique est une solution innovante et pertinente dans le contexte local de l'implantation de l'ARN.

Ainsi, rappelons-le, chaque membre de l'ARN dispose d'un compte qui comptabilise au crédit les revenus, c'est-à-dire les services vendus, et au débit les dépenses, c'est-à-dire les services reçus. Des « chèques de temps » sont utilisés pour comptabiliser les transactions que les Accordeurs déposent par la suite à l'Accorderie afin d'être enregistrées à l'ordinateur. En ce sens, le modèle est fortement calqué sur la façon de faire du système bancaire traditionnel, à la seule différence que l'émission de la monnaie est automatique et gratuite. Telle est la première caractéristique de cette monnaie sociale. C'est également en ce sens qu'une chercheuse étudie le mouvement des Accorderies comme un dispositif de monnaie sociale singulier (Fare, 2009-2010). Cette singularité est traduite dans les méthodes de transaction.

La deuxième caractéristique, assez particulière, de la monnaie sociale utilisée par l'ARN, ici les heures, est la non-convertibilité de cette monnaie interne. Selon Blanc (2009) :

[...] d'un strict point de vue monétaire, donc en faisant abstraction des structures productives, les objectifs de la localisation et de dynamisation des échanges sont d'autant plus assurés que les avoirs en monnaie locale sont difficilement convertibles en d'autres formes monétaires, de sorte que des revenus gagnés en monnaie locale ne puissent être convertis en une autre monnaie et employés hors de l'espace, communautaire ou territorial, dans lequel on cherche à localiser les échanges. (Blanc, 2009 : 564)

La charte des valeurs du réseau des Accorderies du Québec et les documents internes de l'ARN en particulier ne prévoient aucune équivalence des heures en d'autres devises, comme par exemple le dollar canadien.

Pour s'être constituée en coopérative de solidarité et en développant une monnaie parallèle, l'ARN rencontre les objectifs et les buts pour lesquels la première Accorderie a été créée. Fare (2012) souligne que, « [...] la seule barrière économique existante est éthique et symbolique et comprend les frais de cotisation annuelle ainsi que les frais d'adhésion minimales de 1 \$ CA [dans certaine Accorderie] » (Fare, 2012 : 8). D'autres auteurs notamment Servet (1999) et Lenzi (2006), trouvent que cette inconvertibilité de la monnaie sociale contraint les Accordeurs à ne les employer que pour les transactions internes dans les Accorderies. Cet aspect est particulièrement intéressant, car la non-convertibilité des avoirs favorise la localisation des échanges [les transactions] et leur dynamisation tout en établissant un coût d'opportunité¹⁸ à l'adhésion dans le dispositif (Servet, 1999).

Il est à noter que l'accès à la monnaie sociale de l'Accorderie est strictement réservé aux membres adhérents. C'est uniquement dans ce sens que la monnaie prend effet et circule. Comme nous l'avons signalé dans les deux grands types de monnaie sociale présentés dans la section précédente, il faut adhérer pour échanger dans l'Accorderie. Par cette contrainte de l'adhésion, les membres qui font usage de la monnaie sociale interne se reconnaissent dans les valeurs et les missions de l'Accorderie. Ainsi, ils sont informés de la façon dont l'Accorderie fonctionne et des modèles de gestion et de gouvernance qui sont en vigueur.

3.5.1 - Le modèle de gouvernance à l'Accorderie Rimouski-Neigette

En tant que coopérative de solidarité, l'ARN adhère aux critères de transparence et de démocratie comme tout autre organisme qui choisit cette forme juridique. D'ailleurs, l'un des points positifs des coopératives de solidarité est d'offrir aux personnes qui ont des intérêts communs et des besoins diversifiés, la possibilité de se regrouper au sein d'un même organisme (Bouchard, 2007). À l'ARN, les décisions sont prises dans les Assemblées générales. L'Assemblée générale pour sa part est constituée des membres de l'Accorderie, c'est-à-dire les fondateurs et toutes les personnes qui participent à l'échange des services.

¹⁸ Nous faisons référence au concept économique de « coût d'opportunité » pour faire ressortir l'aspect positif des nouvelles adhésions à l'Accorderie. Les nouveaux entrants doivent cotiser [payer leur part sociale] à la fois pour obtenir un équivalent en monnaie interne et pour alimenter la caisse de l'Accorderie.

Rappelons que le but de l'Accorderie Rimouski-Neigette est également le développement de la participation citoyenne active, solidaire et inclusive de ses membres dans l'optique de contrer l'exclusion sociale. Les échanges de services, par les activités individuelles et collectives notamment, et la gestion courante des tâches administratives [la permanence au local par exemple] concrétisent ce but tout en permettant aux membres de développer de façon active leur capacité d'agir [*empowerment*] et de s'organiser de façon autonome. Cette implication active des membres dans la gestion de l'organisme fait avancer le projet que celui-ci porte. Dans la permanence au local, des règles et des tâches précises sont élaborées dans un souci de transparence et de facilitation de l'organisation et du dispositif d'échange. Ce modèle de gestion inclusif, démocratique et participatif apparaît comme une différence fondamentale entre l'Accorderie (entreprise d'économie sociale et solidaire) et les entreprises du secteur privé proprement dites.

D'une manière générale, l'organigramme de l'Accorderie Rimouski-Neigette ressemblerait à ce qui suit :

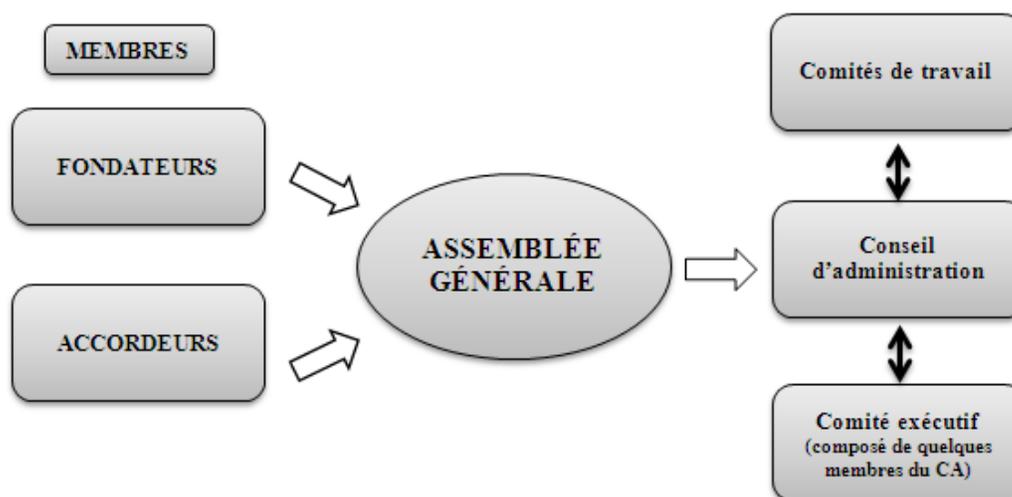


Figure 1.- Représentation schématique des parties constitutives de l'ARN.

3.5.2 - Le contexte externe de l'Accorderie Rimouski-Neigette

Par contexte externe, nous entendons les rapports que l'Accorderie entretient avec son environnement institutionnel, c'est-à-dire la provenance des subventions pour le fonctionnement du local administratif, le rapport avec le gouvernement et avec les autorités fiscales. Du point de vue financier, l'ARN est d'abord soutenue par la cotisation annuelle de ses membres. Ensuite, elle reçoit, à l'occasion, des subventions d'organismes gouvernementaux de développement du milieu, notamment la CRÉ¹⁹ du Bas-Saint-Laurent et le CLD de Rimouski-Neigette²⁰. De plus, à certaines occasions, des activités publiques et communautaires sont également réalisées en vue de recueillir des fonds additionnels.

À propos de la fiscalité, l'ARN serait exempte des difficultés relatives à l'impôt et aux taxes. À ce titre, nous nous référons aux propos de Joël Lebossé²¹ selon lesquels l'Accorderie relèverait avant tout d'une économie de réciprocité, et non pas d'une économie marchande. Quand un Accordeur donne de l'aide à un autre Accordeur, par exemple pour un service de déménagement, il ne lui vient pas à l'idée de demander à l'Accordeur qui reçoit le service de payer en argent, car il sait que l'Accordeur sera rémunéré pour son temps vendu. Cela signifie tout simplement que les Accordeurs s'interdisent de rendre des services professionnels.

Cependant, il arrive que certains Accordeurs (professionnels) offrent leur activité comme service ; mais parce que le temps est la monnaie d'échange, sans aucune référence à la monnaie traditionnelle, il reste toujours difficile de déclarer ces transactions aux autorités fiscales.

¹⁹ Conférence Régionale des Élus. Cette structure a été abolie par la loi 28, qui, issue du parlement québécois, visait le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016.

²⁰ Le Centre Local de Développement. Cet organisme de développement régional a été également aboli en vertu des dispositions de la loi 28.

²¹ Joël Lebossé, « l'Accorderie : un système d'échange de service (Québec) ». Entrevue réalisée à l'occasion de la semaine internationale des monnaies sociales et communautaires qui s'est tenue à Lyon (France), les 16-18 février 2011.

CHAPITRE 4

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Nous avons présenté, dans les chapitres précédents, le cadre général de la recherche, les assises théoriques et conceptuelles ainsi que l'étude de cas en soi. Maintenant, il nous reste à présenter la méthodologie. Cette dernière est au cœur de la recherche scientifique, car elle fournit une base solide permettant de vérifier les hypothèses de l'étude (Maxwell, 2000).

Ainsi le présent chapitre tentera-t-il de présenter en détail la démarche méthodologique suivie pour mener à bien cette recherche portant sur la création des liens sociaux et de solidarité à l'Accorderie Rimouski-Neigette (ARN). Cette démarche traduit la façon dont l'objet d'étude est approché et cerné. Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre précédent, l'Accorderie est une initiative assez récente en économie sociale et solidaire. Nous avons vu aussi que de plus en plus de chercheurs s'intéressent à cette initiative (Fare, 2010 ; Blanc, 2012). C'est en quelque sorte un des éléments qui nous a motivé d'aller sur le terrain afin d'interroger les acteurs et les collaborateurs qui s'engagent dans ce type d'initiative.

Le parcours de la présente recherche ne s'inscrit pas dans une démarche linéaire qui tente de comprendre un objet constitué à l'avance. Nous optons de préférence pour une démarche holistique. L'analyse qualitative que nous privilégions nous permettra de construire davantage de connaissances à partir des données empiriques de l'ARN.

Le chapitre se subdivise en trois parties. Dans la première partie, nous présenterons les objectifs, les questions et les hypothèses de la recherche. La deuxième partie sera consacrée à la collecte de l'information. Nous aurons, entre autres, à montrer toute la planification opérationnelle de la recherche, la méthode retenue pour la collecte des données, les stratégies d'échantillonnage, les caractéristiques des participants à l'étude ainsi que la validité de l'approche méthodologique adoptée. La troisième et dernière partie fera le point sur les procédures d'analyse, de traitement et d'interprétation des données qui seront collectées.

4.1 - Les objectifs de la recherche

Deux objectifs nous motivent à mener cette étude. Premièrement, nous nous donnons comme mission d'essayer de comprendre l'apport de l'ÉSS aux dynamiques de développement local. Ainsi cherchons-nous à savoir comment l'ÉSS, par le biais de ses initiatives innovantes, marque le développement local.

Deuxièmement, nous nous intéressons principalement à l'étude de l'Accorderie Rimouski-Neigette pour comprendre comment cette initiative particulière d'ÉSS crée des liens sociaux et de solidarité. Cet objectif nous permettra de saisir l'implication des acteurs de l'ÉSS à travers des activités susceptibles de susciter un sentiment de communauté locale et solidaire. Ce qui nous aidera également à comprendre le sens et la portée de leur engagement.

4.2 - Question principale de recherche

Cette recherche est menée dans l'intérêt de répondre à la question principale suivante : comment comprendre l'apport de l'ÉSS au développement local en termes de création de liens sociaux et de solidarité à l'instar d'une initiative telle que l'Accorderie Rimouski-Neigette ?

4.2.1 - Questions spécifiques de recherche

Cette question principale nous amène à formuler trois questions spécifiques :

- Quel apport les Accordeurs de l'Accorderie Rimouski-Neigette procure-t-il au développement local et du terroir ?
- Qu'est-ce qui identifie comme initiatives d'économie sociale et solidaire les activités de l'Accorderie Rimouski-Neigette ?
- De quelle façon l'Accorderie Rimouski-Neigette crée-t-elle des liens sociaux et de la solidarité ?

4.3 - Hypothèse générale de recherche

En tant qu'initiative d'économie sociale et solidaire, l'Accorderie Rimouski-Neigette crée un sentiment de communauté locale, de partage et d'entraide qui s'effectue dans la dynamisation des échanges.

4.3.1 - Hypothèses spécifiques de la recherche

Nous faisons découler trois hypothèses spécifiques de cette hypothèse générale :

- Les échanges de services qui permettent de lier les Accordeurs entre eux dans un réseau d'obligation réciproque enracinent par le fait même l'Accorderie dans son terroir ;
- L'Accorderie Rimouski-Neigette fonde une légitimité par le local en favorisant la construction d'une communauté identitaire de partage et en créant un réseau socioéconomique solidaire ;
- Les liens sociaux et de solidarité à l'Accorderie Rimouski-Neigette sont créés dans le partage égalitaire, la participation et l'unité d'action de chaque Accordeur.

4.4 - L'approche méthodologique et stratégie de recherche

La méthodologie de la présente recherche repose essentiellement sur des postulats d'étude qualitative (Maxwell, 2000 ; Gauthier, 2009). En tout premier lieu, nous accordons beaucoup d'importance à la signification et au sens que les Accordeurs donnent à leur expérience et à la structure de l'Accorderie en tant que telle. Deuxièmement, l'étude de cas implique nécessairement une démarche descriptive (Alami, *et al.*, 2009). Elle revêt également un sens inductif dans la mesure où la recherche se base sur la construction d'hypothèses à partir de l'information pertinente fournie par les répondants de la recherche.

Ainsi par recherche qualitative, nous entendons généralement une recherche qui produit des résultats non pas par des moyens statistiques ou d'autres méthodes quantitatives, mais au moyen de techniques de recherche qui visent à comprendre le comportement, les perceptions et les opinions (Fortin, 2010). Elle peut se référer à l'observation participante, à l'ethnographie, à la recherche-action ou tout simplement à des entretiens (Deslauriers, 1991).

Cela dit, l'essentiel de la recherche qualitative repose sur « une visée compréhensive cherchant à répondre aux interrogations pourquoi et comment [...] » (Fortin, 2010 : 55). Notre recherche est orientée en ce sens. Les questions que nous traitons se résument en la compréhension du processus de création des liens sociaux et de solidarité au sein de l'ARN.

Par ailleurs, il y a lieu de souligner trois éléments pertinents qui nous ont incités à opter pour l'étude de cas comme démarche de recherche.

Premièrement, les initiatives d'économie sociale et solidaire étant nombreuses, la rigueur scientifique exige que nous nous limitions à un cas précis afin de l'étudier de façon objective. Comme il s'agit de montrer que l'économie sociale et solidaire crée des liens sociaux et de la solidarité et, par conséquent, marque le développement local, l'étude de cas viendra illustrer notre démarche.

Deuxièmement, le choix d'effectuer une étude de cas a aussi rapport à la nature des questions que cette recherche tente d'éclairer et que nous avons détaillées dans le guide d'entretien. Ces questions mettent l'accent sur la motivation des membres, sur leur implication, sur la fréquence

de l'utilisation des services de l'Accorderie, sur les activités qu'ils mettent en œuvre ou qu'ils gèrent ensemble, etc. Ainsi l'étude de cas reste-t-elle l'un des moyens efficaces pour prendre connaissance des points de vue des Accordeurs et du contexte qui caractérisent leur organisme. Elle nous apparaît, par le fait même, pertinente comme moyen de trouver des éléments de réponses à nos questions de recherche. En effet, parce que nous nous attardons à réaliser des entretiens individuels semi-dirigés afin de comprendre, puis de rapporter le sens que les membres de l'Accorderie Rimouski-Neigette attribuent à certains aspects de leur expérience en tant qu'Accordeurs, l'étude de cas nous permettra de parvenir à des résultats relativement plausibles.

Le dernier élément qui justifie notre choix de mener une étude de cas a rapport à la méthode de collecte des données. Compte tenu de la nature de l'objet de la présente recherche, des entretiens individuels semi-dirigés, seront réalisés avec seulement un échantillon de la population cible.

Soulignons que ces trois éléments s'inscrivent bien dans la démarche de l'étude de cas. Alami *et al.* (2009), mettent en relief le fait que l'étude de cas permet de faire apparaître certains aspects fondamentaux de la recherche. Ces aspects sont souvent difficilement appréhendables dans le cas des études quantitatives :

[...] permettent essentiellement de faire apparaître des dimensions qui ne sont pas directement visibles par le biais des approches quantitatives, comme la diversité des pratiques sociales, la mobilité des frontières entre les étapes du cycle de vie en fonction des cultures ou des générations, les mécanismes stratégiques des relations de pouvoir entre acteurs, la dynamique sociale de la construction identitaire, etc. (Alami *et al.*, 2009 :15)

Gauthier (2009), quant à lui, privilégie la dimension empirique en plus de cette dimension exploratoire :

[...] L'étude de cas est une approche de recherche empirique qui consiste à enquêter sur un phénomène, un événement, un groupe ou un ensemble d'individus, sélectionnés, de façon non aléatoire, afin d'en tirer une description précise et une interprétation qui dépasse ses bornes. (Gauthier, 2009 : 207)

Tout en optant pour une approche inductive, parce que cela fait l'efficacité de l'étude de cas (Gauthier, 2009), nous ne pouvons pas passer sous silence le contexte et l'histoire entourant le

réseau des Accorderies. En nous penchant sur le cas de l'Accorderie Rimouski-Neigette, au cadre clairement délimité, nous parviendrons à inscrire l'ensemble du mouvement des Accorderies dans ses contextes géographique et historique. Plusieurs auteurs reconnaissent l'efficacité d'étudier un phénomène donné, dans une approche inductive, à partir d'un élément du phénomène (Maxwell, 2000 ; Alami *et al.*, 2009 ; Gauthier, 2009).

Néanmoins, Alami *et al.* (2009), soutiennent que l'urgence dans une étude de cas est que sa méthodologie soit adaptée à sa réalité et aux fins recherchées : « [...] La pertinence d'une méthode s'évalue à la lumière de la finalité de la recherche. Elle dépend de son contexte de mobilisation, des objectifs assignés à la recherche et, plus globalement, de la question à traiter ». (Alami *et al.*, 2009 : 14)

Dans cette recherche, plusieurs dimensions misant sur la création des liens sociaux et de solidarité seront prises en compte. Par exemple, les questions visant à cerner l'engagement des membres au sein de l'Accorderie, celles ayant rapport à la construction du système de relations sociales et d'autres visant à cerner la réalité des échanges de proximité ont constitué les bases du guide d'entretien associé à la recherche (voir annexe II). De plus les caractéristiques de notre population [cible], en l'occurrence les trois cent trente-huit Accordeurs, renvoient principalement aux dimensions statistiques décrites dans le chapitre précédent. Beaucoup d'Accordeurs, selon les statistiques disponibles en mai 2016, vivent seuls ou en colocation et sont âgés de 35 ans et plus. De plus, le pourcentage de femmes est nettement supérieur à celui des hommes. Ces indices ont constitué, avec d'autres, notamment la fréquence d'utilisation des services et le nombre d'années d'adhésion, nos critères de sélection des participants.

Par ailleurs, comme il nous apparaît difficile d'intégrer l'ensemble de la population cible dans le cadre de cette recherche, seulement une proportion de cette population, présentant des caractéristiques semblables à celles mentionnées préalablement dans le chapitre trois, a été prise en considération en fonction de critères de sélection bien spécifiques

4.5 - Critères d'inclusion et d'exclusion pour la construction de l'échantillonnage

Selon Fortin (2010), « les critères d'inclusion décrivent les caractéristiques essentielles d'une population que l'on souhaite trouver chez des sujets » (Fortin, 2010 : 226). En ce sens, afin de définir un échantillon homogène, nous avons considéré l'étendue des caractéristiques présentes chez l'ensemble des Accordeurs soit : l'âge, le sexe, la situation à la maison, le revenu ainsi que la provenance comme facteurs sociodémographiques. En même temps, nous avons défini des critères d'exclusion qui ont servi à déterminer les personnes qui ne feront pas partie de l'échantillon en raison des caractéristiques différentes qu'elles présentent.

Pour cela, un échantillon de onze répondants a été retenu en fonction des critères suivants :

- 1) avoir 18 ans et plus ;
- 2) être membre de l'Accorderie Rimouski-Neigette qui vit seul, en colocation, en couple avec enfants, en couple sans enfants, ou être étudiant ;
- 3) avoir habité sur le territoire desservi par l'Accorderie Rimouski-Neigette depuis au moins un an.

4.5.1- Justification des critères d'inclusion et d'exclusion

Le choix des trois critères mentionnés ci-dessus se justifie par leur pertinence et leur convenance. En ce qui a trait à la pertinence, il est essentiel, d'une part, que nos répondants soient des personnes majeures et aient habité sur le territoire de l'Accorderie depuis au moins douze mois. Le formulaire d'inscription que les Accordeurs remplissent au moment de leur adhésion exclut catégoriquement les personnes mineures. De plus, l'exigence que la personne habite le territoire desservi par l'ARN est aussi importante. D'autre part, nous veillons à ce que les données qui seront collectées reflètent l'homogénéité de la population étudiée. Une étude qui considérerait par exemple seulement des Accordeurs vivant en colocation serait biaisée, puisqu'elle ne tiendrait pas compte des Accordeurs étudiants, de ceux qui vivent en couple, etc. La situation des Accordeurs à la maison est donc une condition importante sur la pertinence d'inclure ou d'exclure un répondant.

En ce qui a trait à la convenance, les critères d'inclusion et d'exclusion constituent également un point incontournable pour la construction d'un échantillonnage scientifiquement valide. Les caractéristiques de la population échantillonnée ont une influence sur l'ensemble des

résultats de la recherche qui doit nécessairement refléter les caractéristiques de la population cible. Comme un échantillon est par définition une petite quantité de quelque chose, il doit être intimement lié à l'idée de la transférabilité des connaissances et des résultats qui seront produits par la recherche. Ainsi la convenance d'une recherche exige-t-elle que les critères d'inclusion et d'exclusion soient établis en cohérence avec les caractéristiques centrales de la population cible.

4.6 - La collecte des données, le terrain de recherche, la population et l'échantillon

Dès que nous avons obtenu le certificat d'éthique (voir annexe III), nous avons commencé notre collecte de données. Elle reposait principalement sur des entretiens individuels semi-dirigés à partir du guide (voir annexe II), auprès des membres actifs de l'ARN. Les membres actifs (25,24 %) de l'ensemble de la population cible, constituent la population accessible dans le cadre de notre recherche (voir figure 2)²². Ces personnes ont déjà payé leur part sociale pour l'année 2016 et connaissent très bien l'ARN pour en avoir utilisé régulièrement les services et pour s'être occupées de la gestion quotidienne du local et d'autres tâches administratives. Nous leur avons, cependant, fait signer le formulaire de consentement²³ et d'engagement associé à la recherche (voir annexe IV) avant le début de chaque entretien.

La représentativité de notre échantillon a été déterminée en fonction des critères d'inclusion et d'exclusion. Elle a également été mesurée en fonction des caractéristiques communes à l'ensemble des Accordeurs. Certains spécialistes en méthodologie soulignent que « pour généraliser les résultats d'une étude donnée, un chercheur doit s'assurer que les réponses des membres qui composent son échantillon sont représentatives de celles qu'auraient les membres de la population cible dans des circonstances similaires » (Portney et Watkins, 2009 cités par Fortin, 2010 : 227). Ainsi, afin de nous assurer que notre échantillon représente notre population, nous avons recouru à la technique d'échantillonnage par réseaux également appelée « échantillonnage en boule de neige ». Par cette technique, nous avons demandé aux personnes qui nous ont volontairement contacté pour participer à la recherche de nous suggérer d'autres personnes qui leur paraissent remplir les critères de participation.

²² Figure développée à l'aide des données statistiques internes de l'ARN pour l'année 2016.

²³ Le comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Rimouski précise que « l'obtention du consentement du sujet ou d'un tiers ne constitue pas une obligation formelle à participer à toute l'expérimentation prévue » (UQAR, 2004 : 6).

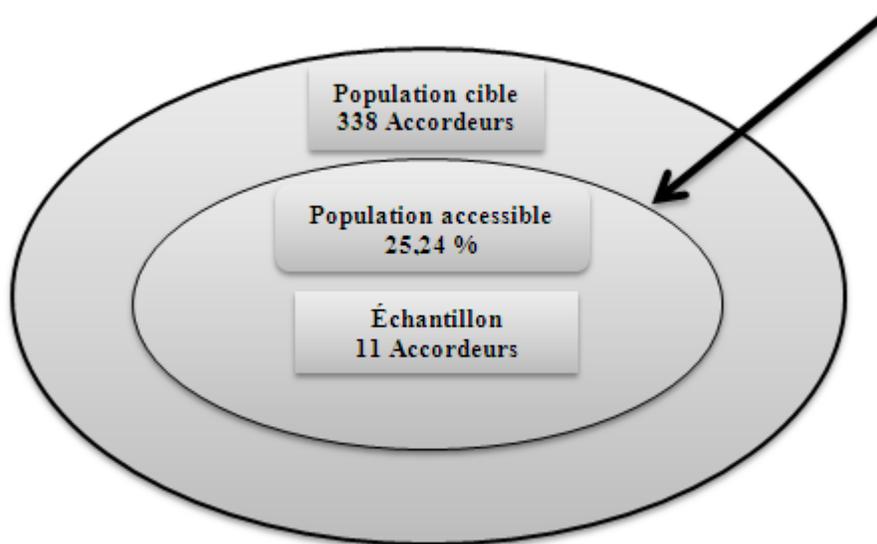


Figure 2.- L'univers de l'ARN par population accessible en termes de pourcentage.

Le guide d'entretien que nous avons élaboré est composé de quatre rubriques : la première était constituée de questions sociodémographiques. La deuxième rubrique, de questions visant à mener les participants à préciser leur point de vue sur l'ARN à différents égards. La troisième comprenait des questions visant à comprendre comment s'effectue la construction du système de relations sociales au sein de l'ARN. La dernière rubrique était constituée de questions visant à cerner la réalité des échanges de proximité. Rappelons que cette dernière rubrique est capitale pour l'élucidation de notre question de recherche, car le concept même de SEL constitue, nous l'avons défini préalablement, l'un des concepts sur lesquels s'appuie cette recherche.

À cet effet, onze entretiens individuels semi-dirigés ont été réalisés avec des membres de l'ARN qui se sont portés volontaires. Nous avons réalisé le recrutement en deux temps.

Dans un premier temps, nous avons passé un message dans l'infolettre de l'Accorderie afin de solliciter la participation des membres. De plus, nous avons mis des affiches au local de l'Accorderie et nous nous sommes aussi présentés en personne afin de recruter davantage de participants. Ensuite, nous avons vérifié que les personnes qui nous contactent répondent aux

critères de sélection de la recherche en leur demandant de remplir un questionnaire de sept questions (voir annexe I).

Dans un second temps, nous avons demandé aux personnes retenues pour la recherche de nous suggérer d'autres personnes qui leur semblent posséder les mêmes caractéristiques que celles pour lesquelles elles ont été choisies. Nous avons poursuivi ce processus de sélection en « boule de neige » jusqu'à l'atteinte d'une taille d'échantillon suffisante.

Fortin (2010) souligne que « [...] la norme qui fixe la taille de l'échantillon dans une recherche qualitative est l'atteinte de la saturation des données, ce qui se produit lorsque le chercheur s'aperçoit que les réponses deviennent répétitives et qu'aucune nouvelle information ne s'ajoute. C'est le point de redondance » (Fortin, 2010 : 243). De plus, nous avons clarifié les contraintes (l'usage obligatoire d'un dictaphone par exemple), intrinsèques à la recherche. Ainsi, l'ensemble des interactions lors des entretiens a fait l'objet d'un enregistrement sur bande sonore. Ces enregistrements ont été par la suite transcrits sous forme d'un *verbatim* et mis à contribution dans la présentation, la discussion et l'analyse des résultats de la recherche.

Soulignons que nous avons également effectué des visites lors d'activités de groupe (groupe d'achat, réunions ouvertes au public par exemple). Ces visites nous ont permis de faire des observations directes et d'ajuster, au fur et à mesure, notre guide d'entretien durant la période des pré-tests.

4.6.1- Justification du choix de l'échantillonnage par effet boule de neige

Le recrutement des participants, bien que ces derniers se soient librement portés volontaires, a été très difficile. Cette difficulté s'explique à cause des critères de la recherche qui vise l'homogénéité et la représentativité de la population cible. C'est en ce sens que nous avons opté pour la méthode de la boule de neige, car elle nous a permis de recruter directement des répondants ayant des caractéristiques semblables à celles de notre population.

4.6.2 - Validité des outils de collecte des données

La plupart des recherches en sciences sociales, en ce qu'elles proposent des matériaux visant à participer à la compréhension des phénomènes étudiés, portent avec elles les notions de validité, c'est-à-dire la cohérence des différentes parties qui constituent l'étude, sa pertinence sociale ainsi que sa qualité en tant que travail scientifique (Alami *et al.*, 2009 ; Gauthier, 2009). Notre recherche ne fait pas exception à cette rigueur scientifique et méthodologique. La conception de validité qui a orienté notre recherche se traduit dans la cohérence des instruments de collecte de données qui ont été utilisés ainsi que dans le choix de l'échantillon.

Dans une perspective de validité scientifique, nous aurons à présenter au début du cinquième chapitre un tableau descriptif (Tableau 2) des portraits sociodémographiques de l'échantillon obtenu. Comme les femmes sont majoritaires à l'ARN et qu'une proportion importante est à la retraite, nous avons aussi pris en considération les facteurs d'homogénéité de l'ensemble des Accordeurs.

Nous avons eu de bonnes raisons de croire que cette population est homogène, compte tenu de ses caractéristiques et des variables de la recherche. Nous ne revenons pas sur les éléments pertinents qui nous ont incités à opter pour une étude de cas et, non plus, sur la pertinence de réaliser des entretiens semi-dirigés au lieu de privilégier d'autres outils de collecte de données en recherche qualitative, l'observation participante par exemple. Cependant, nous devons préciser que l'entretien semi-dirigé, comme outil de collecte de données dans le cadre de cette recherche, s'articule mieux dans la structure de notre cadre conceptuel. Ce dernier est constitué de concepts qui font référence, de façon directe ou indirecte, aux interactions et aux discussions orales, la méthode d'entrevue nous est apparue, par conséquent, la mieux appropriée.

4.7 - Présentation, analyse et interprétation des résultats de la recherche

Nous avons commencé le traitement et l'analyse des résultats de la recherche dès que les premières données, issues des entretiens individuels semi-dirigés, ont été recueillies. Chaque entretien que nous avons réalisé a été accompagné d'une analyse préliminaire. Cela nous a permis d'établir des relations directes avec les concepts de lien social et de solidarité, pendant le

déroulement même de l'entretien. Pour cela, chaque question que nous avons posée aux participants a été suivie d'une série de questions connexes qui ont facilité leur expression tout en restant proche de notre analyse préliminaire.

Il convient ici de signaler que cette procédure correspond à une interprétation et à une analyse des données en présence du répondant, ce que nous pourrions aussi appeler « premières pistes de codage ». Cependant le répondant n'a pas été en mesure de saisir directement ou de comprendre cette première étape du processus de codage. Cet exercice était particulièrement intéressant puisqu'il a permis de développer des connaissances tout en permettant de discerner les réponses susceptibles aux questions posées afin d'arriver à une explication des rapports que les membres de l'ARN entretiennent entre eux.

C'est bien là l'un des points forts des études qualitatives dans lesquelles le processus de collecte des données ainsi que leur traitement et de leur interprétation se fait souvent de manière simultanée et continue, tel que le soutient Gauthier (2009) :

Il a souvent été écrit que la recherche n'est pas un processus linéaire. Cela est vrai pour toutes les étapes de l'étude de cas, y compris l'analyse. Le chercheur d'expérience analyse ses résultats au fur et à mesure que ceux-ci sont recueillis. Ce processus d'analyse continue lui permettra de relever des facteurs d'influence insoupçonnés ou de nouvelles sous-questions. Il pourra alors affiner ses instruments de recherche ou même tenter de recueillir des données de sources différentes. Par exemple, il ajoutera quelques questions supplémentaires à un questionnaire d'entrevue, ou il obtiendra des données additionnelles pour éclaircir un point particulier. (Gauthier, 2009 : 219)

4.7.1 - Transcription des *verbatim* et grille de codage

Dans les heures qui ont suivi la fin de chaque entretien, nous avons pris le temps nécessaire de l'écouter à nouveau et de le retranscrire intégralement sous forme de texte. Pendant la rédaction de chaque *verbatim*, outre la transcription des données proprement dite, nous avons effectué en même temps un traitement en parallèle des données afin de faire ressortir les éléments les plus importants et les plus pertinents pour notre recherche. Cet exercice effectué à l'aide du logiciel *QDA Miner* nous a permis d'aboutir au regroupement et à la catégorisation des données.

4.7.1.1 -Technique de codage

Dans un premier temps, nous avons fait une recherche des thèmes récurrents de l'ensemble des entrevues à partir des premières pistes de codage en utilisant le logiciel de recherche qualitative *QDA Miner*. Ce dernier a fait ressortir une trentaine de thèmes. Tout en essayant d'éviter le risque de circularité, nous avons associé cette recherche par mots-clés à une deuxième lecture transversale. À cet effet, nous avons relu l'ensemble des entrevues tout en nous interdisant de prendre des notes afin de nous imprégner de l'ensemble du matériau en tant que totalité. Cette lecture flottante nous a permis de repérer des thèmes récurrents que nous avons comparés avec les thèmes sélectionnés par le logiciel. Nous avons retenu par la suite cinq thèmes communs à l'ensemble des onze entretiens et nous avons classé ces thèmes dans cinq principales catégories.

Dans un deuxième temps, nous avons découpé en unités de sens la totalité du matériau. Ces unités de sens étant pour la plupart une expression ou un simple mot que nous avons codé pour l'ensemble des cinq catégories. Ensuite nous avons associé à chacune de ces unités de sens l'extrait d'un *verbatim* qui en explique l'essence.

4.7.1.2 -Validité du codage

Comme cet exercice de codage constitue la base de l'analyse et de l'interprétation de la recherche, il importe pour nous de nous assurer qu'il est scientifiquement valide et, en même temps, que l'effet de circularité soit nul. À cet effet nous avons recouru aux techniques de codage inverse et de contre-codage.

Pour le codage inverse, dans un premier temps, l'objectif était d'apprécier le degré de cohésion des segments à l'intérieur d'un même code c'est-à-dire nous avons vérifié si les codes qui constituent une catégorie donnée se réfèrent effectivement au sens de l'extrait du *verbatim*. Le logiciel *QDA Miner* a les fonctionnalités qui nous permettent de réaliser cet exercice. Dans un second temps, nous avons vérifié le degré de discrimination des codes, en termes d'écart les uns par rapport aux autres, c'est-à-dire si les catégories ne se réfèrent pas au sens d'autres codes que celui qui leur est attribué.

Pour le contre-codage, nous avons procédé à un recodage à l'aveugle de nos onze entretiens ainsi que des codes, mais avec d'autres variables. L'objectif était de vérifier s'il y a des codes qui ont fait état d'un fort taux de désaccord. Nous n'avons pas pu en repérer, ce qui signifie que le risque de circularité est nul et que le codage est valide.

Dans ce même ordre d'idées, certains chercheurs préconisent de privilégier également la classification des thèmes qui tiennent compte des concepts qui ont émergé au fur et à mesure de la collecte de l'information sur le terrain (Alami *et al.*, 2009 ; Gauthier, 2009).

Cela signifie que nous avons accordé une attention particulière à la transcription de nos *verbatim*, car la validité et la solidité de notre recherche dépendaient de ces informations. Lors des entretiens, des informations générales sur le fonctionnement de l'Accorderie, le genre de services qu'elle offre, son importance sur le territoire qu'elle couvre, le degré d'intégration des membres et leur engagement au sein du processus participatif, les modes de construction du système de relations sociales ainsi que les difficultés rencontrées, nous ont été essentiels à la compréhension de l'organisme en soi et de sa conformité aux objectifs qu'il s'est fixés. La construction de la grille d'analyse thématique (en catégories), le croisement et la comparaison des différents thèmes nous ont permis de bien réussir l'étape d'analyse et d'interprétation des données brutes propres à notre recherche.

4.7.2 - Interprétation des résultats

L'interprétation globale des résultats de la recherche reposera sur l'analyse découlant de la grille de codage. Cette démarche devrait aboutir à des propositions dans le cadre précis du phénomène que nous étudions. Au terme des entretiens, du traitement et de l'analyse des données, nous lierons les résultats obtenus à nos trois concepts : celui de « lien social », de « solidarité », et des « SEL ». Les mots et les phrases tenus par les répondants durant les entretiens seront également interprétés en fonction de ces concepts. Ainsi, l'interprétation des résultats devrait nous permettre de mieux comprendre le processus de création ou de consolidation des liens sociaux à l'Accorderie Rimouski-Neigette.

En bref, ce travail permettra de saisir le phénomène étudié et aussi d'atteindre les objectifs de la recherche. L'atteinte des objectifs suppose aussi de conjurer les menaces d'invalidation. Dans

le cadre de cette recherche, ceux-ci peuvent ressembler à la négligence des notions que nous avons présentées dans la section « Validité des outils de collecte des données ». En effet, Maxwell (2000) nous apporte des idées plus claires de ce qui constitue réellement des menaces d'invalidation dans le cadre d'une recherche scientifique.

La menace principale d'invalidation pour l'interprétation est d'imposer son propre cadre ou sa propre signification plutôt que de chercher à comprendre la perspective des personnes étudiées et les significations qu'elles accordent à leurs dires et actions. Le contrôle le plus important sur de telles menaces d'invalidation est de sérieusement et systématiquement chercher à apprendre comment les participations à votre étude produisent du sens sur ce qui se passe plutôt que de mettre une étiquette sur leurs dires et leurs actions à partir de votre propre cadre. (Maxwell, 2000 : 162-163)

Ainsi, nous interpréterons les résultats d'une manière qui reflète les dires et les actions des répondants de la recherche et en fonction de ce que les normes méthodologiques préconisent.

4.8 - Les considérations éthiques de la recherche

Il est important ici de souligner que la collecte des données a été menée dans le respect de l'éthique de la recherche. Comme la recherche a engagé des êtres humains, un formulaire de consentement et d'engagement a été remis à tous les participants. Ces derniers ont également été informés de la nature de la recherche et de l'utilisation des résultats dans le cadre d'un projet de recherche universitaire ou d'une publication d'un article. Ainsi les informations recueillies ont été utilisées seulement aux fins de cette recherche. L'anonymat des participants lors de l'analyse et de l'interprétation des données a été strictement respecté. À tout moment de la recherche, les participants avaient la pleine liberté de répondre ou de ne pas répondre aux questions du chercheur. Ils pouvaient aussi désister à n'importe quel moment de la recherche. Ce projet a été accepté par le comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Rimouski (voir annexe III).

4.9- La méthodologie et la grille conceptuelle de l'étude : quels liens ?

Les trois principaux concepts de la recherche constituent le point de départ qui nous conduit à opter pour une méthodologie qualitative de recherche. La grille conceptuelle, par laquelle nous avons résumé l'essentiel des dimensions et des indicateurs tels qu'ils sont perçus ou définis par

chaque auteur a permis en même temps de mettre en lien certaines informations. Par exemple, les informations relatives au Système d'échange local qui favorise le développement d'une économie solidaire locale ou du lien social qui ne prend forme que dans les échanges. En ce sens, la grille, comme elle constitue une structure potentielle d'explication a suscité la nécessité de recourir à des entretiens semi-dirigés pour compléter les informations. Ainsi, dans le prochain chapitre qui présentera en détails les résultats de la recherche, les propos des répondants viendront alimenter les points de vue des auteurs sur les concepts.

Tableau 1.- Grille conceptuelle de la recherche.

CONCEPTS	DIMENSIONS	INDICATEURS
<p>Systemes d'Échange Local</p> <p>Blanc <i>et al.</i> (2003) Boulianne (2005) Gaudreault (2010)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favorise le développement d'une économie solidaire locale • Intégrer un SEL permet de briser l'isolement • Un réseau d'entraide • Réciprocité 	<ul style="list-style-type: none"> • Une monnaie « sociale » qui est limitée à l'échange • Chaque membre profite du système en échange de son temps • Localisation des échanges • Engagements volontaires
<p>Lien social</p> <p>Paugam (2008)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conception du lien social en termes d'intégration • Endettement mutuel 	<ul style="list-style-type: none"> • Appartenance à un groupe • Conscience • Réciprocité relationnelle • Renforcement de la cohésion et réduction de l'exclusion sociale
<p>Solidarité</p> <p>Carvalho et Dzimirá (2000)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Entraide • Complicité • Réciprocité • Proximité 	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement réciproque • Égalité de droits • Actions collectives • Échange mutuel (les membres se rendent solidaires les uns vis-à-vis des autres)

CHAPITRE 5

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Dans ce chapitre dédié strictement à la présentation des résultats de la recherche, nous tenterons de dégager les caractéristiques de l'ARN comme initiative porteuse des valeurs d'économie sociale et solidaire d'après les réponses des répondants de la recherche. Connaître ce qu'est l'économie sociale et solidaire en pratique permettra ainsi de mieux comprendre cette forme d'économie particulière à partir des données empiriques et non plus à partir des données théoriques.

Dans un style narratif, nous présenterons les résultats des entrevues semi-dirigées que nous avons réalisées ainsi que les éléments pratiques sur lesquels repose l'économie sociale et solidaire selon les perceptions des acteurs de l'ARN. À cet effet, nous allons développer les catégories et les codes issus du travail de codification des *verbatim*. Selon (Fortin (2010), « ce processus qui consiste à développer des codes et des catégories est commun aux différentes approches de présentation des résultats en recherche qualitative » Fortin (2010 : 545). De plus, l'auteure souligne que « les rapports qualitatifs sont en général riches en détails et en descriptions et adoptent la forme narrative pour illustrer les principaux thèmes et les interprétations » (*ibid.*). Ce chapitre comportera plusieurs titres et sous-titres qui correspondront aux différents thèmes ressortis dans l'ensemble des entrevues de la recherche.

5.1 - Profils sociodémographiques des participants

Avant d'entrer dans la présentation des résultats de la recherche, il est important de présenter le profil des répondants avec qui nous avons réalisé les entrevues, ainsi que les principales catégories qui sont ressorties de ces entrevues.

Le contenu des entrevues révèle entre autres que le lien social et la solidarité revêtent de multiples dimensions et sont en même temps confrontés à de nombreux facteurs déterminants. Les onze Accordeurs que nous avons interviewés ont énoncé des points de vue différents sur ces principales dimensions. Le tableau 2 présente le profil sociodémographique des personnes interviewées. Celui-ci comporte des informations sur le sexe, la tranche d'âge, l'occupation actuelle, la situation à la maison²⁴, le lieu d'habitation, autant de variables qui permettent de vérifier la représentativité de la population étudiée. Bref, les données du tableau 2 présentent des variables importantes pour la compréhension du discours et du comportement de chaque répondant²⁵.

Tableau 2.- Caractéristiques sociodémographiques des répondants

	Tranche d'âge	Sexe	Occupation actuelle	Situation à la maison	Lieu d'habitation
Répondant 1 ¹ ENT_001	36-45 ans	Femme	Salariée	Monoparentale	Rimouski
Répondant 2 ENT_002	56-65 ans	Femme	Sans-emploi	Vivant seule	Rimouski
Répondant 3 ENT_003	56-65 ans	Femme	Retraitée	En couple	Rimouski
Répondant 4 ENT_004	26-35 ans	Homme	Étudiant	En colocation	Rimouski
Répondant 5 ENT_005	56-65 ans	Homme	Retraité	Couple sans enfants	Rimouski
Répondant 6 ENT_006	56-65 ans	Femme	Retraitée	Couple sans enfants	Sainte-Blandine
Répondant 7 ENT_007	46-55 ans	Homme	Salarié	Couple avec des enfants	Saint-Donat
Répondant 8 ENT_008	46-55 ans	Homme	Sans emploi	Vivant seul	Rimouski
Répondant 9 ENT_009	36-45 ans	Femme	Sans emploi	Monoparentale	Sainte-Blandine
Répondant 10 ENT_010	56-65 ans	Homme	Retraité	En couple	Rimouski
Répondant 11 ENT_011	18-25 ans	Femme	Étudiante	En colocation	Rimouski

Desroche, 2016

²⁴ Dans la colonne « situation à la maison » présentée dans le tableau 2, les expressions « En couple » et « Couple sans enfants » sont similaires.

²⁵ Il est de notre engagement d'assurer l'anonymat des personnes. Ainsi, nous avons volontairement choisi de ne pas indiquer les numéros de repérage qui leur ont été associés. Aussi, les prénoms qui seront apparus dans certains extraits d'entrevue sont fictifs et indiqués à l'intérieur de crochets.

Les entrevues ont permis de faire ressortir cinq grands thèmes que nous avons déclinés en cinq catégories dans notre exercice de codification. La première catégorie concerne les dimensions du lien social en tant que tel. Les résultats des entrevues indiquent que la grande majorité des répondants soutiennent que le lien social revêt de multiples dimensions.

Une deuxième catégorie que nous avons identifiée se rapporte à l'entraide comme vecteur de création ou de consolidation des liens sociaux et de solidarité.

En ce qui concerne ce point, il sera intéressant de voir comment les répondants ont pu faire le lien entre le thème de l'entraide et la première catégorie.

Dans la troisième catégorie, les répondants se sont principalement exprimés sur les échanges solidaires. Comme nous le verrons dans les deux premières catégories, l'ARN est définie par des échanges solidaires de services. Il sera, ainsi, intéressant de retracer, à partir des propos des répondants, comment ces échanges de services peuvent conduire à créer du lien social et de la solidarité dans le chapitre sur la discussion des résultats.

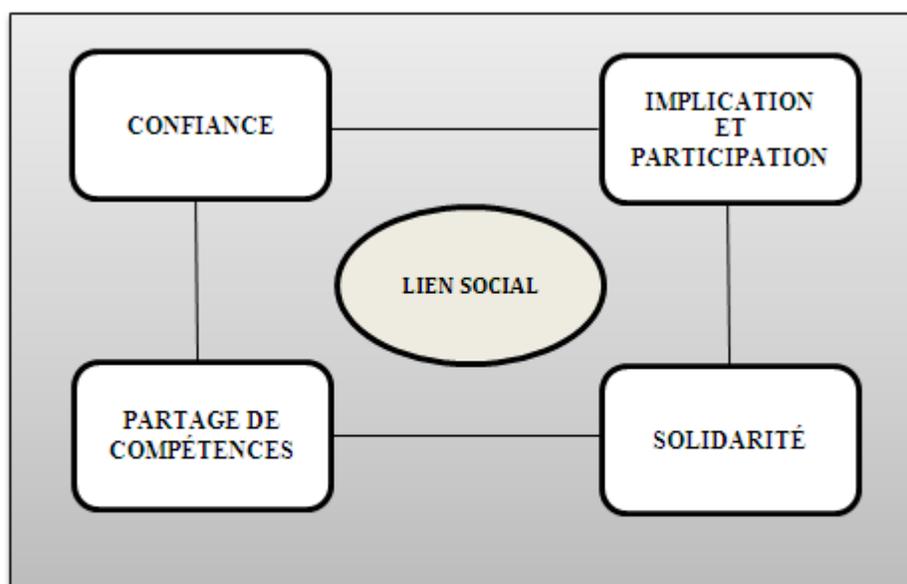
La quatrième catégorie construite à partir des discours des répondants fait référence à des dimensions territoriales. Cette partie sera peu étayée, et, au regard à l'intérêt de notre recherche, nous conserverons uniquement les discours qui renvoient au développement local.

La toute dernière catégorie mettra en évidence les points faibles de l'ARN selon le point de vue des répondants.

5.2 - Les principales dimensions du lien social

Appréhender les retombées pratiques de l'ÉSS au développement local à partir de l'étude de cas d'une initiative telle que l'ARN nécessite de retracer à partir des réponses des participants de la recherche les mille et une composantes de ce que nous pouvons englober sous le vocable de lien social. Ce dernier n'est pas défini de façon uniforme par les personnes interviewées. Leurs définitions s'articulent autour de certains aspects particuliers et selon leurs points de vue personnels. Ces aspects particuliers sont : la confiance, la participation, l'implication, la solidarité et le partage. Dans certains cas, l'aspect de l'utilité sociale est aussi ressorti.

[...] ça m'apporte beaucoup dans ma vie, ça me fait grandir, ça me fait grandir personnellement là t'sé ; parce que je trouve que je peux faire quelque chose pour la société pour moi-même en premier, mais pour les autres et la société, t'sé en général, j'apporte kekchoz [*sic*], je contribue par mes talents, t'sé par mes valeurs, je participe t'sé à la vie collective, t'sé, je suis quelqu'un d'important, mettons ; t'sé pour le reste, t'sé la société, je contribue à la société. (ENT_002, L. 99-104)



(Desroche, 2017)

Figure 3.- Énoncés dimensionnels du lien social selon le point de vue des répondants.

Si ces différents thèmes renvoient à une même réalité, nous les avons cependant classés en quatre sous-catégories pour en faciliter la compréhension (voir figure 3) : la confiance comme élément principal de la création du lien social, l'implication et la participation pour maintenir le

lien social, le partage de compétences entre les Accordeurs qui favorise aussi le lien social, et la solidarité qui s'effectue dans une démarche d'action collective. Dans les lignes qui suivent, ces dimensions seront présentées.

5.2.1 - La confiance comme élément principal de création du lien social

Une première dimension du lien social s'exprime bien évidemment en termes de confiance des Accordeurs les uns vis-à-vis des autres, en particulier dans des échanges de services relevant du type relationnel. Par exemple, les services d'aide à l'entretien ménager où la relation de confiance est nécessaire, parce que l'Accordeur qui reçoit le service a tout simplement besoin d'avoir confiance en la personne qui va venir faire le ménage chez lui ou chez elle : « [...] Absolument... tu ne fais pas rentrer n'importe qui chez toi. Feque [*sic*] là ça prend de la confiance, ça demande une certaine responsabilité » (ENT_009, L. 90-91) ; « [...] Feque [*sic*], t'apprends à faire confiance pis [*sic*] les personnes à qui j'ai eu... j'ai fait affaire, je n'ai jamais eu de problème là ; ça aussi c'est, c'est à ne pas dédaigner non plus là t'sé » (ENT_004, L. 59-60).

La confiance est aussi perçue chez certains Accordeurs comme le point de départ de l'amitié ou des activités qui permettent le regroupement collectif : « [...] Pis [*sic*] l'accueil aussi t'sé des fois tu, comme je te dis amicalement parlant, des fois tu ne te confierais pas à des gens, mais du coup tu les as connus, ben t'es rassurée, feque [*sic*], c'est là que peut partir l'amitié, il y a ça aussi » (ENT_002, L. 22-25).

Mais ça ne faisait pas longtemps, ça faisait, elle aussi, elle avait pris sa retraite, pis elle trouvait, t'sé qu'elle est seule, pis bon ben on a fait des cuisines collectives, on a fait des choses, elle a fait de l'artisanat, euh... du tricot. Moi je fais de la massothérapie aussi ; feque [*sic*] c'est d'échanger des soins aussi hein, t'sé, de ne pas être obligé de payer tout le temps parce que des fois on voudrait avoir kekchoz [*sic*], bon ben ça coûte trop cher, on dit bon ben je peux pas ; mais en faisant des échanges à l'Accorderie, ça nous permet de connaître des gens aussi, ben pis de faire confiance. (ENT_004, L. 30-36)

Ainsi, lorsque les répondants s'expriment en termes d'échanges qui se font à l'ARN, ou la gratuité des services, ils se réfèrent très souvent à cette dimension de confiance. « [...] Euh... c'est ça, les échanges sont payés en heures et non en argent, c'est une heure contre une heure t'sé. Alors ça permet aussi de se rencontrer, de développer des liens, la mixité sociale, la confiance, tout ça »

(ENT_001, L.70-72) ; « [...] c'est un concept intéressant ça, également de redonner ses capacités pis ne pas sentir qu'il y a une obligation monétaire ou quoi que ce soit ; parce qu'aussi, il y a beaucoup de personnes qui vont en profiter pour retisser des liens sociaux à ce niveau-là » (ENT_001, L.117-120).

Le type de rapport avec les autres est aussi important là, t'sé, la confiance, les valeurs personnelles, on a comme besoin de se sentir dans sa peau, de se faire confiance, parce que ça prend ça pour qu'il y ait des échanges sains, euh... convivial [*sic*], t'sé une relation de confiance. Parce que t'sé, l'argent est quasiment absent là-dedans là, donc ça prend de belles valeurs (ENT_003, L.87-91).

Néanmoins, pour certains Accordeurs, le lien social ne se crée pas uniquement dans une relation de confiance, mais aussi dans l'implication et la participation active aux activités de l'ARN.

5.2.2 - La participation pour maintenir le lien social

Cette deuxième dimension est particulièrement importante pour comprendre comment l'échange des services qui se fait seulement dans la participation active est l'élément clé pour maintenir le lien social. De manière également instrumentale, la participation est aussi un moyen commode de s'associer à la dynamique de l'ARN.

L'essentiel c'est que ça prend plus de participation, plus d'implication à l'Accorderie. C'est comme ça qu'on peut commencer à se connaître l'un, l'autre. Tantôt je te parlais de la madame avec son chien, tu vois-tu ? Si je m'étais pas [*sic*] allée vers elle, jamais je ne saurais qu'elle était intéressée à mettre en place un atelier de couture. Feque [*sic*] là ça permet justement de fortifier les liens, pis en même temps de se connaître l'un l'autre. (ENT_006, L. 136-141)

Il y a certainement du travail à faire pour essayer, euh... d'élargir le cercle et inciter à la participation. Le comité de vie associative commence déjà à réfléchir à cet enjeu. La fin de semaine prochaine, on aura une épiluchette au blé d'Inde au parc Lepage ; t'en as sûrement entendu parler, euh... Bref, ce sera l'occasion pour les Accordeurs d'inviter d'autres personnes qui ne sont pas membres, euh... leur parler de l'Accorderie, qu'est-ce qu'on fait, nos activités, tout ça. Mais, en même temps, on va relancer le débat sur la participation, parce que ça prend ça pour aller de l'avant, pour se souder davantage. (ENT_007, L. 230-237)

Aussi, les répondants conçoivent la participation comme un élément qui permet de garder le contact ou de maintenir les liens. Selon le répondant 3, c'est en participant que les Accordeurs

expérimentent le véritable projet collectif de l'Accorderie : « [...] Ben le mieux c'est de participer, parce que si on participe pas, en tout cas, moi je me rends compte qu'il y a des gens, ça fait plus longtemps que moi qu'ils sont dans l'Accorderie pis [sic] qui n'ont jamais fait une demande de services, pis [sic] c'est des services qui sont quand même pratiques là » (ENT_003, L. 81-85).

Moi personnellement, c'est une initiative qui vient me chercher. J'aime beaucoup l'idée de participation qui est associée avec la démarche, parce que j'aime quand mes gestes portent vers un idéal, t'sé t'es libre dans tes actions. Donc j'aime ces genres d'échange là pis de vie en communauté. C'est sûr que tu ne peux pas comprendre le véritable objectif de l'Accorderie si tu n'offres pas ou si tu ne fais jamais de demande de services. (ENT_008, L. 123-128)

5.2.3 - Le partage de compétences entre les Accordeurs

Une troisième dimension du lien social selon les répondants de la recherche relève du partage en termes d'échange de compétences entre les Accordeurs. Les répondants nous révèlent certainement ici une caractéristique centrale de l'économie sociale et solidaire. Les propos les plus frappants sont ceux qui attribuent au partage des compétences les principes de base de l'ARN, mais également le principe de vie personnel. Les répondants 4 et 8 nous disent qu'au-delà des considérations personnelles, les personnes qui font partie de l'ARN le sont non seulement par principe, mais aussi par conviction.

Euh... j'ai partagé un peu, euh... j'adore en partant le principe parce que ça correspond totalement à ma philosophie, mon idéal de société à ma... euh j'adore l'idée que ça se mélange que des personnes dans les talents tout ça. On ne peut pas s'imaginer une initiative plus rassembleur [sic], plus friendly, plus solidaire que ça. Euh... t'sé, c'est de belles valeurs, des valeurs qui se perdent aujourd'hui. (ENT_008, L. 60-65)

Par contre, comme je l'ai mentionné au début, ce n'est pas nécessairement une lutte contre la pauvreté ou l'exclusion sociale, mais c'est aussi un système de partage solidaire, égalitaire. En donnant trois heures de ton temps, tu gagnes trois heures d'aide. C'est là aussi une bonne façon d'économiser en faisant connaissance avec des personnes qui partagent peut-être des valeurs similaires avec toi ou qui souvent vivent autour de toi. (ENT_004, L. 135-141)

Quand que [sic] je te disais que ça développe des amitiés, ben, à un moment donné tu dis bon ben cette personne-là avait besoin de ça. Alors que de nos jours tout s'achète, ce partage là qu'il y a à l'Accorderie est kekchoz [sic], je dirais kekchoz [sic] qui touche à mes valeurs, mes convictions... t'sé personnelles. Euh... aujourd'hui le concept va plus loin que ce qu'il était au début, c'est-à-dire, une lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

C'est rendu que l'Accorderie permet à cette heure de rapprocher des gens de valeurs et de convictions communes, c'est rendu que l'Accorderie permet la rencontre du monde qui ont le goût de partager, je ne sais pas moi, ses [sic] savoir-faire, ses [sic] compétences tout ça. (ENT_004, L.115-123)

Les différentes façons de concevoir le partage selon les personnes rencontrées en termes d'échange de connaissances ou de compétences ne semblent pas être exclusives. Cette diversité semble tenir compte de la nécessité des échanges locaux, comme la condition première du partage. Nous voyons s'esquisser un certain nombre de valeurs, de caractéristiques, d'éléments identitaires révélateurs du champ de l'économie sociale et solidaire. En revanche, il est intéressant de voir que le partage disproportionné n'a pas été évoqué dans les points de vue des participants. Aucun Accordeur n'a parlé de partage disproportionné. Au contraire, les répondants parlent implicitement du concept « égalité », au sens de l'aspect égalitaire du partage.

Il apparaît ainsi que pour certains participants, le lien social se réfère d'abord et avant tout à la notion de partage. C'est-à-dire que le lien social a pour point de départ le partage des savoirs, compétences ou connaissances entre les Accordeurs indépendamment de leur origine. Ce qui ne veut nullement dire que l'aspect « réseau » ne soit pas important dans la création du lien social. « Ça a toujours été ça, participer à la vie associative de mon coin, partager, aider les autres, recevoir en retour à part égale de ce que j'ai donné entre guillemets [...] » (ENT_003, L. 207-208).

Les gens qui sont inscrits sont membres de l'Accorderie, ils peuvent offrir des services et demander des services ; c'est-à-dire que si par exemple euh... vous êtes un professeur en mathématiques, ça vous tente d'offrir des services d'aide aux devoirs, par exemple, tu vas pouvoir offrir ce service-là. Pis en retour si vous, vous avez besoin de quelqu'un pour vous aider à faire le ménage par exemple, pis il y a quelqu'un qui l'offre, ben vous pouvez demander ce service-là ; et lorsque ça... ce qui va y avoir lorsque vous, vous donnez un service, les gens qui prennent votre service, ils vous paient en heures ; c'est-à-dire, si vous donnez une heure de service, ben c'est une heure qu'ils vont vous payer. (ENT_005, L. 48-56)

Nous voyons ici qu'il existe, évidemment, une forte liaison entre le partage solidaire, égalitaire et le lien social. Cette liaison constitue, en quelque sorte, le noyau commun de l'ARN selon le répondant 5.

5.2.4 - La solidarité dans l'action collective

Une dernière dimension du lien social selon les propos des répondants se situe dans l'action collective comme instigatrice de la solidarité. Les résultats de la recherche en ce qui a trait à la conception de la solidarité comme forme particulière du lien social montrent qu'elle est indissociable de la dimension relationnelle des activités de l'ARN. À ce titre, la solidarité serait fondée sur la réciprocité.

C'est quand, mettons qu'il y a un souper ou une porte ouverte, ou des choses comme ça, on essaye d'y aller, pis connaître des gens, pis quand t'offres un service, pis mais là tu connais une personne, tu demandes à cette personne-là, quel service qu'elle offre ; si quelqu'un d'autre te demande après, tu peux référer ou bien qu'on a comme un cercle, plus on va, plus qu'on connaît des personnes, on échange des services, on se solidarise [...]. (ENT_003, L.73-79)

L'idée de l'Accorderie c'est de créer un réseau dans lequel les gens vont échanger des services entre eux ; et les services sont valorisés en fonction du temps passé à l'échange, non pas en argent comme c'est le cas dans l'économie traditionnelle. Par exemple moi je parle espagnol, donc je vais proposer à quelqu'un des leçons d'espagnol pour quelqu'un qui en a besoin, on fait un cours d'espagnol de deux heures, donc je viens de gagner deux heures, et ces heures-là je peux les dépenser dans le réseau pour demander kekchoz [sic] d'autre qui à moi va être utile, par exemple déneiger mon entrée. Là je dépense mes heures et l'autre personne vient de gagner des heures et ainsi de suite dans le réseau. L'idée c'est vraiment d'échanger collectivement des services ponctuels de la vie quotidienne en se solidarisant. (ENT_009, L.57-66)

De la même façon, deux des répondants nous ont expliqué que leur choix de devenir membres de l'ARN n'était pas du fait que c'est un organisme où l'on peut avoir des services gratuits en mettant à contribution ses compétences, mais du fait de la proximité que l'ARN permet de développer. Cette relation de proximité avec l'ARN, en tant que pratique de l'économie sociale et solidaire, ressortait de manière fréquente dans le discours des répondants. « [...] Ben oui... oui, parce que de toute façon, moi ce n'est même pas le fait des services ; c'est que ça m'a fait connaître des personnes de mon âge, à la retraite » (ENT_003, L. 194-195).

C'est des façons concrètes qui permettent aussi à un moment donné de changer la façon de, la, la, façon euh... d'exister avec les autres. Comme je t'expliquais tantôt, je suis maintenant à la retraite, j'ai quand même un bon fonds de pension, c'est [sic] pas trop l'échange de services qui m'intéresse à l'Accorderie, c'est plutôt que le fait que ça associe du monde, ça me permet de sortir chez nous, se mettre avec les autres et réaliser kekchoz [sic] en commun, t'sé. C'est comme une sorte de solidarité qu'on construit ensemble.

Euh... l'insistance sur la qualité du lien social tant pour l'Accorderie elle-même en tant qu'organisme, que l'organisation des rapports sociaux de proximité entre les Accordeurs. (ENT_010, L. 107-115)

Nous observons ainsi que les motivations personnelles ou plus largement altruistes sont différentes quand il s'agit de devenir membre de l'ARN. Si l'action collective au sens de la capacité [les facilités] des Accordeurs d'entreprendre, voire d'évoluer ensemble, est présentée ici par les répondants comme une condition de la création des liens sociaux et de la solidarité, elle n'est pas la seule cause à expliquer la motivation et l'implication des personnes qui deviennent membres de l'ARN.

Nous constatons que les répondants qui se sont impliqués dans le secteur communautaire ou associatif par le passé ou dès leur plus jeune âge ont plus tendance à mettre l'action collective de l'avant pour expliquer la solidarité.

Dans un tel cas de figure, en s'imprégnant du discours des répondants quant à leurs perceptions de la solidarité, nous avons retrouvé un élément clé de l'action collective : l'entraide.

5.3 - Les principales dimensions de l'entraide à l'ARN

Lorsque nous avons demandé aux répondants de nous indiquer quelles étaient les motivations qui les avaient poussés à devenir membres de l'ARN, nous avons découvert que, pour la majorité d'entre eux, il s'agissait non seulement de l'ambition d'aller à la rencontre d'autres personnes, mais aussi parce que l'ARN est une initiative d'ÉSS qui favorise l'entraide. « [...] Feque [*sic*] le but même de l'Accorderie c'est de développer un réseau d'entraide pour que chacun puisse bénéficier des compétences des autres, t'sé et c'est ça qui m'a incité » (ENT_001, L.64-66) ; « [...] C'est ça, c'est de l'entraide, euh... créer ces échanges, développer des liens, parce que à côté de ça, l'échange reste un support, et c'est incontournable » (ENT_001, L.167-168).

En effet, certains répondants perçoivent les services de l'Accorderie comme de l'entraide, d'une part à cause de leur nature réciproque et, d'autre part, parce que ce sont des services qui contournent la monnaie traditionnelle.

Parce que euh... c'est les membres qui font en sorte que l'Accorderie a sa raison d'être ; parce que les membres ont besoin de s'entraider, c'est de l'entraide ni plus ni moins là, donc si aucun membre n'offre des services et si aucun membre n'en demande, euh... c'est comme si l'Accorderie n'existait pas là. (ENT_005, L.183-187)

Ah, moi, plusieurs raisons peuvent expliquer cela. Une première c'est parce que l'Accorderie c'est comme un système économique qui est marchand, mais qui n'est pas monétaire. C'est comme un retour à l'économie de partage, t'sé l'économie dans sa forme première. Pis à l'Accorderie les échanges sont monnayés en temps, c'est-à-dire, je t'offre une heure de cours de conversation contemporaine, tu me crédites une heure dans mon compte Accordeur, que je vais probablement débiter par la suite pour payer quelqu'un qui a gardé mon chien pendant une heure. Et c'est comme ça, ça fonctionne. (ENT_010, L. 66-73)

Cependant, d'autres répondants ont tendance à associer l'entraide à son sens étymologique « d'échange de services gratuits » ou de « service à des prix qui sont peu significatifs sur le plan économique ».

Je suis arrivé avec ma blonde assez récemment à Rimouski, donc j'avais besoin de tisser des liens, de liens un peu plus approfondis que de voir des gens à la sortie de l'école et voilà, et d'entamer aussi des actions, je ne sais pas moi, l'entraide, euh... Des échanges de services gratuits, tout ça. Parce qu'avant tout, c'est l'fun de s'entraider, d'avoir accès à des, à des, je ne sais pas kekchoz [*sic*] qui pourrait coûter très cher, mais gratuitement. (ENT_010, L.75-80)

Et c'est très utilitaire aussi, la dimension collective, ça montre à quel point on est capable de faire plein de choses sans nécessairement avoir de l'argent ; faut juste penser à payer de son temps. À l'Accorderie, chaque Accordeur a un compte temps. Donc on peut aussi accéder à l'espace membre, accéder au service de cette manière, et par là proposer ou demander des services. C'est comme s'entraider [*sic*] entre nous, mais toujours gratuitement. L'unité d'échange est le temps et non l'argent. (ENT_010, L. 83-89)

Pour d'autres, l'entraide est un construit social autour d'une opération consensuelle. Les Accordeurs se mettent d'accord sur les services à s'échanger.

C'est comme une façon de mettre en lien les personnes pour s'échanger des services dans un consensus partagé. En s'entraidant, cela permet à certaines personnes d'améliorer leur quotidien, euh... de créer la mixité sociale, de rencontrer des personnes de différentes origines sociales et d'échanger entre elles. C'est comme quelque chose qu'on construit ensemble. (ENT_004, L. 97-102)

Le fait que ce point ait été identifié par la population, il nous apparaît comme un élément important. En effet, l'entraide doit partir d'un consensus. L'Accordeur décide, de son libre choix, de recevoir ou de donner un service sans contrepartie d'argent. La plupart du temps, les ententes sont préalablement négociées : « [...] Euh... Je m'arrangeais avec [Nathalie] pour savoir le jour et l'heure qu'elle va venir me donner le massage ; parce que ça se peut qu'elle vient, pis moi je ne suis pas disponible. Donc comme ça moi, je planifie toujours mes rencontres » (ENT_002, L. 116-119).

Dans toutes les situations, les Accordeurs ont leur pleine liberté d'action, et aucun d'entre eux ne s'est jamais senti obligé d'offrir un service quelconque : « [...] mettre en lien les personnes qui sont disposées à offrir leurs compétences, qui ne se sentent pas obligées là. Donc, ça peut être autant au niveau très technique, seulement des bras, pour un déménagement, ou du temps pour faire de la cuisine, donc c'est des échanges de services » (ENT_008, L.101-103).

Comme les principales activités de l'ARN sont réalisées en dehors de la sphère marchande, et dans un consensus partagé entre les Accordeurs, les propos de ces derniers s'accordent pour dire que cela crée du lien social et en même temps amène une certaine solidarité : « Au Québec, accorder signifie se mettre d'accord [...] » (ENT_011, L.20). Il est intéressant de noter que, dans la première catégorie, il s'agissait de l'attribution du lien social de façon directe.

Les répondants ont dans la majorité des cas commencé les entrevues en nous expliquant directement le rôle de l'ARN dans la restauration des valeurs sociales et communautaires, lesquelles valeurs se traduisent souvent par des rencontres plus récurrentes entre des individus appartenant à un même groupe ou tout simplement par la création de nouveaux contacts.

Que ce soit pour bénéficier des services gratuits ou d'un réseau d'amis ou de contacts, certains participants de la recherche y voient un moyen de développer des liens ou d'en restaurer.

L'Accorderie est un organisme dont l'objectif est de gérer des échanges de service non monétaires, sans l'utilisation de l'argent. Euh... la valorisation du service se fait en heures, une heure de cours d'anglais est égale à une heure pour garder ton chien, par exemple. C'est un peu les moyens de valoriser ces compétences personnelles, en faisant ce que l'on

aime quand on rend des services là, de rencontrer du monde, d'avoir accès à une multitude de talents, de restaurer dans certains cas de vieilles amitiés. (ENT_007, L.200-206)

[Sarah] c'est pour la solitude, moi c'est parce que j'avais toujours fait du bénévolat et je voulais faire de l'entraide et j'avais toujours eu le goût de rencontrer de nouvelles personnes, donc ça me plaisait. C'est certain qu'il y en a d'autres qui sont membres de l'Accorderie pour ces mêmes raisons, bien que c'est [*sic*] pas vraiment du bénévolat à l'Accorderie, puisque ça se paye en heures. Mais cet aspect... euh... pour rencontrer d'autres gens surtout des gens qui partagent les mêmes valeurs, en dehors de l'aspect monétaire, est sans doute l'une des raisons pour lesquelles je me suis inscrite. (ENT_011, 349-356)

Mais là ce qui est assez... euh... je ne sais pas, mais quand tu te rejoins sur euh... une..., une envie commune, quelque chose que tu partages avec d'autres, c'est peut-être plus facile de se rencontrer. Alors qu'au départ nous étions des personnes complètement différentes, qui proposaient des choses différentes, tandis que maintenant on se sent liés... euh... soudés ensemble. Je ne sais pas moi... [Alice] m'appelle à chaque jour pour me souhaiter bon matin, [hahaha, rires]. Ne serait-ce que ça, ça me plaît bien, et tout ça à cause de l'Accorderie. (ENT_009, L. 263-270)

D'un autre côté, certains répondants ont mis en exergue la légitimité de l'extension des services non monétaires, plus précisément des services payés sous d'autres formes que l'argent, puisqu'ils considèrent que ce sont des genres de service qui contiennent en eux la logique de solidarité.

On réinstalle de la confiance, on réinstalle de l'entraide, mais pas de l'entraide sous forme d'assistantat où les gens sont dépendants et se sentent redevables ; là, [Alain] m'a aidé à refaire le plancher, il a accumulé des heures pour pouvoir demander un service à son tour. Et c'est ça qui est essentiel à l'Accorderie, c'est donnant donnant, entièrement donnant donnant, t'sé. C'est des genres de choses comme ça qui devraient être répandus, parce que c'est des choses qui nous font revivre nos belles valeurs de solidarité. (ENT_007, L. 242-248)

C'est [*sic*] pas toujours des compétences professionnelles qu'il y a à disposition, même quand un Accordeur peut demander le service d'un plombier sur la plateforme ; ceci n'empêche pas cela. Euh... mais c'est surtout des compétences personnelles et du coup... euh... feque [*sic*] au départ, on est comme obligé de chercher, ben qu'est-ce que je vais pouvoir donner de moi, je parle en dehors des biens, et c'est vrai qu'on le découvre un peu, et les autres nous découvrent aussi, pis ça permet de se solidariser. (ENT_008, L. 244-250)

Ce souhait d'extension des services régulés par une monnaie sociale quelconque est davantage souligné chez les Accordeurs plus jeunes, généralement les étudiants. En effet, selon le répondant 11, la « production » de lien social ne crée pas une valeur économique ; les échanges non monétaires construisent davantage de lien social puisqu'ils associent les gens en dehors des rapports avec l'argent :

Par rapport à ce que je te contais tantôt, euh... j'avoue que j'étais particulièrement vexée, parce que quand je me faisais arrêter à l'uni par certains étudiants pour répondre à des sondages, des enquêtes qui rentrent dans les thématiques du social, il y avait, je ne sais pas, toujours un p'tit bobo, t'sé l'économique, comme si l'argent déterminait tout, absolument tout. Eh non, l'argent est important, mais les échanges qui associent des humains en dehors du facteur économique sont davantage importants pour créer le lien social. (ENT_011, L. 151-157)

5.3.1 - Réseau socioéconomique solidaire

Lors des entrevues, les répondants associaient souvent l'ARN à un réseau socioéconomique solidaire. D'abord, certains d'entre eux considèrent que l'ARN constitue un bon réseau de contact du fait que « [...] l'organisme permet aux gens de se rencontrer » (ENT_003, L. 199). « [...] ça fait que là tranquillement, je me suis mis à approcher les gens, pis les gens m'ont approché, ça fait ben là on a commencé à faire, comment je dirais ça, à entrer en contact là, pis là ben tranquillement, ça grandi, ça grandi ; c'est très bon pour le réseau aussi, social, moi je trouve » (ENT_002, L.53-56).

D'autres répondants estiment qu'il s'agit d'un organisme qui permet aux personnes économiquement démunies ou qui sont sur l'aide sociale d'avoir des services par eux-mêmes en s'entraïdant. « [...] moi je trouve ça utile par exemple. Le fait de mettre ensemble du monde pour réaliser kekchoz [*sic*], et c'est souvent des services qui coûtent cher, qu'on ne pourrait pas se payer si on n'était pas à l'Accorderie » (ENT_004, L. 83-84). « [...] j'ai toujours trouvé ça intéressant ; t'sé faut toujours payer pour des choses, à un moment donné là, le coût de la vie est de plus en plus cher, ben quand on peut échanger des choses, ben c'est le fun là » (ENT_004, L. 25-27).

De plus, certains répondants sont d'avis que l'ARN remplit parfaitement sa mission première de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en permettant le développement d'un réseau social d'entraide économique et solidaire.

L'Accorderie, ça a commencé vraiment avec cette idée de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il est clair que cette idée de départ a un peu évolué. Euh... aujourd'hui, nous sommes un organisme qui, euh... on travaille de concert avec d'autres organismes communautaires qui ont plus ou moins les mêmes objectifs que nous. Mais, ce que je peux te dire, c'est que l'idée de base est toujours là, euh... je dirais qu'elle s'est même [*sic*] renforcée avec tout cet élan d'entraide que je te contais tantôt. (ENT_006, L.376-382)

Par exemple, il y en a qui n'ont peut-être pas accès au crédit conventionnel, la plupart du temps c'est des personnes en situation de pauvreté. Feque [*sic*], je ne sais pas s'ils font ça à l'Accorderie de Rimouski, mais certaines Accorderies font ce qu'on appelle des petits prêts à la consommation. Ça peut aller entre 100 et 900 dollars maximum, t'sé un p'tit fonds géré par les Accordeurs. T'sé, il peut y avoir toutes sortes de cas, là. Tout ça pour dire qu'à l'Accorderie, la principale mission, c'est la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, parce que t'sé il y a beaucoup de personnes qui vivent des situations d'isolement. Mais j'ajouterais un bémol, il y a aussi une lutte solidaire qui est aussi associée à cette initiative. (ENT_011, L. 284-293)

D'autres propos ont souligné les causes de la pauvreté et ont également relaté qu'un moyen de s'en sortir serait la mise en œuvre d'un système alternatif et solidaire. « [...] C'est surtout ça qu'il faut regarder, la dimension de lutte contre la pauvreté, pourquoi nous sommes appauvris ? Parce qu'il y en a d'autres qui s'enrichissent au détriment de nous autres, il faudrait revoir ce système, il nous faut une alternative » (ENT_011, L. 375-378).

Nous vivons une période où le capitalisme est omniprésent, t'sé, l'argent rentre dans tout ce qu'on fait. Même toi, même moi là, si tu veux comprendre le réel impact de cet organisme, c'est d'aller voir les personnes qui sont là-dedans. Moi j'ai toujours dit que la pauvreté n'est pas une fatalité. Les mêmes raisons qui ont conduit à faire des pauvres, peuvent aussi amener à de meilleures conditions de vie pour les personnes pauvres. T'sé avec l'Accorderie, on est rendu à une nouvelle forme d'entraide, l'entraide solidaire, et ça, je pense que c'est important, euh... ce système alternatif là, pour revoir les relations de personnes à personnes dans notre société [...]. (ENT_010, L.263-271)

En plus d'avoir une portée socioéconomique et solidaire, l'ARN aurait, selon les personnes que nous avons rencontrées, un impact plus significatif dans l'entraide qui permet de valoriser la qualité des relations humaines. En effet, c'est l'aspect le plus communément nommé dans cette catégorie. Pour être plus précis, les répondants soulignent que le fait d'être ensemble, de se

rencontrer, permet de se valoriser soi-même par la solidarité dans l'échange. « [...] Je dirais que l'Accorderie, c'est un espace d'entraide où les différences se conjuguent, où on rencontre de nouvelles personnes, c'est un espace convivial, [...], pis on s'entend, c'est un vecteur de construction de nouveaux liens sociaux (ENT_007, 165-169).

Finalement, pour certains Accordeurs plus âgés, les liens entre pratiques socioéconomiques solidaires et isolement apparaissent de manière fréquente dans les discours : « [...] Euh...en fait quand je suis rentré dans l'Accorderie, j'ai eu enfin un réseau, c'était comme si je n'existais pas avant. Je me sentais comme isolé avant, mais maintenant, ça l'est plus » (ENT_008, L. 236-239).

T'sé j'en ai fait beaucoup ; parce que j'ai connu des personnes, t'sais pis tu ferais tu ça, tu sais faire ça, parce que quand on commence à connaître plusieurs personnes, on parle de qu'est-ce qu'on offre, mais aussi les gens voient ce que tu fais à part de qu'est que t'offres. [...] Feque [*sic*] là tu n'es plus isolé, tu te sens utile à la société en faisant des échanges. (ENT_003, L.65-69)

Que ce soit dans le cas du développement d'un réseau socioéconomique solidaire ou tout simplement dans le cadre d'échanges marchands non monétaires, les répondants perçoivent l'ARN comme une initiative qui part d'une valorisation des capacités de la personne.

Ce constat pourrait être vu dans deux dimensions différentes. D'abord, l'ARN offre aux personnes vivant des situations de pauvreté et d'isolement la possibilité de rencontrer d'autres personnes et d'avoir des services en bénéficiant d'un réseau d'entraide. Dans un second temps, cette possibilité de nouer de nouveaux contacts constitue un point de départ, une occasion d'effectuer des échanges solidaires. Enfin, ces échanges permettent de créer, de restaurer ou de maintenir des liens sociaux, dépendant des énoncés dimensionnels du lien social présentés à la figure 3. Ce qui fait que la majorité des Accordeurs rencontrés ont défini l'ARN par rapport à son impact sur les membres bénéficiant d'échanges solidaires.

5.4 - Échanges solidaires

Plusieurs personnes interrogées dans le cadre de cette recherche soulignent l'importance des échanges solidaires à l'ARN. Les échanges solidaires sont définis par certains répondants comme l'accès à des services en échangeant du temps et non de l'argent : « [...] ce qui fait que

pour aller un peu plus loin dans le lien social en se retrouvant ensemble et en échangeant du temps, c'est ça le vrai sens des échanges... euh solidaires » (ENT_010. 184-186). D'autres les définissent comme un moyen de répondre à des besoins quotidiens sans passer par l'argent : « [...] On s'est installé ici depuis mars 2016, on a tout remis en état, c'était [*sic*] pas comme ça dans l'ancien local. Feque [*sic*] c'est ça, on continue à chaque jour d'échanger des services, et ça nous permet de sauver de l'argent » (ENT_007, L. 187-189).

Un autre élément qui retient notre attention dans cette troisième catégorie, c'est que nous constatons que les répondants évoquent la dimension de solidarité de façon peu différente de celle dont ils l'ont évoquée dans les catégories précédentes. Dans la première catégorie, la solidarité renvoyait uniquement à la réciprocité. Par contre, ici, en plus d'être fonction de la réciprocité, elle apparaît comme une valeur commune à l'ensemble des Accordeurs. La solidarité serait donc fonction de la complicité. À ce titre, la solidarité renforce la cohésion en soudant les Accordeurs entre eux.

D'un autre côté, nous constatons des rapports étroits entre cette nouvelle forme de solidarité dite de « complicité » et la motivation des Accordeurs à offrir des services. En effet, les Accordeurs sont plus à l'aise de proposer des services quand ils évoluent dans une solidarité de proximité : « [...] il y a comme une sorte de complicité. Hahaha, [rires...]. Mais c'est vrai qu'avec la création du comité de la vie associative, on est comme devenus plus proches l'un de l'autre, on ne se sent pas gênés non plus d'offrir des services ou de proposer kekchoz [*sic*] sur la plateforme » (ENT_003, L. 218- 221).

Si ce nouveau constat s'applique à l'essence même de ce qu'est l'ÉSS, une économie de complicité basée sur la réciprocité, il concerne également les échanges. Au terme de cette observation, les échanges solidaires se présentent comme un système où chacun apporte ses richesses et peut bénéficier de celles des autres. Cela explique pourquoi nous les avons constitués en « catégorie » dans notre exercice de codification.

5.4.1 - Des perceptions reliées à la volonté d'établir des liens sociaux

Trois répondants ont défini les échanges solidaires comme une volonté d'établir des liens sociaux. Pour le répondant 2, il existe une véritable demande sociale qui s'exprime sous la forme

d'un souhait d'échanges solidaires. À cet effet, il perçoit l'Accorderie comme un lieu d'expression des besoins, parfois de co-construction de services : « [...] Jusqu'à présent j'ai offert plusieurs services, parce qu'il y a une demande plus ou moins croissante, et on sent que du monde veut échanger des services plus qu'auparavant [...] » (ENT_002, L. 32-34).

En outre, le répondant 3 souligne que cette demande croissante vient du fait qu'il y a beaucoup de personnes qui cherchent à établir des liens avec d'autres personnes. Il nous dit que les échanges de services seraient effectués dans le seul but de créer de nouveaux liens ou de tisser un réseau social.

Mettons qu'il y a une soirée, ou de la cuisine collective, je ne sais pas moi, des choses comme ça, on va sûrement y aller, pis jaser avec du monde. Je te contais tantôt comment ça se passait lors de nos soupers spaghetti. C'est un peu la même chose. De plus en plus de personnes cherchent à se faire des amis t'sé, elles essayent de sortir de leur coin de confort, pis, aller à la rencontre des autres. (ENT_003, L. 186-190)

Deux autres répondants résument parfaitement, selon nous, la conception des échanges solidaires par rapport au lien social :

[...] Les activités de groupe, surtout au niveau de la peinture, on a fait de la peinture sur tissu, pis de la peinture sur verre, pis l'avantage que ça l'a [*sic*] de faire des activités comme ça en groupe, c'est que ça stimule la créativité, ça intensifie les échanges et ça amène à la création veut, veut pas des liens. La création du lien social dépend en quelque sorte du caractère des échanges, t'sé, solidaire. (ENT_002, L.283-288)

Sinon, moi, ce que j'offre énormément, vu que je suis mère monoparentale, c'est beaucoup de la couture, je fais soit de la réparation de rideau, de vêtements, des camisoles, pantalons, ou quelques rares fois de la cuisine urbaine. C'est des échanges comme ça qui nous conduisent aux autres ou qui font que les autres viennent vers nous. Et, étant donné qu'ils ne sont pas payants en argent, il est plus facile de maintenir les liens de contact à ce niveau-là. (ENT_009, L. 125-131)

Dans ce même ordre d'idées, d'autres répondants ajoutent que ces types d'échange permettent non seulement à l'Accorderie de continuer d'exister dans le temps, mais aussi aux Accordeurs de continuer à rencontrer de nouvelles personnes au jour le jour :

On vient rechercher un peu nos forces, nos aptitudes, pis on les met de l'avant, pis [*sic*] on fait un échange avec des gens qui ont aussi des forces et des aptitudes qui sont différentes souvent complémentaires; parce que quand on fait une demande de services à quelqu'un, on fait en sorte que l'Accorderie continue d'exister et en même temps les deux personnes dans l'échange se valorisent tous les deux, et on continue à faire de nouvelles connaissances; moi je trouve, c'est ça le point fort de l'Accorderie. (ENT_007, 390-396)

Oui, je suis très satisfait des services de coiffure que [jeanne] m'a rendus. Elle a pris soin de faire ça comme faut. Euh... je vais également lui demander de... de coiffer mon fils. [Hahaha, rires]. Et, comme je sais qu'elle a beaucoup d'expérience en coiffure, euh... je sais qu'elle est compétente par les services qu'elle m'a rendus euh... c'est sûr que ça va être agréable de continuer d'échanger avec elle. Je pense aussi que ça permet de... comment dire... euh... de vivifier un peu l'Accorderie. (ENT_004, L. 275-281)

Il apparaît intéressant de constater que, pour certains Accordeurs, les échanges solidaires renvoient aux conditions mêmes d'existence de l'Accorderie : « L'Accorderie est un organisme mis sur pied pour faciliter les échanges » (ENT_003, L. 292-293) ; alors que pour d'autres l'échange de service en tant que tel n'est pas le principal motif d'adhésion.

Cette différence de point de vue ne semble pas reposer sur la fonction des Accordeurs à l'ARN, ni sur la quantité d'heures ou de services échangés dans une année. Elle reflète plutôt les valeurs et les convictions personnelles de chacune des personnes participant à la recherche. Cependant pour la plupart des répondants, l'échange de services n'est qu'un moyen d'arriver à un but précis : la création dans la proximité d'un projet social égalitaire et associatif.

Ce terme « d'égalité » est pratiquement ressorti dans la plupart des entrevues que nous avons effectuées. Cela nous permet de constater que les différentes façons de concevoir les échanges solidaires selon les répondants ne semblent pas être exclusives. Mais cette diversité nous semble tenir compte d'une certaine identité, du caractère égalitaire des échanges et de la dynamique associative.

5.4.2 - L'égalité

Les résultats de la recherche en ce qui a trait à la conception des échanges solidaires comme forme particulière de relations montrent aussi que l'égalité est un dénominateur commun de ces échanges. Environ huit répondants sur onze, ce qui représente plus de 72 % de notre échantillon ont abordé ce thème, soit pour expliquer la nature des rapports ou des relations interpersonnelles, soit pour parler de la nature des échanges en tant que tels. Ce constat est d'autant plus surprenant que nous avons pu retracer des liens dans le discours des répondants avec les catégories précédentes.

Une première dimension de l'égalité, selon les personnes interviewées, est ressortie dans les discours sur les conditions pour devenir membre de l'ARN. Il n'y a aucun critère particulier d'adhésion ou de sélection.

Sauf que c'est un système d'échange formidable, au niveau individuel, ça me permet d'avoir des services que je ne pourrais pas m'offrir, parce que je suis étudiante, et je n'ai pas un gros revenu. Euh... feque [*sic*] c'est ça, c'est la mise en place d'un superbe réseau d'échanges de services qui favorise la mixité sociale. Tout le monde peut être membre de l'Accorderie, indépendamment de son origine ethnique, son âge, son sexe, sa culture, je ne sais pas moi, son niveau de revenu. Tout le monde, vraiment tout le monde. (ENT_011, L. 358-364)

Le plus important pour [Marie], pour moé tou [*sic*], c'est au niveau collectif. Grâce à l'Accorderie, j'ai l'impression de vivre dans une société plus solidaire, plus égalitaire, j'ai l'impression que je ne suis pas toute seule avec des choses pour lesquelles je suis totalement incompétente. Euh... ça valorise les talents, les habilités, les connaissances des personnes, et en plus, c'est [*sic*] pas compliqué, tout le monde peut être membre de l'Accorderie. (ENT_009, L. 331-337)

Si, dans la conception des répondants, les conditions de création du lien social et de la solidarité requièrent que l'égalité soit à la base des rapports, ce que le mémoire a tenté de montrer, cet antagonisme semble s'accroître avec les dimensions de l'égalité.

De cette manière, trois répondants soulignent une deuxième dimension de l'égalité qui nous apparaît comme centrale : les heures ont toutes la même valeur peu importe l'Accordeur ou le service échangé.

Ok, ben ma définition, moi c'est un organisme qui s'occupe de l'inclusion sociale et de la lutte contre la pauvreté ; comme par exemple la valeur, euh... les valeurs qu'ont l'Accorderie c'est une heure égale une heure, pis tous les échanges de service, ils valent tous la même chose, comme par exemple une heure de covoiturage, ça a la même valeur qu'une heure de conversation anglaise, il y a pas un service qui est plus haut, pis [*sic*] un autre qui est plus bas, tu comprends, ils sont tous sur la même... Une heure c'est une heure de n'importe quoi. (ENT_002, L. 86-92)

Les services que j'ai proposés spontanément, euh... j'ai proposé des services de correction et de traitement de textes, aussi de l'accompagnement en français pour notamment un Accordeur qui était nouvel arrivant à Rimouski ; par la suite j'avais un dégât d'eau à la maison, et j'ai pu utiliser une partie de mes heures pour payer le service du plombier. Feque [*sic*] là, euh... c'est ça, c'est gagnant-gagnant. Le principe est clair, une heure de services rendus équivaut à une heure de services reçus. [...]. (ENT_009, L. 402-408)

Le fait que c'est une heure pour heure, ça met tout le monde sur un même pied d'égalité. Et c'est aussi ça qui est le fun, c'est de voir qu'une heure de service d'un électricien est égale à une heure d'une personne mettons qui a fait la permanence au local. Que ce soit un coup de main pour déménager, un cours de yoga, en passant par un changement de pneu, les heures sont égales. Que vous vouliez partager vos compétences ou que vous ayez besoin simplement d'un service, tout ce que vous avez à payer, c'est un peu de votre temps. [...]. (ENT_008, L.401-407)

Bien qu'à l'Accorderie c'est un rapport donnant-donnant fondé sur des valeurs d'égalité et d'équité, les propos des répondants en ce qui a trait au lien social et la solidarité sont un peu mitigés par rapport aux deux premières catégories présentées.

Ce discours nouveau permet de faire ressortir deux grandes tendances : les échanges solidaires, tels qu'ils se font à l'Accorderie, sont possibles seulement à l'intérieur d'un réseau d'amis ; et ce réseau d'amis permet d'accroître le capital social.

5.4.3 - Réseau d'amis et capital social pour comprendre le sens des échanges solidaires

Au-delà de l'aspect égalité, il est intéressant de constater l'importance que les répondants accordent aux mécanismes de construction des amitiés à l'ARN. Ces mécanismes, qui peuvent aller d'une simple rencontre au local de l'Accorderie à des échanges plus larges, leur ont permis de faire des liens directs avec le concept de capital social dans le sens bourdieusien du terme, c'est-à-dire un réseau de « relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance²⁶ ». Le rôle du capital social à cet effet, suivant le discours des répondants, serait de rendre les échanges à l'Accorderie plus diversifiés : « Plus on a d'Accordeurs, plus on a de compétences qui se croisent. Ça feque [*sic*] le capital social s'élargit davantage et les échanges se diversifient [...] » (ENT_008, 393-394).

Ces propos montrent que le capital social est un élément important pour comprendre la dynamique des échanges à l'Accorderie. Les discours des répondants dans la première catégorie portant sur le lien social et sur la solidarité montrent une corrélation intéressante. D'une part, les Accordeurs s'échangent des services entre eux, et seulement entre eux. D'autre part, ils définissent un portail intranet pour communiquer entre eux. De façon simplifiée, le capital social renvoie à un cercle de personnes constituées en réseau pour s'échanger des services. Ces échanges étant

²⁶ Lire dans Bourdieu, P. (1980), *Le capital social, Notes provisoires*, Actes de recherche en sciences sociales, no 31, p.3.

qualifiés de solidaires, puisque les membres du groupe excluent l'usage de l'argent dans les rapports : « [...] il n'y a pas d'argent là ; comme moi là quand je suis venu ici, j'ai juste des heures de temps là pour faire de la permanence » (ENT_002, L. 83-84).

Mais le groupe n'est pas automatiquement ouvert à tout le monde ; « [...] si on n'est pas dans l'Accorderie, on n'a pas cette relation-là, là, parce qu'il faut être membre, t'sé on a des, comment je dirais ça, des points qu'on se rassemble, parce que dans le fond il faut que tu aies les mêmes valeurs » (ENT_002, L. 126-128).

Bien qu'il n'existe aucun critère particulier d'adhésion, comme le répondant 11 l'a souligné, il y a quand même de petites formalités administratives à remplir avant d'intégrer le réseau.

De cette manière, le répondant 7 souligne la nécessité que le groupe soit plus ouvert, pour non seulement favoriser la diversité des échanges, mais pour essayer d'aller à la rencontre des personnes qui vivent des situations d'isolement. « [...] Pis je pense aussi qu'y a du travail à faire pour essayer d'élargir le réseau, t'sé, justement ceux qui sont sur l'aide sociale par exemple, ça serait l'fun d'essayer d'aller les chercher, d'essayer de les recruter pour justement fortifier les liens, pis tout ça » (ENT_007, L. 191-194).

Nous pouvons ainsi constater que l'augmentation du capital social, présenté ici comme l'implication et la participation active des Accordeurs mus par la volonté de faire des échanges solidaires, permet d'augmenter le cercle d'amis et de vaincre l'exclusion sociale. À cet effet un répondant témoigne :

Oui, ah oui, là, là mon... mon cercle d'amis est tellement grand, comme moi pour une personne qui était inconnue de la région parce que, t'sé j'étais nouvelle arrivée, mais là j'ai commencé tranquillement, pis là à cette heure ben, je rencontre toujours quelqu'un dans ma semaine qui vient de l'Accorderie soit, pas rien qu'ici là, ailleurs... ça fait que je connais des contacts, pis des fois, les contacts eux autres ils amènent des gens, pour être membres de l'Accorderie, vu que, gardes, le réseau ils disent ah, tu devrais y aller, c'est l'fun, moi j'ai essayé pis tu sais, ça grandit le cercle, t'sé de, de, de, humain, là, on peut dire d'amis pis d'amis. (ENT_002, L. 131-138)

Si, dans l'ensemble, les personnes que nous avons rencontrées ont abordé le capital social dans ses aspects les plus fondamentaux (réseaux, valeurs et normes), elles ont toutefois souligné son rôle dans la construction d'une communauté :

Parce que dans ma tête, plus il y a de liens qui se créent, plus il y d'intérêts qui se croisent, plus il y a des projets comme de créés, plus il y a l'occasion de construire des projets sur le territoire, de construire des relations, de construire des espaces communs, pis t'sé, ça multiplie les réseaux, pis on sait à quel point le capital social c'est kekchoz [sic] qui construit une communauté, t'sé. (ENT_010, L. 251-255)

En outre, le fait que « les échanges [solidaires] se font [sic] exclusivement entre Accordeurs » (ENT_008, L.31) conduirait à rendre le climat plus convivial et plus sociable. La sociabilité, souvent déterminée par le capital social des individus (Levesque et *al.*, 1999), s'avère un incubateur de cette convivialité à l'Accorderie Rimouski-Neigette.

5.4.4 - Convivialité et sociabilité, deux aspects importants dans la lutte contre l'isolement

Selon certains répondants, s'il y a deux éléments, à côté des échanges solidaires, qui permettent à l'ARN de poursuivre sa mission de lutte contre l'isolement, ce sont la convivialité et la sociabilité. Ces deux termes, dont le premier renvoie étymologiquement à la qualité de ce qui est agréable, ou au caractère chaleureux des relations entre les personnes au sein d'un groupe, et le deuxième à l'aptitude d'une personne à évoluer de façon adaptée dans un groupe donné, ont été évoqués par plus de 40 % de notre échantillon.

Le répondant 6 a abordé dans un premier temps la convivialité dans son sens le plus simple : « [...] c'est vrai que c'est convivial là, les gens sont super sympathiques » (ENT_006, L. 90-91); et dans un second temps dans un sens un peu plus large « [...] Dans un climat agréable et convivial, euh... ça nous permet de justement faire des échanges de services, d'obtenir des choses qui habituellement, on aurait dû payer pour, feque ça c'est vraiment un point fort... c'est, c'est justement super inclusif, t'sé tout le monde peut... peut faire partie de l'Accorderie» (ENT_006, L.175-179).

Ainsi, pour certains répondants, il ne peut y avoir d'échanges [solidaires] sans la convivialité. C'est même une condition première à l'établissement d'une relation de confiance.

[...] Moi je pense que ce serait la convivialité. Déjà en partant là, c'est... avoir accès à autant de personnes que ça, euh... de manière aussi simple que ça, de... il y a quelque chose de justement très simple. Ça... je trouve que ça encourage à contacter les gens, pis à échanger, il y a quelque chose, moi quand je pense à l'Accorderie, ça me fait beaucoup sourire. Il y a quelque chose de beau là-dedans dans le fait de, ah bon, je vais appeler quelqu'un, on va se faire confiance [...]. (ENT_009, L. 170-174)

C'est déjà bon le fait d'avoir un outil informatique, une plateforme qui permet de faire des échanges, euh... de façon conviviale, par internet, pis ensuite de se rencontrer. Et ça c'est un aspect important pour la confiance, tu vois. C'est aussi d'avoir une subvention pour avoir un local, pis éventuellement une personne salariée qui soit sociable, on s'entend, un membre Accordeur pour assurer la coordination. (ENT_010, L. 178-182)

Parlant de convivialité, d'autres établissent des liens directs avec la mission de lutte contre l'isolement que l'Accorderie s'est donnée.

Je trouve que c'est le genre de projet convivial, pertinent, et humm qui est utilitaire à la limite, dans le sens où on peut faire un 5 à 7, mais bon il y a du monde qui dit ça sert à rien, on veut juste se rencontrer, ben là ça permet de rencontrer des gens qui n'ont pas nécessairement des intérêts communs, mais qui ont des besoins communs, t'sé ». Ça permet de contrer l'isolement [...] (ENT_009, L.255-259).

[...] si t'es une personne, euh... qui est plus isolée, qui est plus seule, mais avec l'Accorderie aussi tu peux entrer en contact avec beaucoup de gens différents, même t'sé, du monde gentil... euh... un groupe de personnes ou une personne t'sé, euh... comme là, là une personne à personne, mais aussi ça peut être deux, trois personnes avec toi, quatre, cinq ou plus, t'sé tu peux avoir des relations personnelles dans un climat convivial. Feque [*sic*] là, tu ne restes pas dans ton coin, tu pars là où c'est aimable, là où il y a du monde fin. (ENT_002, L. 60-65)

Outre le fait que des relations d'échange conviviales aident les individus à sortir de l'isolement, deux principaux constats suscitent la curiosité quant aux conditions de préserver le climat convivial. Premièrement, le répondant 11 souligne qu'une grande partie des Accordeurs sont des personnes engagées, par conséquent la sociabilité est naturelle chez eux : « C'est souvent des personnes qui ont les mêmes valeurs, et c'est aussi des gens qui sont déjà très impliqués dans la communauté. Pas le choix d'être sociable avec tout le monde-là [...] (ENT_011, L. 295-296). À cet effet le caractère sociable d'une personne donnée détermine le climat convivial des échanges, comme le répondant 9 l'a souligné plus haut.

Un deuxième constat, c'est que la sociabilité constitue selon le répondant 7 la forme la plus pure de la réalité des échanges à l'Accorderie Rimouski-Neigette, au sens où les interactions épousent les valeurs et la philosophie de l'organisme. Aussi explique-t-il que :

Quand vous vous inscrivez [à l'Accorderie], on vous donne 15 heures de temps que vous pouvez utiliser pour prendre des services de différentes personnes. Feque [*sic*] je dis souvent aux gens ça vaut la peine de s'impliquer parce que on a déjà des heures en partant. Pis [*sic*] c'est riche l'Accorderie, t'sé, le caractère sociable, c'est ça qui rend les échanges

de services agréables en bout de ligne. C'est un réseau social qui se crée avec des personnes qui partagent souvent des valeurs communes. (ENT_007, L. 212-217)

Bref, l'Accorderie lutte efficacement contre l'isolement en développant, de façon ponctuelle, un réseau d'échange solidaire et convivial où les individus sont autonomes et libres dans leurs actions. La dimension d'autonomie est particulièrement intéressante, au même titre que le capital social évoqué précédemment pour comprendre la dynamique des échanges, d'autant plus qu'elle ressorte du discours des répondants.

5.4.5 - Autonomie de décision et liberté d'actions

Seulement deux de nos répondants, sur nos onze cas ont souligné les aspects de l'autonomie de décision et la liberté d'actions des membres de l'ARN. Ces deux dimensions particulières des échanges solidaires nous rappellent certains principes phares de l'économie sociale et solidaire dont la démocratie et ceux qui stipulent que tout le monde est libre de prendre des décisions.

Selon le répondant 8, les Accordeurs sont autonomes dans leurs demandes. Aussi, lors des échanges de service, il relève de la responsabilité de l'Accordeur qui demande de vérifier si l'Accordeur qui offre est toujours disponible et disposé à donner le service.

J'aime beaucoup l'idée parce que j'aime que mes gestes portent vers un idéal, t'sé t'es libre dans tes actions. Moi par exemple, je vérifie toujours avec [Jacques] pour savoir si quand ça adonne pour la peinture. Lui-même il fait de même. Et comme je te l'ai dit tantôt là, personne n'est obligé de faire quoi que ce soit. La personne peut dire oui, tout comme elle peut choisir de dire non, t'sé, il n'y a pas de redevance. Donc j'aime ces genres d'échanges là pis de de vie en communautaire là [...]. (ENT_008, L. 132-137)

Le répondant 4 abonde dans le même sens. Cependant, il ajoute que l'autonomie de décision ainsi que la liberté d'actions dont il jouit lui permet d'avoir du plaisir quand vient le moment de faire un échange de service.

Oui t'es dans une association, oui des fois ça bouge plus ; moi quand j'ai embarqué, j'ai été, j'ai été pris dans l'engrenage à un moment donné, pis ça a été correct, t'sé. Mais je me dis, tu n'es pas obligé de, de dire oui pareil. Si tu ne peux pas... t'sé c'est pas il faut que tu rendes tant de services dans ton année-là. Ce n'est pas ça non plus, t'sé, je ne me sens pas obligé. Quand je le fais, c'est parce que ça me fait plaisir. (ENT_004, L. 191-196)

Ainsi, nous constatons clairement que les perceptions des répondants sur les échanges solidaires varient d'une dimension à l'autre. En résumé, ils nous disent que ces types d'échange permettent d'une part, aux Accordeurs de satisfaire certains besoins d'ordre social ou économique, et que d'autre part, ils permettent la recombinaison des activités anciennes, déstructurées dans les mutations du système économique actuel. C'est le retour à l'économie d'entraide et à l'économie de partage.

5.5 - L'Accorderie Rimouski-Neigette et développement local : nos observations sur le processus de construction.

L'ARN est par essence une initiative d'ÉSS portée par des acteurs du milieu. C'est que nous relevons des discours des répondants. Si les aspects, retombées pratiques de l'organisme pour la communauté, et la centralisation des activités sont apparus dans les premiers discours, plus d'un tiers de nos répondants soutiennent que c'est avant tout une initiative mise en place par des acteurs locaux. Ici, le mot « acteur » fait référence aux Accordeurs comme parties prenantes de l'Accorderie. En effet, ils soutiennent dans un premier temps que l'implantation d'une Accorderie à Rimouski a été pensée dans l'objectif de répondre à certains besoins de la communauté, notamment au besoin de contrer l'exclusion sociale, au besoin d'appartenance collective et de solidarité.

Euh... humm, l'Accorderie est là pour, est là pour faire sa part, euh pour... d'un sens contrer la pauvreté, parce que ça ne vient pas fouiller dans nos portefeuilles. Euh elle est là aussi pour maintenir la solidarité et combler d'autres besoins essentiels. Quand on a créé l'Accorderie, c'était justement dans cette idée-là de rassembler du monde ensemble et de leur permettre d'échanger des services ici même, à Rimouski. (ENT_003, L. 212-215)

Mais qu'est-ce qui est essentiel à la vie dans le fond comme un toit, la nourriture à tous les jours, les vêtements et surtout avoir un réseau d'amis ? L'Accorderie, selon moi, existe pour une cause, des gens qui à tous les jours ont de la misère à faire face à des obligations souvent personnelles, et même à des problèmes d'ordre relationnel. (ENT_007, L. 254-258)

Hormis certains besoins qui ont conduit à la création de l'Accorderie, nous constatons aussi que les acteurs impliqués développent une relation très étroite avec l'organisme : « [...] ah, moi je te dirais, devenir membre, c'est l'adopter » (ENT_007, L.317) ; et par le fait même ils pensent que

cette attitude a des retombées pratiques sur la communauté : « En fait qu'est-ce que ça donne à la population selon moi, ça donne qu'il y a des besoins qui sont comblés, ça fait qu'on est plus utile à notre communauté, pis il y a aussi toute cette construction sociale entre les membres ; et ça là moi je pense que c'est très important [...] » (ENT_007, L. 319-322).

Ce constat que le milieu est aussi une construction sociale, au-delà de ses aspects biophysiques ou géographiques est particulièrement révélateur. Dans le cas de l'Accorderie Rimouski-Neigette, le rapport que les Accordeurs développent avec leur milieu se pose non seulement en termes économiques (ressources, isolement créé par la pauvreté), mais aussi en termes sociaux, dont le besoin d'appartenance. À cet effet, le milieu devient un espace organisé ou tout simplement le résultat des interrelations entre les acteurs qui le construisent. L'Accorderie Rimouski-Neigette, comme initiative sociale, contribue au développement local du milieu par les représentations de ses acteurs : « L'Accorderie influence le milieu, tout autant que le milieu influence l'Accorderie » (ENT_010, L. 249).

5.5.1 - L'idée de communauté

Au-delà des aspects d'initiative portée par des acteurs du milieu, nous avons aussi remarqué l'idée de communauté dans les discours de trois principaux répondants. L'un d'entre eux, le répondant 6, commence par souligner que l'Accorderie Rimouski-Neigette est une initiative essentiellement communautaire : « Certes c'est un organisme qui met en relation des membres, des personnes dans un système d'échange, mais c'est également un organisme communautaire [...] » (ENT_006, L. 276-277) ; pour ensuite enchaîner sur la dimension du développement local : « [...] et c'est par l'intermédiaire d'une monnaie virtuelle, cette monnaie, c'est le temps. Ça permet ainsi de valoriser toutes les ressources locales, je dirais toutes les forces vives de la communauté » (ENT_006, L.285-286).

Un autre répondant nous parle de communauté de représentations, comme pour expliquer que l'Accorderie Rimouski-Neigette serait un espace porteur d'idées [économiques et sociales] spécifiques : « Plus il y a des personnes qui adhèrent et, forcément, plus il y a des services proposés ou échangés, et plus cet espace d'idées s'élargit et fait une communauté de représentations » (ENT_010, L. 310-311). Et, selon lui, les échanges de compétence sont plus vivants dans une

communauté de représentations : « la diversité d'idées, c'est ça qui est bien, ça élargit le réseau et vivifie davantage les échanges de service. Du moment qu'on a du temps à donner aux autres, on peut s'inscrire à l'Accorderie » (ENT_010, L. 322).

En revanche, pour certains répondants, l'offre de services n'est pas le seul critère [économique] qui a motivé des personnes à devenir membres de l'Accorderie, il y a aussi un critère social lié à une communauté d'action.

5.6 - Les points faibles de l'Accorderie Rimouski-Neigette

La cinquième et dernière catégorie ressortie dans les entrevues concerne les points faibles de l'Accorderie Rimouski-Neigette. Par « points faibles », les répondants entendent des éléments qui empêcheraient le plein fonctionnement de l'organisme, par opposition aux points forts qui seraient des éléments motivants ou qui font fonctionner l'organisme. Ainsi, selon ce qu'ils nous ont dit, nous avons repéré trois principaux aspects des points faibles à l'Accorderie Rimouski-Neigette. Le premier serait un manque de moyens financiers. L'organisme, dans certains cas, fait face à des besoins financiers pour payer son local de fonctionnement et la personne salariée qui s'occupe de la coordination. Le deuxième aspect serait la non-implication ou manque d'implication de certains Accordeurs. Dans quelques cas, certains membres ne donnent plus suite à leur inscription initiale ou ne font aucune transaction²⁷. Le troisième et dernier aspect tourne autour de certains enjeux entourant les offres de service ou la gestion. Certains répondants disent que certains membres n'honorent pas toujours les offres de service qu'ils proposent dans le portail Intranet. D'autres évoquent des problèmes de gestion, surtout dans la coordination des tâches de permanence au local de l'Accorderie.

5.6.1 - Des difficultés dues au manque de moyens financiers

Trois principaux répondants, soit 27,3 % de notre échantillon ont abordé ce point dans leur discours. Bien que le fonctionnement de l'Accorderie en termes de services qu'elle propose ne dépende pas des facteurs économiques, car les échanges sont rémunérés par une monnaie sociale, n'empêche que ces membres doivent faire face à certaines obligations. Dans certains cas, ces obligations étant liées aux factures du local de la permanence et de sa maintenance : « je dirais

²⁷ Soit l'Accordeur propose d'offrir un service quelconque, ou soit il fait la demande d'un service.

aussi que des fois, l'Accorderie a eu à faire face à des difficultés financières, surtout quand vient le temps de payer le local, l'Internet, l'hydro, tout ça, » (ENT_001, L.148-150). Dans d'autres cas, ces obligations étant liées au salaire de la personne affectée à la coordination principale, « T'sé souvent quand que l'argent est mis en compte, pour payer la coordo [*sic*] mettons, on n'a pas toujours les moyens » (ENT_002, L.140-141).

Le répondant 7 abonde dans le même sens en soulignant que l'aspect financier est un problème commun aux organismes communautaires qui dépendent, dans la majorité des cas, des subventions gouvernementales, ou des dons des organismes privés :

[...] même si c'est un service qui est gratuit entre les usagers, il reste que ça leur prend une façon d'être financé pour justement payer le local et la coordonnatrice ; pis ça c'est un problème qui va être difficile à surmonter t'sé ; parce que c'est commun aux organismes communautaires, donc, il faut absolument qu'ils se trouvent des façons de financement, je ne sais pas moi, le gouvernement ou des fondations privées, mais il faut absolument que ça aille de l'avant. (ENT_007, L.223-228)

Ordinairement, les cotisations annuelles des membres ne suffisent pas pour répondre à ces besoins à cause de la faiblesse du montant désigné, souligne le répondant 2 :

Quand on devient membre, on achète notre part sociale pour 10 dollars, remboursable à n'importe quel moment qu'on décide mettre fin à son statut de membre. En plus de ça, il y a une autre 10 dollars à cotiser à chaque année ; feque on s'entend là, ça peut rien faire, t'sé, c'est quasiment insignifiant face aux défis actuels de l'Accorderie. (ENT_002, L. 245-249)

En plus d'être relativement faible, la cotisation annuelle est variable selon le répondant 7 : « Il me semble que la cotisation varie dépendamment [*sic*] de la date à laquelle la personne s'est inscrite tout le monde n'est pas obligé de payer en même temps là. C'est [*sic*] pas stable, même quand des fois ils fixent une date limite » (ENT_007, L. 288-291).

5.6.2 - Non-implication ou manque d'implication de certains Accordeurs

À côté de certaines difficultés financières que les répondants ont soulignées comme points faibles de l'ARN, plus de 36 % de nos onze cas ont aussi soulevé le problème de l'implication. Pour certains, il y a des personnes qui se sont inscrites mais qui n'ont jamais participé à l'une ou l'autre des activités de l'Accorderie : « Moi, je ne parlerais même pas d'un manque d'implication, ils ne participent pas pantoute [*sic*], ces gens-là, ils ne savent pas c'est quoi on fait à l'Accorderie »

(ENT_010, L. 346-347). « [...] moi ce que je pense c'est que y en a beaucoup qui s'inscrivent dans l'Accorderie, par principe, mais qui après... euh..., l'utilisent pas vraiment » (ENT_007, L.160-162).

Pour d'autres, l'implication est relativement faible : « [...] feque c'est ça, on s'attend à ce que les membres s'impliquent davantage, parce que moi personnellement, je trouve que c'est [*sic*] pas assez » (ENT_011, L.327-328).

Dans l'un ou l'autre de ces deux cas, nous constatons que le problème d'implication serait particulièrement dû à un manque d'information ou de divulgation. Selon certains répondants, les activités de promotion devraient être intensifiées afin de faire connaître l'organisme davantage : « [...] il faut... il faut... on les informe que ça existe, on les dit ben garde [*sic*], je suis là-dedans, pis j'aime ça parce que je peux avoir ça, je peux... certains avantages on peut avoir pis ça » (ENT_005, L.122-124).

Quin, s'ils [les gens de Rimouski] savaient que ça existe... C'est pour ça que les activités de portes ouvertes, des journées de tenue de kiosques, c'est important, même pour ceux qui sont déjà membres. L'année dernière, il y avait même un kiosque à l'université, moi, personnellement j'y étais et j'ai rencontré des personnes qui s'étaient déjà inscrites, mais qui n'étaient pas assez sensibilisées sur la cause. Suite à cela, elles ont recommencé à fréquenter le local, c'était devenu plus inclusif. (ENT_002, L. 188-193)

Finalement, l'un des répondants s'est autocritiqué. Il soutient qu'il y a des moments où le goût de s'impliquer est plus élevé, comparé à d'autres :

Avec les bémols que j'ai mis de l'avant quand même ; faut pas que les gens soient surpris, mais oui définitivement, même moi personnellement, j'essaie de voir comment je peux, euh... améliorer mon expérience, juste avec moi-même là, mon expérience Accorderie, parce que je pense que j'ai la responsabilité aussi. Il y a des jours où ça me tente, d'autres, ça ne me tente pas. Ça ne devrait pas être ainsi. (ENT_009, L. 192-196)

On dirait que, j'ai l'impression qu'il y a plein de monde autour de moi, pis c'est comme ça. J'aimerais ça aller à l'Accorderie, c'est important, c'est un beau projet, mais oh, il y a toujours quelque chose d'autre, comme si ce n'était pas assez important. Ça j'avoue que moi-même que ça me questionne par rapport à ma propre motivation ; parce que, je ne suis pas plus intéressé, parce que j'ai des projets, t'sé. (ENT_009, L. 232-236)

5.6.3 - Enjeux des offres de service et de la gestion

Deux derniers points que les répondants ont soulignés dans les entrevues, en ce qui a trait aux points faibles de l'Accorderie Rimouski-Neigette, concernent, dans un premier temps, les offres de service en tant que telles et, dans un second temps, la gestion administrative ainsi que les tâches logistiques.

Dans le premier cas, deux de nos principaux répondants ont fait ressortir, dans des cas différents leurs déceptions en ce qui a trait aux offres de service : « [...] Pis des fois t'appelles des gens, pis ils ne sont pas disponibles, euh... ou ils n'offrent plus ce qu'ils disaient qu'ils offriraient ; ça c'est un peu plate [*sic*] hein » (ENT_010, L. 138-139).

[...] T'sé... feque le fait que, euh... t'en appelles pis euh... justement ils ne sont pas joignables ; là leurs horaires sont trop chargés feque ils n'ont pas de temps de t'offrir ce qu'ils sont supposés offrir, ou ils font plus vraiment partie de l'Accorderie, mais ils sont encore sur la liste ; euh... humm, ou euh... tu vois le menu, pis on dirait que quelque chose est offert, pis là quand tu cliques « rechercher » ah, non, il n'y a pas ce service-là. (ENT_002, L. 122-127)

Dans le second cas, le répondant 4 souligne les difficultés de trouver des Accordeurs disponibles pour s'occuper de la permanence, des tâches de gestion administrative en l'absence du coordonnateur ou de la coordonnatrice et du nettoyage du local à certains moments.

Mais là c'est sûr qu'à l'été tout le monde est un p'tit peu plus occupé, je pense que ça va recommencer plus à l'automne, t'sé comme moi je dirais c'est [*sic*] pas mal tout le temps les mêmes problèmes. Même pour la permanence là, on a de la misère à trouver du monde, d'autres p'tites affaires encore au local, le balai ou l'aspirateur... feque tu vois les problèmes sont là. Dès que la coordonnatrice est absente mettons, elle part en vacance, ça casse un peu le beat, t'sé [...]. (ENT_004, L. 301-307)

Hormis les points forts de l'Accorderie présentés dans les quatre premières catégories, les points faibles sont également présents, mais leurs effets ne sont pas si significatifs pour compromettre les objectifs et les valeurs de l'ARN. « [...] Dans toutes organisations, il y a des hauts et des bas, ça, là, tout le monde est conscient de ça. Mais les choses positives finissent toujours par prendre le dessus sur le négatif veut, veut pas » (ENT_009, L. 240-242).

Au terme de ce chapitre, les répondants ont clairement affirmé que l'Accorderie Rimouski-Neigette est une initiative d'économie sociale et solidaire qui crée le lien social et de la solidarité. Mais, il n'y a pas que ces dimensions que nous retrouvons à l'ARN. Ainsi, les dimensions d'égalité, de convivialité et de partage sont aussi très présentes.

CHAPITRE 6

INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Dans ce nouveau chapitre, nous tenterons exclusivement de mettre en relation les résultats de la recherche avec des éléments de notre problématique, nos questions de recherche, notre cadre théorico-conceptuel, ainsi que notre démarche méthodologique.

Dans ce dernier cas, l'exercice consistera surtout à dégager en quoi les résultats obtenus à partir de l'échantillonnage par boule de neige permettent de généraliser à l'ensemble de la population. Ce dernier chapitre comprendra deux sections.

La première section portera sur la discussion des résultats. Les principales analyses devraient nous permettre de confirmer nos hypothèses de départ ou non. Nous appuierons nos explications à la fois sur nos entretiens en tant que faits, et sur des études apparentées menées par d'autres chercheurs. Nous proposerons également une analyse secondaire des points flagrants que nous n'avons pas mentionnés dans nos hypothèses, mais qui ont été ressortis dans les entretiens.

La deuxième section sera davantage axée sur la portée des résultats. À cet effet, nous tenterons de faire ressortir des comparaisons avec d'autres populations dans le cas de certaines études menées dans d'autres Accorderies. Cet exercice nous permettra d'apprécier l'utilité de nos résultats, ainsi que de faire le point sur les limites de la recherche.

Immédiatement après la présentation des deux principales sections qui constitueront ce chapitre, nous ferons une conclusion générale. Celle-ci reprendra le déroulement et les principales retombées de la recherche tant au plan théorique qu'au plan pratique. Ainsi, nous exposerons à nouveau les limites de la recherche et nous proposerons une réflexion sur les motivations, de même que sur les retombées des pratiques des Accordeurs dans leur milieu.

6.1 - Le lien social est d'abord une réalité observable à l'Accorderie Rimouski-Neigette

En acceptant de leur plein gré de collaborer à notre recherche (voir annexe IV), les répondants nous ont facilités la tâche de vérifier notre hypothèse générale de départ selon laquelle l'Accorderie Rimouski-Neigette crée un sentiment de communauté locale, de partage et d'entraide qui s'effectue dans la dynamisation des échanges. À cet effet, l'utilité sociale de l'Accorderie Rimouski-Neigette, en termes de retombées pour la communauté, serait fonction de ses objectifs, dont la création du lien social et de la solidarité.

Les principaux thèmes soulevés par les répondants dans les entrevues, ce que nous pourrions aussi appeler les points saillants, ont été regroupés autour de cinq catégories. D'une manière générale, l'interpénétration observée entre ces cinq catégories (voir figure 4) rend difficile la définition d'une frontière claire entre elles. À l'exception de la dernière catégorie, où les répondants ont plutôt fait ressortir certaines difficultés de fonctionnement de l'Accorderie Rimouski-Neigette, nous avons vu que la référence à des valeurs de solidarité, en termes de soutien mutuel, et à des valeurs de lien social coïncidait aux échanges de service, la principale activité de l'organisme. Cela constitue le premier point qui a retenu notre attention.

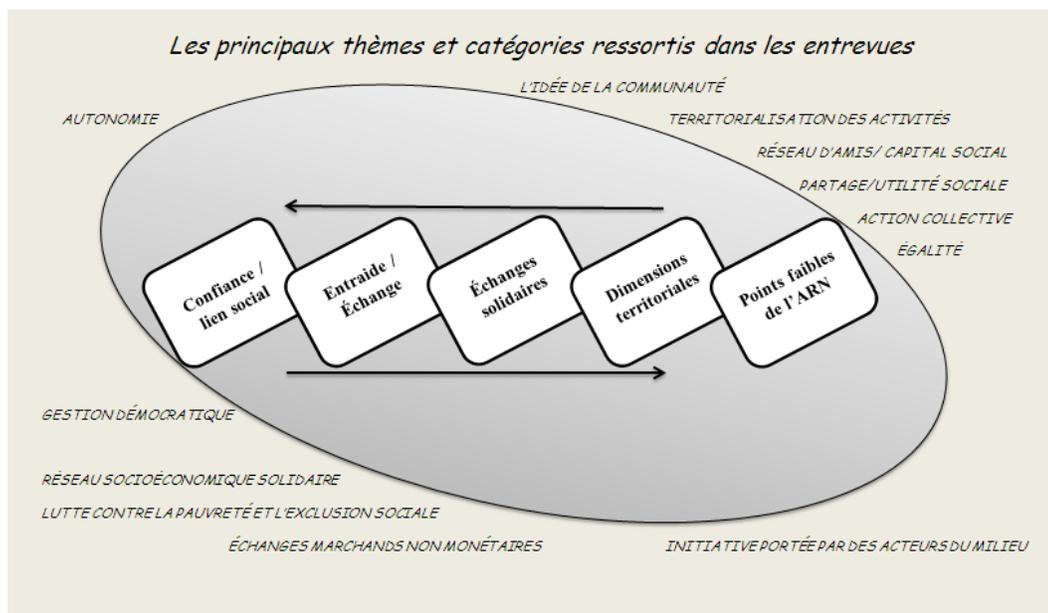


Figure 4.- Catégories et thèmes ressortis dans les entretiens.

Les jugements portés par certains, notamment pour différencier le lien social de la solidarité manquent souvent de fond selon le répondant 10, car il apparaît difficile d'objectiver en la matière : « Ben, écoutez, l'unité, euh... la solidarité, lien social tout ça, on ne peut pas les séparer, comme elles [certaines personnes] tentent de faire. Moi je les mettrai toutes [*sic*] dans un même sac » (ENT_010, L. 370-372). Nous pourrions ainsi croire que le lien social serait fonction de la solidarité ou vice versa, comme Chopart et Nogues (2001) ont tenté de le démontrer dans une étude menée sur les types de lien et les formes de reconnaissance.

Cependant, nous retrouvons un élément qui fait référence à la rubrique 2 de notre guide d'entretien (voir annexe II), et que nous jugeons important de mentionner d'emblée avant d'entrer dans les discussions proprement dites des résultats de la recherche. Il s'agit de ce qui motive les personnes à devenir membres de l'Accorderie. En effet, la majorité des répondants nous a expliqué que l'inscription des personnes à l'Accorderie était généralement justifiée par le souci de rencontrer des personnes ou de sortir de l'isolement. La démarche de soutien mutuel dépendrait de la volonté individuelle des Accordeurs et non d'un « forcing » externe. L'Accorderie est alors perçue comme un espace permettant aux membres de vivre une relation d'échanges. À cet effet, Paugam (2008) souligne que les relations interindividuelles d'échange sont une première condition à la création du lien social :

Le lien social de type participation élective [entre conjoints, amis, proches choisis...] relève de la socialisation extra familiale au cours de laquelle l'individu entre en contact avec d'autres individus qu'il apprend à connaître dans le cadre de groupe divers et d'institutions. Au cours de cette socialisation, l'individu est à la fois contraint par la nécessité de s'intégrer, de nourrir de bonnes relations d'échanges, mais en même temps autonome dans la mesure où il peut construire lui-même son réseau d'appartenance à partir duquel il pourra affirmer sa personnalité sous le regard des autres. (Paugam, 2012 : 6)

Simultanément, les échanges de service restent un déterminant important dans le rapprochement ou la rencontre des Accordeurs, dont beaucoup vivent des situations d'isolement.

D'un côté, en permettant le rapprochement ou la rencontre, l'Accorderie joue un rôle assez important dans son milieu d'implantation. D'un autre côté, les Accordeurs qui s'impliquent activement dans l'Accorderie sont souvent invités à mettre à contribution leurs talents, ce qui les rapproche de plus en plus les uns des autres.

Ce rappel des points saillants du chapitre précédent, dont les principales données tournaient autour du lien social, est utile pour faire le lien avec notre démarche théorico-conceptuelle d'analyse ainsi que notre question principale de recherche.

D'emblée, nous voyons que l'analyse des données révèle que l'ARN, en tant qu'initiative d'ÉSS, crée du lien social et de la solidarité, ce qui confirme l'hypothèse de la présente recherche. Cependant, cette hypothèse est sujette à diverses interprétations. D'une part, nous devons chercher à comprendre s'il s'agit du lien social de type électif, dont nous parle Paugam (2008), qui « laisse aux individus la liberté réelle d'établir des relations interpersonnelles selon leurs désirs, leurs aspirations et leurs valences émotionnelles » (*ibid.*) ; ou s'il s'agit du lien social développé par l'amitié et associé à la notion de fraternité. Les répondants de la recherche ont, à notre avis, répondu de façon systématique à l'une ou l'autre de ces interrogations en donnant leur point de vue sur les dimensions du lien social (voir figure 3).

D'autre part, pour revenir à notre question de recherche, nous trouvons intéressant de retourner sur certains aspects que les répondants ont mentionnés. Une bonne illustration des pistes de réponse est aussi donnée dans les énoncés dimensionnels du lien social (voir figure 3). En affirmant que le lien social est modulé par quatre principales dimensions dont la confiance, le partage, l'implication et la solidarité, les répondants induisent dans leurs réponses que le lien social dépend également d'une certaine forme d'attachement, non contraignante.

Selon une étude de Bernier (1998), la notion de lien social a évolué au fil des années et tente de passer d'une relation contraignante à une relation sans contrainte :

Toute la sociologie, depuis Durkheim, s'est édifiée sur cet axiome que les individus vivent et agissent sous la contrainte des rôles, des fonctions, des intérêts, des valeurs, des habitus, des rationalisations [...] ; la sociologie du lien social pose l'individu dans un rapport de désir du social. Elle concerne un individu qui se perçoit et s'assume comme tel et qui, aussi, perçoit les autres et les assume en tant qu'individus, donc sujets d'actions, de choix, de désirs. (Bernier, 1998 : 29-30)

Paugam (2008), de son côté, propose de recourir à la théorie de la pensée solidariste pour expliquer la genèse des dimensions du lien social. En effet, cette théorie permet d'expliquer

« qu'il n'existe pas, comme le soulignait Durkheim, de partie qui ne soit pas partie d'un tout, et que celui-ci est plus que la somme de ces parties » (Paugam, 2008 : 34). Dans le cas de l'Accorderie Rimouski-Neigette, les énoncés dimensionnels du lien social découlent d'une adhésion rationnelle des Accordeurs au principe de réciprocité qui lie l'Accordeur à l'Accorderie comme un tout.

Ainsi, dans les entrevues, nous avons remarqué un aspect de réciprocité dans les échanges, mais une réciprocité qui n'est pas contraignante. Nous pourrions même penser que la pleine autonomie dont jouissent les Accordeurs serait une condition de réussite des échanges à l'Accorderie. À cet effet, le lien social est plus fonctionnel, pour reprendre Bernier (1998), dans une relation d'échange où tout le monde se sent libre d'agir, de s'engager, mais aussi de se désengager. Mais la question n'est pas là, il faudrait aussi voir le rapport des quatre principales dimensions du lien social avec l'économie sociale et solidaire, ce qui constitue l'un des objectifs de la présente recherche.

6.2 - Du lien social dans une économie relationnelle

Avec l'exemple de l'Accorderie Rimouski-Neigette, nous retrouvons une économie sociale et solidaire inscrite dans des échanges de nature égalitaire. La dimension de l'égalité, comme nous l'avons indiqué dans le chapitre précédent, a souvent été dégagée des entrevues, soit pour caractériser les échanges, soit pour définir les relations interpersonnelles. Autrement dit, l'économie sociale et solidaire est en prise directe avec les aspirations des acteurs locaux ; c'est donc une économie relationnelle. Deux principaux éléments permettent d'expliquer ce constat. Nous prendrons d'abord comme exemple le discours sur l'entraide mise au point par certains répondants dans la deuxième catégorie et qui fait l'objet d'un consensus entre eux. Leurs propos allaient dans le sens que le lien social était la condition première de l'entraide.

Nous avons vu également dans le chapitre précédent que les répondants avaient caractérisé l'entraide, par des valeurs socioéconomiques solidaires. Cette catégorisation est intéressante pour deux raisons : d'une part, parce qu'elle fait ressortir la nature égalitaire des échanges en soi à l'Accorderie Rimouski-Neigette, des échanges solidaires/égalitaires qui sont régulés par une monnaie sociale, le temps, et que, d'autre part, elle montre comment les échanges constituent la base même de développement d'une relation de lien social. Ainsi expliqué par les répondants, les

deux notions seraient intimement liées : le lien social est possible dans les échanges solidaires et, en même temps, il ne peut pas y avoir d'échanges solidaires sans le partage des compétences, l'implication des Accordeurs, la confiance et la solidarité. Qu'apprendrons-nous de significatif à travers cette relation, en particulier, quant à cette imbrication du lien social dans les échanges solidaires/égalitaires ou vice versa ?

Pour préciser cette interconnexion, deux modalités de relation pourraient être alors mises en évidence. En premier lieu, les liens sociaux à l'Accorderie se manifestent dans les relations d'entraide : les Accordeurs s'associent pour se rendre mutuellement des services. Ce cas recoupe complètement l'orientation pour soi développée dans l'économie classique. Deuxième situation, les Accordeurs sont invités à participer aux activités et à s'ouvrir entre eux dans le but de créer un climat de confiance et de solidarité.

Nous retrouvons ici les idéaux démocratiques de l'économie sociale et solidaire. Mais, en même temps, il nous apparaît que le souci de s'associer ou de construire des actions constitue également un critère important dans une économie relationnelle, où même l'échange des services s'accompagne d'une dimension importante de valorisation de l'autre.

Pour reprendre l'idée de Parodie (2005), selon laquelle, les initiatives d'économie sociale et solidaire permettent de tisser des relations dans un milieu donné, l'exemple de l'ARN nous fait remarquer que ces relations dépendent de certains facteurs, dont la confiance, l'implication, le partage des compétences et la solidarité. Pour répondre à notre question de recherche, ces quatre dimensions définissent, avec les échanges solidaires/égalitaires, les liens sociaux à l'Accorderie Rimouski-Neigette.

6.3 - Les rapports avec les études apparentées

Il nous apparaît nécessaire de dresser ici les rapports que les discours des répondants entretiennent avec les études apparentées sur la question. Ces rapports devraient aussi nous permettre de confronter nos discussions avec l'idée développée dans notre cadre théorique selon laquelle l'économie sociale et solidaire se substitue aux failles de l'économie traditionnelle.

Les enquêtes réalisées par le CRIDES auprès des membres de l'Accorderie de Québec (Boulianne et Olivier-d'Avignon, 2009 ; Fare, 2012) révèlent que les liens sociaux sont nettement plus faciles à développer à l'Accorderie que dans n'importe quel autre dispositif de monnaie sociale. Selon ces auteurs, les liens sociaux qui se créent sont le facteur même de la réussite de l'initiative. En effet, selon Fare (2012), « Les Accordeurs semblent entrer dans une relation de complémentarité et d'interdépendance » (Fare, 2012 : 3). C'est en partant de cette interdépendance que certains répondants ont mentionnée dans les entrevues l'existence d'une dette mutuelle basée sur une logique réciprocaire : « Je ne sais pas si tu comprends... C'est comme, je dirais une sorte de dette, de rendre à notre tour, bien qu'on n'est pas obligé non plus là » (ENT_009, L. 420-421).

Quand je te parle de dette là, faut pas voir ça dans le sens que... par exemple, je prends un prêt à la caisse, avec des intérêts, et que je suis obligé de rembourser sur une période de temps donnée. C'est plus pour dire qu'on a un engagement de participer, de proposer des services aussi, pas seulement demander, t'sé, c'est réciproque. (ENT_010, L. 376-380)

Cette référence à la notion de dette selon une logique réciprocaire peut être aussi interprétée comme une des raisons de l'Accorderie de combiner intégration sociale et entraide, comme l'ont fait remarquer certains répondants dans les entrevues 4 et 7. Nous pourrions aussi croire que cela favorise autant le sentiment d'appartenance que les échanges de service. Néanmoins, avant d'aller plus loin dans notre analyse, il est important de discuter, à la lumière des entrevues réalisées, des éléments qui font la viabilité de l'organisme.

De prime abord, l'Accorderie Rimouski-Neigette nous apparaît comme un dispositif hybride au regard de ses objectifs et de son organisation monétaire. Pour une telle initiative, Demoustier (2006) parlerait « [...] d'espaces de socialisation participant à la création de la confiance, préalable à toute implication personnelle et collective, aux dynamiques de solidarité et plus globalement à l'appropriation collective du territoire » (Demoustier, 2006 : 123). En effet, selon Fare (2009-2010), « [...] elle [l'Accorderie] combine à la fois des objectifs sociaux, en stimulant la création de liens sociaux et la solidarité, et des objectifs économiques, en facilitant l'accès au crédit et à des services inaccessibles autrement » (Fare, 2009-2010 : 13).

De plus, l'adoption d'une monnaie sociale intègre les Accordeurs dans une dynamique d'échanges internes de proximité. Puisque cette monnaie sociale est exclusivement réservée aux membres utilisateurs de l'organisation et, par conséquent, non accessible aux personnes non-membres, elle instaure une relation particulière d'entraide et de convivialité. Ces analyses font ressortir les mêmes éléments discutés précédemment, mais avec certaines spécificités. À vrai dire, ces dernières seraient plus faciles à identifier si nous les insérions dans les SEL. Mais ces deux profils, *entraide et convivialité*, nous apparaissent comme au cœur de la viabilité, de l'organisation et du fonctionnement de l'Accorderie Rimouski-Neigette. L'étude de Blanc (2009) apparente ces deux profils aux mécanismes conduisant à la création de liens sociaux et du développement de la solidarité par la couverture des besoins fondamentaux de chaque membre utilisateur de l'Accorderie.

Deux principales approches permettent d'expliquer cette analogie. Premièrement, le choix du temps comme moyen d'échange permet d'éliminer graduellement la situation d'exclusion sociale que l'argent (monnaie traditionnelle) est susceptible de créer. Deuxièmement, la finalité commune de l'Accorderie Rimouski-Neigette en tant qu'organisme d'économie sociale et solidaire est de développer un espace pour faciliter la rencontre des personnes qui veulent partager leurs compétences. Autrement dit, ce sont des personnes qui désirent avant tout vivre une expérience d'entraide dans des échanges solidaires.

La viabilité et l'utilité sociale de l'organisme se traduisent donc dans l'entraide qu'il permet de développer. Dans ce premier type de rapport, l'économie sociale et solidaire nous apparaît comme une économie réparatrice et reconstructrice de tissu social. Mais cette contribution peut se développer selon des logiques spécifiques, par exemple lors d'une rencontre du comité d'achat, où les membres s'insèrent dans des moments de convivialité qui favorisent un sentiment d'appartenance au groupe.

Voilà un autre profil type de l'Accorderie qui a constitué une section de l'étude de Blanc (2009). Nous touchons certainement ici à une caractéristique importante de l'économie sociale et solidaire. Le sentiment d'appartenance est, sinon une valeur, du moins une référence revendiquée dans les coopératives de solidarité, une fois que les membres développent certaines habitudes entre

eux, dans la convivialité. Bien que certaines études avancent que ce cas s'applique davantage dans les coopératives de solidarité œuvrant dans le domaine de l'alimentation (un restaurant, par exemple, où les membres se croisent assez souvent), cela n'empêche pas que le même cas de figure se répète dans les coopératives de solidarité axées davantage sur le service (les cuisines collectives de l'Accorderie, par exemple).

Les échanges, à l'Accorderie, possibles grâce au climat d'entraide et de convivialité qui engendre le sentiment d'appartenance, débouchent sur une intensification des liens sociaux fondée sur la proximité.

Une première dimension de cette proximité est celle de la prédominance des relations de face à face. Le style des relations entre les membres suppose la reconnaissance et l'interconnaissance entre eux. Le fait d'être entre soi, attachés ensemble à un organisme (l'Accorderie), permet de partager certaines valeurs. C'est alors que l'entraide est devenue, non pas uniquement un profil de l'Accorderie, comme nous l'avons mentionné précédemment, mais une fonction reconnue et partagée par l'ensemble des membres de l'Accorderie.

La deuxième dimension de cette proximité est liée à l'Accorderie même, comme espace d'échange et de diffusion des compétences. Les exemples les plus frappants sont ceux qui analysent l'atmosphère conviviale lors des rencontres pour des groupes d'achat. Ainsi, la proximité, dans sa double dimension de relation d'interaction directe et de centralisation des compétences, marque profondément l'expérience de chaque Accordeur.

6.4 - Le processus de création des liens sociaux dans l'Accorderie

Si le sentiment d'appartenance constitue la principale forme d'expression des liens sociaux, il ne se limite pas seulement à l'entraide ou à la convivialité entre les membres. Une recherche plutôt récente de Fare (2012) autour de la question du lien social à l'Accorderie mentionne l'aspect de la dette réciproque comme un autre élément majeur de l'appartenance. En effet :

À l'Accorderie, le principe de réciprocité se concrétise dans l'endettement multilatéral, qui repose sur le principe du don (donner, recevoir, et rendre), et cela non à l'égard d'un individu mais à l'égard de la communauté que représente l'Accorderie. Elle développe des échanges de services qui ne prennent sens que dans la volonté d'établir un lien social entre les personnes. (Fare, 2012 : 56-57)

Ainsi, Fare (2012) soutient que les Accordeurs sont susceptibles, non seulement d'action réciproque, entendue comme action instrumentale visant l'intérêt du groupe, mais ils sont capables d'action collective impliquant des considérations rattachées à leur condition d'adhésion. À condition d'utiliser assez fréquemment les services de l'organisme. En ce sens, les échanges à l'Accorderie se font sur le mode de l'accord contractuel conclu entre des individus libres, dont la liberté n'est limitée que par la liberté d'autrui. À cet effet, il se dégage un lien conceptuel entre la réciprocité et le sentiment d'appartenance basé sur la dette. L'obligation de rendre service à un autre Accordeur pour avoir été bénéficiaire d'un service auparavant de la part d'un Accordeur quelconque s'apparente à une dette réciproque. Selon Fare (2012), ce lien de dette « [...] permet d'étirer la relation dans le temps et la durée et donc créer du lien social au niveau de l'Accorderie » (Fare, 2012 :57).

C'est dans cette dynamique, reconstructible selon les motivations de tous et chacun, que les Accordeurs en tant que parties prenantes de l'agir collectif peuvent s'entendre mutuellement. Par ailleurs, certains répondants soutiennent que les échanges de service impliquent un besoin croissant de coordination par des processus d'intercompréhension qui déterminent la bonne marche de l'organisme (répondant 1, répondant 7). L'intercompréhension est un facteur important et, seules ses limites, à savoir l'impossibilité de négocier les modalités des échanges ou du moins les bases de l'accord de dette dans une réalité sociale complexe, expliquent les conditions pour qu'il n'y ait pas la création de nouveaux liens sociaux. Pour Fare (2012), qui s'en tient à une conception plutôt organique des liens sociaux créés par l'agir collectif, l'intercompréhension relève de l'agir de chaque Accordeur : « Pour participer au système, chacun doit donc être en mesure de proposer un service aux autres Accordeurs » (Fare, 2012 : 2).

Cependant, en nous basant sur les propos de nos répondants et sur l'analyse de Fare (2009-2010), nous constatons que l'ARN revêt certaines caractéristiques qui font sa spécificité. Selon Fare (2012), l'Accorderie en tant qu'initiative d'économie sociale et solidaire est en réalité un système d'échange à trois volets. Premièrement, elle souligne le volet des échanges individuels entre deux Accordeurs ou entre un Accordeur et un groupe d'Accordeurs. C'est ici que la comparaison avec les notions de *dette réciproque*, de *sentiment d'appartenance*, de *logique réciprocitaire* et de *convivialité* est la plus pertinente. Deuxièmement, nous retrouvons le volet des

échanges collectifs qu'elle attribue aux activités de groupement d'achat et de crédit solidaire. Toute la particularité de l'Accorderie vis-à-vis des autres SEL est due à ces deux principaux services collectifs, car « le couplage micro-crédit-monnaie sociale n'apparaît que rarement dans les autres dispositifs de monnaie sociale » (Fare, 2012 : 2).

En dernier lieu, Fare (2012) mentionne un troisième volet qui concerne « les services rendus par les Accordeurs pour l'association/coopérative elle-même d'assurer ses besoins de fonctionnement » (Fare, 2012 : 2). C'est surtout le cas des Accordeurs impliqués dans la permanence au local ou dans les tâches administratives.

Il est intéressant de constater que dans l'un ou l'autre de ces volets, l'Accorderie favorise la rencontre, qui, selon la plupart de nos répondants, est un élément important dans la construction des liens sociaux. L'organisme stimule en même temps le dynamisme et la créativité de ses membres en les faisant devenir de véritables parties prenantes de la structure. Ce dernier aspect est essentiel, tant que l'apport des Accordeurs à l'organisme est une des causes de sa pérennité.

Dans cette analyse des propos des répondants à la lumière de notre problématique et de nos questions de recherche, il est toutefois nécessaire d'introduire le rôle de cette initiative d'ÉSS dans la construction du milieu local et dans la construction d'une communauté d'appartenance. C'est pourquoi, pour bien marquer ces aspects, le vocable d'*appartenance*, plus circonscrit, peut être préféré à celui de communauté plus englobant (Laville, 2007). En ce sens, les discours sur le principe de l'enregistrement des dettes mutuelles, de la logique réciproitaire des échanges et de la convivialité sont révélateurs.

L'ARN crée des formes diversifiées d'appartenance destinées à établir ou à rétablir des liens sociaux entre les personnes de la communauté d'appartenance. Nous pourrions donc, selon Fare (2012), établir une articulation entre l'économie sociale et solidaire, et son application, qui se fonde sur un parallélisme entre une économie de proximité et des actions ancrées localement. La quasi-totalité de nos répondants soutiennent que l'Accorderie est un exemple parfait d'entreprise de proximité et d'entraide. En même temps, les discours montrent que l'Accorderie Rimouski-Neigette est bien implantée dans son milieu.

Il ne convient plus de définir le développement local à partir de sa seule finalité comme projet, mais bien plutôt de l'implication de ses acteurs dans la mise en œuvre des projets. Une telle analyse pourrait permettre de relativiser les multiples formes de développement et l'incidence de l'économie sociale et solidaire sur les dynamiques de développement. C'est pourquoi la référence au « milieu », telle que soulignée par les répondants, est non seulement profondément liée à une dimension relationnelle, mais également à une dimension non-individualiste, où l'économique est réellement imbriqué dans le social.

6.5 - Les autres points flagrants des entrevues : liens avec la question de recherche

Hormis les dimensions de l'entraide, de l'implication ou de la confiance, la plupart des personnes que nous avons interrogées ont tendance à parler de l'égalité pour expliquer les liens sociaux. Comme nous l'avons présenté au chapitre précédent, le terme « égalité » nous apparaît comme un élément déterminant, lequel motive des personnes à adhérer à l'Accorderie. Certains témoignages, nous l'avons vu, vont d'ailleurs en ce sens. Souvent, et en particulier lors des échanges de service, la proximité que les parties développent entre eux fait en sorte qu'ils se sentent au même niveau. Ainsi, le terme « égalité » permet le développement de meilleurs rapports sociaux et par là actualise les dynamiques de solidarité et de lien social. Alors, pour revenir aux discours de nos répondants, la logique d'action fondée sur les échanges est possible et surtout fonctionnelle dans un climat d'égalité.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que l'égalité correspond bien à la dominante réciprocaire des SEL présentés au chapitre théorique. Celle-ci met de l'avant une réciprocité multilatérale afin de permettre le développement des liens sociaux, de solidarité et de convivialité (Bayon, 1999).

Un autre point qui retient ici notre attention est l'assimilation, par nos répondants, de la notion de partage à l'utilité sociale de l'organisme. Plus d'un tiers de nos répondants pensent que la valeur que l'ARN apporte à la société se situe surtout dans le partage des compétences et des connaissances. En effet, cet aspect de richesse multidimensionnelle (lien social, développement local et territorial, etc.) nous semble être apprécié par les répondants de l'ARN. Nous ne revenons

pas sur ces dimensions, puisque les répondants ont eux-mêmes éclairci leurs discours là-dessus au chapitre précédent.

L'utilité sociale, à notre sens, est non seulement fonction des plus-values, mais aussi de ce que font concrètement les Accordeurs. Cela pourrait être également interprété dans la fonction de proximité, de partage que l'économie sociale et solidaire permet de faire, par rapport à l'économie dominante. Si le terme « utilité sociale » s'impose aujourd'hui dans le paysage du secteur de l'ÉSS pour désigner les apports aux communautés, le sens qu'il prend dans le discours de nos répondants fait qu'il s'apparente au concept de SEL mis en avant dans cette recherche. L'impact social des SEL est souvent mesuré en fonction du partage et d'autres externalités positives. Et c'est aussi à ce carrefour qu'il faut comprendre le sens et la portée des actions des Accordeurs en termes de création du lien social et de retombées pour le développement local.

6.6 - Portée et limites des résultats de la recherche

Bien que notre échantillon soit limité à onze répondants, il émane de leurs discours que l'économie sociale et solidaire, à l'instar d'une initiative telle que l'Accorderie Rimouski-Neigette, crée du lien social et de la solidarité. En nous appuyant sur la présentation et l'analyse des catégories de nos entrevues semi-dirigées ainsi que sur d'autres facteurs soulevés par nos répondants, nous avons de bonnes raisons de croire que nos hypothèses sont confirmées. Du reste, les résultats d'une étude menée par Brassard (2015) dans cinq Accorderies auprès d'un échantillon de 613 Accordeurs révèlent que « le lien social est établi sur la base d'un statut partagé. L'image positive que projette l'Accorderie est un facteur d'adhésion, d'appartenance et de reconnaissance qui joue un rôle important dans l'établissement du lien social » (Brassard, 2015 : 22).

Cette étude nous paraît pertinente pour comparer à partir des points soulevés par nos répondants. Même avec un plus petit échantillon, nos résultats partagent, sur certains aspects, les conclusions de l'étude de Brassard²⁸ (2015), en termes de création des liens sociaux. Aussi, il nous apparaît intéressant de revenir sur la prédominance des relations de face à face, telle que l'auteure la soulève dans son étude pour catégoriser les dimensions de l'appartenance et la reconnaissance. Cet aspect partage les mêmes points de vue que nos répondants ont soulevés dans le chapitre précédent, lorsqu'il était question de donner leurs avis sur le capital social. Bref, au-delà des

²⁸ Rappelons que cette étude était de nature descriptive et a été menée dans plusieurs Accorderies. C'est ce qui justifie un plus grand nombre de participants.

objectifs de l'étude de Brassard (2015), l'idée que l'Accorderie crée du lien social en créant une communauté d'échange est bien présente.

Nous pourrions aussi nous baser sur la population de la recherche de Méthé (2012) pour signifier les résultats de notre recherche. Comme nous l'avons citée dans les chapitres précédents, cette recherche concernait principalement les Accordeurs de l'Accorderie de Montréal. Les conclusions démontrent effectivement que l'Accorderie est avant tout une initiative collective qui crée des liens sociaux et, par le fait même, contribue au développement local.

Effectivement, en offrant une alternative à ceux et celles qui sont exclus du système bancaire par pauvreté ou du marché du travail en raison de la non-reconnaissance de leurs compétences ou de leurs savoir-faire, en proposant une nouvelle façon de s'enrichir mutuellement et d'améliorer la qualité de vie de ses adhérents dans la dignité, en servant d'intermédiaire pour répondre à des besoins collectifs, en contribuant à créer du lien social, de la solidarité et à briser l'isolement, l'Accorderie reste autant un outil de lutte contre l'exclusion économique et sociale qu'un instrument de mobilisation locale incitant le milieu dans lequel elle est implantée à s'organiser, se prendre en charge collectivement et à s'engager dans des actions communes. (Méthé, 2012 : 34)

Un autre aspect que nous jugeons utile dans cette recherche est le parallèle que l'auteure fait entre les SEL et la création du lien social. Sa démarche montre que les SEL réinventent un espace commun où les phénomènes économiques sont réinsérés dans un contrôle social, ce qui fait qu'il n'existe pas de découpage entre l'économique et le social. Le marchand est devenu non monétaire et l'échange est conçu comme étant un support social.

C'est cette valeur ajoutée que représente la présence du lien social derrière la transaction et son importance, dont l'échange marchand ne bénéficie que très peu, vu la manière dont il est pratiqué de nos jours, qui font en sorte que le mode d'échange perpétré à travers les systèmes d'échanges locaux dépasse celui de l'échange marchand. (Méthé, 2012 : 23)

À l'issue de la démarche de Méthé (2012), et en nous appuyant sur ces analyses, nous constatons donc que le schéma analytique qu'elle présente établit la singularité de l'économie sociale et solidaire en termes de création des liens sociaux, et cela dans un contexte marchand non monétaire. Néanmoins, ce qui nous paraît intéressant ici c'est surtout sa présentation de l'économie sociale et solidaire en tant qu'une forme d'activité économique (mais surtout sociale) où les relations humaines d'échange l'emportent sur les services échangés.

Une autre recherche menée (Harribey, 2002) sur les SEL et le lien social confirme à son tour nos hypothèses. Bien que cette dernière revête un aspect plus théorique, car elle ne fait mention d'aucune population à l'étude, les résultats de son raisonnement nous sont aussi utiles pour comparer les nôtres. En effet, Harribey (2002) se penchait davantage sur le capitalisme et la destruction du tissu social, tout en traitant des SEL et de la recréation du lien social. De manière très significative, et au même titre que la recherche de Méthé (2012), il soutient que les SEL sont un espace de recréation du lien social : « Dans le capitalisme, le rapport social d'exploitation est la forme dominante du lien social ; dans un SEL, ce rapport d'exploitation s'atténue pour tendre à disparaître au profit d'une forme plus conviviale et solidaire du lien social. Les SEL produisent du lien social » (Harribey, 2002 : 5). Nous pouvons donc de nouveau nous référer ici au chapitre qui présente les résultats de notre recherche, plus précisément dans la troisième catégorie, où certains de nos répondants ont effectivement soutenu que l'Accorderie, comme les autres SEL, constituait une alternative au capitalisme.

Toujours selon Harribey (2002), « Les Systèmes d'Échanges Locaux et les oasis d'économie solidaire n'offrent pas de chance au capitalisme. D'où la nécessité de penser et d'agir à la fois globalement et localement » (Harribey, 2002 : 5). Nous voyons clairement la réapparition de la dimension locale. Cette conjonction du global et du local est, à notre sens, un facteur indissociable des SEL.

Force est de constater, depuis les études de Blanc (2003), Fare (2009-2010 et 2012) et Demoustier (2006) présentées dans les chapitres précédents et jusqu'à ces trois nouveaux exemples que nous venons de présenter, la forte proximité de nos résultats avec ceux des recherches susmentionnées. Notre recherche est par conséquent généralisable à d'autres populations semblables.

Bref, au même titre que de nombreux travaux de recherche à portée universitaire ou savante, cette recherche comporte certaines limites, lesquelles exigent aussi de la prudence dans la généralisation des résultats. La première limite se rapporte à notre échantillon relativement petit, et du recrutement des participants qui s'est effectué seulement au sein de l'ARN. Bien que notre

échantillon soit représentatif de notre population cible, nous l'avons vu au chapitre méthodologique, les répondants se sont limités à s'exprimer seulement sur les questions de notre guide d'entretien. Dans l'étude de Brassard (2015), nous avons constaté des débordements, ce qui, à notre sens, est très utile du point de vue de l'enrichissement.

Une autre limite se situe dans les propos qui découlaient des entrevues. Ces derniers ne prétendent pas épuiser tout ce qui pourrait être dit à propos de notre question de recherche. D'autres aspects auraient pu être documentés à partir de sources de données externes, par exemple. Autrement dit, ces limites montrent la relativité de notre recherche, qui signe à la fois notre démarche méthodologique. Cette dernière ne se voulait pas exclusivement généralisable ni absolument exhaustive.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Par ce travail de recherche, de nombreux questionnements ont été approfondis. La création des liens sociaux et de solidarité confirmée à l'ARN est un premier constat qui a éclairé nos hypothèses. En effet, nous nous sommes donné pour tâche d'essayer de comprendre l'apport de l'économie sociale et solidaire au développement local en termes de création de liens sociaux et de solidarité. Par conséquent, l'étude d'une initiative dans le champ de l'ÉSS était déterminant pour mener à bien cette recherche. C'est en ce sens que nous avons opté pour une étude de cas de l'ARN. Le choix de cette initiative locale était judicieux en raison de sa logique commune avec la philosophie des entreprises d'ÉSS, de ses caractéristiques et de ses valeurs.

Pour ce faire, nous avons présenté au premier chapitre l'arrière-plan historique et définitionnel de l'économie sociale et solidaire au Québec. En nous appuyant sur des auteurs dont Favreau (2005), Levesque et Mendell (2005), ainsi que Laville (2007), il nous apparaissait nécessaire de passer en revue quelques définitions de l'ÉS tout en évoquant le contexte de son association avec le terme « solidaire. Nous avons également présenté la problématique de la recherche en enchaînant sur les liens entre l'ÉSS et les dynamiques de développement local.

Dans le second chapitre, nous avons défini le cadre théorique et conceptuel afin de parvenir à un cadre multi-référencé d'analyse. Les approches théoriques se rapportant aux modèles coopératifs et associatifs, notamment celles de Desroche (1983), Vienney (1986), Laville (1994) et Defourny (1994), qui ont fortement inspiré le développement de l'ÉSS, ont été passées en revue.

Notre cadre conceptuel a été bâti autour de trois principaux concepts : le lien social, la solidarité et les SEL. Ces concepts nous ont permis de préciser les traits généraux ainsi que certains éléments de la recherche à partir d'une grille.

Dans le troisième chapitre, nous avons présenté le mouvement des Accorderies en général et l'ARN en particulier. Nous avons exposé l'origine du mouvement, leurs principes de fonctionnement et leur appartenance aux SEL. Plus loin, nous avons fait ressortir des portraits

statistiques et nous avons, du coup, expliqué pourquoi l'ARN était considérée comme un dispositif de monnaie sociale.

Nous avons observé par ailleurs, avec Blanc (2000) et Fare (2012), que les monnaies sociales illustrent parfaitement les dynamiques innovantes de l'ÉSS aux côtés d'initiatives d'échanges équitables. L'ARN constitue, tout comme les autres Accorderies au Québec où le système d'échange de service est la base du fonctionnement, une sorte de réponse endogène à des besoins locaux. Ainsi, l'ÉSS ne se réduit pas à sa seule fonction économique ou à une prestation de services différente du modèle de l'économie dominante. C'est une économie, « qui s'inscrit dans le cadre d'un échange, d'une relation, qui peut parfois être en réalité l'essentiel » (Chopart, J.N., *et al.*, 2006 : 28).

Le quatrième chapitre concernait la méthodologie utilisée pour parvenir aux résultats de la recherche. D'une part, nous avons présenté les objectifs, les questions et les hypothèses de recherche. D'autre part, nous avons exposé la stratégie de recherche, en soi. La collecte des données reposait exclusivement sur des entretiens semi-dirigés menés auprès d'un échantillon de onze Accordeurs de l'ARN, et nous avons utilisé un guide à cet effet. Ainsi, avant le déroulement des onze entrevues, les questions du guide ont été réajustées à la suite de trois entretiens tests menés avec un Accordeur de l'Accorderie Rimouski-Neigette et deux Accordeurs de l'Accorderie de la Matanie. Cette dernière présentait les mêmes caractéristiques que l'ARN. Cet exercice nous a permis de vérifier la faisabilité du matériel, sa pertinence, sa clarté, son acceptabilité, la durée de passation et l'impression des personnes interrogées.

Les entrevues enregistrées ont été ensuite écoutées et intégralement transcrites. Nous avons par la suite codé les thèmes récurrents de l'ensemble des entrevues en utilisant le logiciel de recherche qualitative *QDA Miner*. Ainsi, nous avons pu recueillir beaucoup d'informations sur l'ARN.

Les résultats des données de la recherche, que nous avons présentés au cinquième chapitre, ont fait ressortir les dimensions du lien social, les dimensions de l'entraide, certains aspects particuliers des échanges solidaires, la place de L'ARN dans son milieu (aspect territorial) ainsi

que les points faibles de l'ARN. Ces cinq catégories ont été construites à partir des données brutes issues des *verbatim*.

Dans le sixième et dernier chapitre consacré à l'analyse et à l'interprétation des données, nous avons surtout établi des liens entre les résultats des entretiens semi-dirigés, les questions et les hypothèses de recherche. À cet effet, nous avons mis en évidence la manière dont les répondants de la recherche perçoivent le lien social, ainsi que les retombées et les effets de ce dernier sur le développement local.

Quelques avenues de recherche se dessinent à la suite cette étude. Cette dernière soulève en effet de nouveaux constats concernant la nécessité de mener d'autres études dans le champ de l'ÉSS en termes d'utilité sociale. En outre, il serait intéressant d'approfondir des études sur l'utilité sociale, mais comme utilité sociale externe, distinguée des critères d'appartenance à l'ÉSS. En effet, une recherche de Lipietz (2001) a déjà montré cet aspect en se basant sur les spécificités statutaires afin d'établir la fonction essentiellement *interne* du terme de l'utilité sociale dans les littératures existantes.

Mais, à notre avis, il serait encore plus intéressant de se baser sur une étude de cas, par exemple une autre initiative d'ÉSS, pour illustrer l'utilité sociale externe. De plus, il nous paraît pertinent d'approcher ce terme assez complexe en questionnant les acteurs locaux. Dans notre recherche, les acteurs que nous avons consultés nous ont bel et bien expliqué que l'ARN était d'une utilité sociale fonctionnelle, puisqu'elle aide à créer des liens sociaux et de la solidarité. Voilà pourquoi nous jugeons important que d'autres recherches se penchent sur les dimensions externes de cette utilité sociale, quant aux buts qui la rattachent à l'ÉSS et quant aux modes externes d'organisation.

Notre recherche, au même titre qu'une recherche menée antérieurement par Demoustier (2006), soutient que l'ÉSS, par sa créativité, sa souplesse d'intervention et son adaptabilité, présente des facteurs de construction de la solidarité par sa contribution au développement local. Toutefois, nous jugeons utile et nécessaire que d'autres études viennent éclairer quelques points

que nous n'avons pas développés. Elles pourraient en effet prendre en compte l'approche multidimensionnelle et les externalités de l'ÉSS.

D'une manière générale, nos onze répondants nous ont fait comprendre que les liens sociaux et de solidarité dépendaient de certains facteurs, dont le décloisonnement des acteurs et l'implication active dans un groupe. Il faut croire que les référentiels solidaires ne sont pas toujours partagés, en termes de développement local.

ANNEXE I

Annexe 1. Questionnaire afin de constituer l'échantillon

Numéro de référence

* ENT_0

Ce questionnaire a été élaboré dans le seul but de vérifier que vous, en qualité de participant à cette étude, répondez aux critères de sélection ; et/ou présentiez les mêmes caractéristiques que la population cible, c'est-à-dire l'ensemble des Accordeurs de l'Accorderie Rimouski-Neigette.

Ces questions (qui définissent également des critères de diversité) sont les mêmes que vous avez répondu initialement au moment de votre inscription à l'Accorderie Rimouski-Neigette. Soyez rassuré de la confidentialité de vos informations.

Merci pour votre confiance.

① Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="radio"/> 18-25 ans | <input type="radio"/> 46-55 ans |
| <input type="radio"/> 26-35 ans | <input type="radio"/> 56-65 ans |
| <input type="radio"/> 36-45 ans | <input type="radio"/> 66 ans et plus |

② Où habitez-vous ?

- Rimouski et les environs
- Autre (veuillez préciser)

3 Approximativement, depuis combien d'années habitez-vous à cet endroit?

- Moins d'un an
- Un an et plus

4 Quel est votre sexe?

- Homme
- Femme
- Préfère ne pas préciser

5 Quelle est votre situation à la maison?

- Vivant seul
- Couple sans enfants
- Personne monoparentale
- Vivant en colocation
- Couple avec enfants

6 Que faites-vous comme occupation actuellement?

- Étudiant
- Retraité
- Autre (veuillez préciser)
- Salarié
- Sans emploi

7 À quelle fréquence vous utilisez les services de l'Accorderie Rimouski-Neigette?

- Tout le temps
- Régulièrement
- Assez souvent
- Peu souvent
- Jamais

ANNEXE II

Guide d'entretien semi-dirigé

Numéro d'identification : _____

Madame, Monsieur,

Le présent guide d'entretien a été élaboré dans le cadre d'une recherche universitaire devant conduire à l'obtention d'un diplôme de maîtrise en développement régional à l'Université du Québec à Rimouski. L'entretien durera entre 30 et 60 minutes. Les questions qui seront posées se feront dans le seul but de recueillir des informations relatives à votre parcours et votre implication au sein de l'Accorderie Rimouski-Neigette. Veuillez noter qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Ce n'est pas un test ou un questionnaire. Dans le cadre de cet exercice, c'est votre point de vue de l'Accorderie qui nous intéresse.

Nous vous assurons la confidentialité de vos réponses et les résultats de cette recherche pourront être envoyés à ceux et celles qui se montreront intéressés (ées).

Merci de votre collaboration.

Guy DESROCHE, chercheur, guy-fode.desroche@uqar.ca

Marc BOILY, co-directeur de recherche, marc_boily@uqar.ca

Nathalie LEWIS, directrice de recherche, nathalie_lewis@uqar.ca

Rubrique 1. Prise de contact [Questions qui seront posées en fonction du profil du répondant tel qu'inscrit dans le questionnaire reçu – adapter la question] ...

- Êtes-vous de la région ?
- Depuis combien de temps ? Vous plaisez-vous ? Pourquoi ? Avez-vous habité dans d'autres régions ?
- Que faites-vous actuellement comme occupation ?

Rubrique 2. Questions visant à cerner le lien des personnes à l'Accorderie [en fonction du profil du répondant – adapter la question] ...

- Comment avez-vous découvert l'Accorderie Rimouski-Neigette ?
- Diriez-vous que vous fréquentez l'Accorderie régulièrement ?
- Quelle est votre façon d'utiliser l'organisme ?
- Pouvez-vous nous parler de votre expérience avec l'Accorderie ?
- Pouvez-vous nous expliquer comment ça fonctionne ?
- Qu'est-ce qui vous a motivé à devenir membre ?
- Que vous apporte l'Accorderie, et/ou qu'aimeriez-vous que vous apporte l'Accorderie ?
- Quelle est votre satisfaction jusqu'à présent ?
- Quels sont les points que vous aimez moins ou qui seraient à améliorer ?

Rubrique 3. Questions visant à cerner la construction des systèmes de relations sociales [en fonction du profil du répondant – adapter la question] ...

- Avez-vous des liens avec d'autres membres ? Décrivez-moi ces liens ?
- Venez-vous retrouver des amis, connaissances ici ? Vous êtes-vous fait de nouvelles connaissances ici depuis que vous y êtes ?
- Parlez-vous de l'Accorderie à vos amis, vos proches, etc. \ ou encourageriez-vous une personne à devenir membre de l'Accorderie ? Et pourquoi ?

Rubrique 4. Questions visant à cerner la réalité des échanges de proximité [en fonction du profil du répondant – adapter la question] ...

- Est-ce que les échanges de service sont rémunérés exclusivement en heures-Accorderie ?
- Est-ce que l'Accorderie vous a déjà aidé à solutionner un problème quelconque ?
- Diriez-vous que vous utilisez l'Accorderie régulièrement ? Si oui, qu'est-ce que « régulièrement » pour vous ?
- Est-ce que vous avez déjà sollicité des services ou donné des services ici ?
- Est-ce que vous avez déjà participé à une rencontre collective, ou une activité organisée par l'Accorderie ?
- À votre avis, quels sont les points forts / les points faibles de l'Accorderie ? Répond-elle à un besoin ?
- Considérez-vous que ce soit un avantage pour la population de Rimouski d'avoir ce type d'organisme ? Expliquez ?
- Y a-t-il des éléments, des choses que vous aimeriez ajouter afin de me permettre de mieux cerner l'apport de l'Accorderie, de mieux la comprendre ?

Je vous remercie chaleureusement.

ANNEXE III

CERTIFICAT D'ÉTHIQUE

Titulaire du projet :	Guy-Fode Desroche
Nom du programme :	Maitrise en développement régional
Nom des directeurs :	Nathalie Lewis et Marc Boily
Titre du projet :	L'apport de l'économie sociale aux dynamiques de développement régional à partir de l'étude de cas de l'Accorderie Rimouski-Neigette dans la perspective de liens sociaux et de solidarité qu'elle crée

Le CÉR de l'Université du Québec à Rimouski certifie, conjointement avec la personne titulaire de ce certificat, que le présent projet de recherche prévoit que les êtres humains qui y participent seront traités conformément aux principes de l'*Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains* ainsi qu'aux normes et principes en vigueur dans la *Politique d'éthique avec les êtres humains de l'UQAR (C2-D32)*.

Réservé au CÉR

N° de certificat :	CÉR-91-656
Période de validité du certificat :	Du 16 août 2016 au 15 août 2017



Frédéric Deschenaux, président par intérim du CÉR-UQAR

17-8-16

Date

ANNEXE IV

Formulaire de consentement et d'engagement

Titre de la recherche : L'apport de l'économie sociale et solidaire aux dynamiques de développement régional. Liens sociaux et solidarité autour de l'Accorderie Rimouski-Neigette.

Chercheur : Guy-Fode DESROCHE, étudiant à la maîtrise en développement régional, Université du Québec à Rimouski.

Sous la direction de : Nathalie Lewis, professeure au département Sociétés, territoires et développement, Université du Québec à Rimouski.

Marc Boily, PhD, professeur au module de psychosociologie et Travail social, Université du Québec à Rimouski.

A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

1. Objectifs de la recherche

Notre recherche vise à mieux comprendre à l'aide des propos issus des acteurs liés à l'Accorderie Rimouski-Neigette les éléments relatifs au lien social et à la solidarité tels que mis de l'avant dans la documentation en économie sociale et solidaire.

2. Participation à la recherche

La participation à ce projet consiste à recueillir des informations issues d'entretiens semi-dirigés d'une durée d'environ 30 à 60 minutes, au moment et à l'endroit de votre choix.

Les entretiens semi-dirigés nous permettront de parvenir à l'atteinte des objectifs que nous avons fixés pour la recherche. Afin de faciliter l'analyse des données recueillies, les entretiens seront enregistrés et transcrits.

3. Confidentialité, anonymat et diffusion des informations

Suite aux travaux de transcription des données (*verbatim*), le chercheur analysera l'ensemble des données recueillies. Afin d'assurer la protection de la confidentialité, les éléments pouvant amener à une identification seront supprimés. Seul le chercheur et ses directeurs de recherche auront accès aux données. Par ailleurs les données seront conservées par le chercheur ou par ses directeurs de recherche jusqu'à la diplomation et seront détruites par la suite.

Les résultats de la recherche seront publiés dans le cadre du mémoire de maîtrise. Éventuellement, il est par ailleurs possible qu'une valorisation de ce mémoire soit faite à travers d'autres articles ou communications scientifiques.

4. Avantages et inconvénients

Vous n'encourez aucun risque en participant à cette recherche. Au contraire cette étude peut permettre d'enrichir votre réflexion sur votre engagement au sein de l'Accorderie Rimouski-Neigette. Pour nous, cela peut permettre d'avoir une meilleure connaissance des motivations à ce type d'initiative ce qui, dès lors, permettra indirectement de mieux connaître la structure dans laquelle vous êtes engagés. Éventuellement, si cela vous intéresse, les résultats de cette étude pourront vous être envoyés.

5. Droit de retrait

La participation à cette recherche est libre et entièrement volontaire. Vous pouvez vous retirer à tout moment de la démarche. Le cas échéant, les données recueillies seront détruites dans tous les supports.

B) CONSENTEMENT

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à mes questions sur ma participation à la recherche et comprendre le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de cette recherche.

Suite à mes réflexions dans un délai raisonnable, je consens librement à prendre part à cette recherche. Je sais que je peux me retirer en tout temps sans préjudice et sans devoir justifier ma décision.

Nom et prénom du participant _____

Signature _____

Date _____

J'aimerais être informé(e) des conclusions de cette recherche : OUI NON

Mes coordonnées _____

Nom et Prénom de l'étudiant-chercheur _____

Signature _____

Date _____

Pour toute question relative à la recherche, ou pour vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec, Guy-Fode Desroche, étudiant à la maîtrise en développement régional, au : (418)- 509 3598; ou à l'adresse courriel suivant : guy-fode.desroche@uqar.ca

Aussi vous pouvez contacter :

- Marc Boily, co-directeur de la recherche à l'adresse de courriel suivant : marc_boily@uqar.ca
- Nathalie Lewis, directrice de la recherche à l'adresse de courriel suivant : nathalie_lewis@uqar.ca

MÉDIAGRAPHIE

- ALAMI, S. *et al.*, (2009). *Les méthodes qualitatives*. Collection Que sais-je ? Paris : Presses Universitaires de France, 126 pages.
- ANGEON, V. et Sandra L. (2006). « Les pratiques de sociabilité et de solidarité locales : contribution aux enjeux de développement territorial », *Espaces et sociétés*, volume 4, n° 127, 13-31 p.
- BARDOS-FÉLTONYI, N., (2004). *Comprendre l'économie sociale et solidaire : théories et pratiques*. Lyon, France : Chronique sociale, 159 pages.
- BATIFOULIER, P., (1995). *L'économie sociale*. Collection Que sais-je ? Paris : Presses Universitaires de France, 127 pages.
- BAYON, D., (1999). *Les SEL, pour un vrai débat. Monnaies, lien social, travail, citoyenneté*. Levallois-Perret : Éditions Yves Michel, 129 pages.
- BERGERON, G. (2002). « Le développement local en question ». Chapitre 15 dans *Développement local, économie sociale et démocratie*, sous la direction de Marielle Tremblay, Pierre-André Tremblay et Suzanne Tremblay. Québec : Collection Pratiques et politiques sociales et économiques : PUQ, 293-297 p.
- BERNIER, L., (1998). « La question du lien social ou la sociologie de la relation de contrainte », *Lien social et Politiques*, Numéro 39, p.27-32.
- BLANC, *et al.*, (2003). *Les systèmes d'échange local (SEL) : une manifestation de l'économie solidaire ?* : Hermès, Numéro 36, p. 91-99.
- BLANC, J., (2000). *Les monnaies parallèles. Unité et diversité du fait monétaire*. Paris : L'Harmattan, 351 pages.
- BLANC, J., (2009). « Contraintes et choix organisationnels dans les dispositifs de monnaies sociales » : *Annals of Publics and Cooperative Economics*, vol.80, Numéro 4, p.547-577.

- BLANC, J., (2012). « Regards sur les monnaies sociales et complémentaires » : *Revue internationale de l'économie sociale, RECMA*, Numéro 324, p.18-20.
- BLANC, J., et Fare, M., (2012). « Les monnaies sociales en tant que dispositifs innovants : une évaluation », *Innovations*, Numéro 38, p. 67-84.
- BOUCHARD, M. J., (2007). « L'innovation sociale en économie sociale », in Klein, J.-L., Harrisson, D. (dir.), *L'innovation sociale. Émergence et effets sur la transformation des sociétés* : Presses de l'Université du Québec, p. 121-138.
- BOUCHARD, M.J. et LÉVESQUE, B. (2010). *Économie sociale et innovation. L'approche de la régulation, au cœur de la construction québécoise de l'économie sociale*. Communication aux Xe rencontres du Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire, Luxembourg 3-4 juin 2010. Copublication Chaire de recherche du Canada en économie sociale/ CRISES, 32 pages.
- BOULIANNE, M. et COMEAU, Y., (2012). « Les réseaux d'échanges de proximité au Québec : bilan d'une enquête statistique », *Revue internationale de l'économie sociale, RECMA*, Numéro 324, p. 35-52.
- BOULIANNE, M. et OLIVIER-D'AVIGNON, G., (2009). « Les retombées des systèmes d'échange de proximité québécois du point de vue de leurs membres : quelques résultats préliminaires » in : Comeau, Y. (dir.), *Actes du colloque Intervention et développement des communautés, enjeux, défis et pratiques novatrices*, organisé lors du 76^e Congrès de l'ACFAS. Cahier du CRIDES, p. 53-61.
- BOULIANNE, M., (2005). « Les systèmes d'échange de proximité : une économie politique du temps et de la consommation », in FERRANDO, J., *et al.* (dir.), *Pour une « autre » consommation : sens et émergence d'une consommation politique*. Paris : L'Harmattan, p. 179-193.
- BOULIANNE, M., (2009). « L'Accorderie de Québec : Inventaire et retombées des systèmes d'échanges de proximité québécoise » (avec la collaboration de) Olivier-D'Avignon, Geneviève, Gonzalez Castillo, Eduardo, Québec : Centre de recherche, d'information et de développement de l'économie solidaire (CRIDES), Université Laval, 25 pages.
- BRASSARD, M.-J., (2015). « Mission et innovation sociale. Les impacts des Accorderies sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale », Québec, *Recherche Action Innovation*. 54 pages.

CARVALHO, G., ET DZIMIRA, S., (2000). *Don et économie solidaire*. Paris : La petite bibliothèque du Mauss, 122 pages.

CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE, (1996). *Osons la solidarité*. Document de positionnement stratégique, Montréal, sur le portail du chantier de l'économie sociale, http://www.chantier.qc.ca/userImgs/documents/CLevesque/sitechantierdocuments/osonlasolidarite_1996.pdf, (page consultée le 2 octobre 2015).

CHOPART, J.-N., *et al.*, (dir.) (2006). *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*, Paris : La Découverte, 288 pages.

CHOPART, J.-N. et NOGUES, H., (2001). « Point de vue sur une consultation de recherches : 'produire les solidarités : La part des associations' », in *Actions associatives : solidarités et territoires*. Saint-Étienne, France : Publications de l'Université de Saint-Étienne, 56 pages.

COURTOIS, L. (dir.) (2012). *Les enjeux hybrides de l'économie sociale et solidaire. De la reconnaissance d'un tiers secteur*. Le sociographe, Hors-série, Numéro 5 : Éditions du Champ social, 299 pages.

D'AMOURS, M. *et al.*, (1999). « Modèle québécois d'économie sociale : reconfiguration du modèle de Desroche ». In *Collection 'Working Papers'*. Montréal, UQAM : Copublication du CRISES et du LAREPPS, 28 pages.

D'AMOURS, M., (2002). « Économie sociale au Québec : Vers un clivage entre entreprise collective et action communautaire. » *Revue internationale de l'économie sociale, RECMA*, Numéro 284, p. 31-44.

D'AMOURS, M., (2006). *L'économie sociale au Québec. Cadre théorique, historique, réalités et défis*. Montréal : Les Éditions St-Martin, 150 pages.

DEFOURNY, J. (éd.) (1994). *Développer l'entreprise sociale*, Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 88 pages.

DEMOUSTIER, D., (2001). *L'économie sociale et solidaire : s'associer pour entreprendre autrement*. Collection Alternatives économiques. Paris : Syros, 207 pages.

- DEMOUSTIER, D., (2006). « L'économie sociale et solidaire et le développement local », in CHOPART *et al.*, (dir.), *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*. Paris : La découverte, p. 115-132.
- DEMOUSTIER, D., (2010). « Économie sociale et solidaire et régulation territoriale : étude sur quatre zones d'emploi en Rhône-Alpes », *géographie, économie, société*, vol. 12, Numéro 1, p.89-109.
- DEMOUSTIER, D., (dir.) (2004). *Économie sociale et développement local*. Paris : L'Harmattan, 177 pages.
- DESLAURIERS, J-P., (1991). *Recherche qualitative : guide pratique*. Montréal : McGraw-Hill, 142 pages.
- DESROCHE, H., (1983). *Pour un traité d'économie sociale*. Paris : Fenixx réédition numérique (CIEM), 256 pages.
- DRAPERI, J-F., (2007). *Comprendre l'économie sociale. Fondement et enjeux*. Paris : Dunod, 264 pages.
- FARE, M., (2009-2010). « L'Accorderie (Québec) : un dispositif de monnaie sociale singulier ? », *Économie et solidarités*, vol.40, Numéro 1-2, p.2-16.
- FARE, M., (2012). « Les apports de deux dispositifs de monnaies sociales, le SOL et l'Accorderie, au regard des enjeux du développement local soutenable », *Revue internationale de l'économie sociale : RECMA*, Numéro 324, p.53-69.
- FARE, M., (2012). « Monnaies sociales et solidarités nouvelles : le cas de l'Accorderie », *Économie et solidarités*. Note de l'Institut Veblen, p.1-4.
- FAVREAU L. et LÉVESQUE, B. (1996a). « Développement local et transformation sociale. Esquisse d'une problématique ». Chapitre 1 dans *Développement économique communautaire. Économie sociale et intervention*. Montréal : Collection Pratiques et politiques sociales et économiques, PUQ, p. 1-31.
- FAVREAU, L. (2005). *Qu'est-ce que l'économie sociale ? Synthèse introductive*. Québec : Collection Études théoriques, Copublication *CRISES/CRDC*, 35 pages.

- FAVREAU, L., et LEVESQUE, B., (1996). *Développement économique communautaire, Économie sociale et intervention*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 230 pages.
- FORTIN, M-F., (2010). *Fondements et étapes du processus de recherche. Méthodes quantitatives et qualitatives*, 2^e édition. Montréal (Québec) : Chenelière Éducation, 632 pages.
- FREMEAUX, P., (2011). *La nouvelle alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire*. Paris : Les Petits Matins, 157 pages.
- GAGNON, C *et al.*, (2008). « Développement territorial viable, capital social et capital environnemental : quels liens ? », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 8 Numéro 2, consulté le 27 juillet 2017. <http://vertigo.revues.org/4983> ; DOI : 10.4000/vertigo.4983
- GAUDREAU, J., (2010). *La stratégie dans les organisations d'économie sociale : Le cas des systèmes d'échanges de proximité québécois*. Montréal : Co publication, Chaire de recherche du Canada en économie sociale et Centre de Recherche sur les innovations sociales (CRISES), Université du Québec à Montréal, 244 pages.
- GAUTHIER, B., (dir.), (2009). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 767 pages.
- GRUPE DE TRAVAIL SUR L'ECONOMIE SOCIALE (GTÉS) (1996). *Osons la solidarité ! Rapport du GTÉS présenté au Sommet sur l'Économie et l'Emploi*. Octobre 1996, http://www.gtes.qc.ca/userImgs/documents/osonslasolidarite_1996.pdf (page consultée le 4 janvier 2015).
- HARRIBEY, J-M., (2002). « Les SEL : la monnaie entre travail et lien », *contretemps*, Numéro 5, septembre, p.144-151.
- HIEZ, D. et LAVILLUNIÈRE, E., (dir.), (2013). *Vers une théorie de l'économie sociale et solidaire*. Bruxelles : Éditions Larcier, 475 pages.
- KEARNEY, M. *et al.*, (2004). *Définir l'économie sociale au Québec : l'apport de Desroche, Vienney, Defourny et Laville*. Cahier du LAREPPS 04-33, 27 pages.

- LAVILLE, J.-L. (1994). « Vers l'économie solidaire », Mémoires partage. Repéré à https://memoirepartage.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=21&catid=72&Itemid=200, (page consultée le 22 juillet 2017).
- LAVILLE, J.-L., (dir.), (2007). *L'économie solidaire. Une perspective internationale*. Paris : Hachette Littératures, 383 pages.
- LENZI, C., (2006). « L'enquête nationale sur les systèmes d'échanges locaux (SEL) en 2004 : éléments d'analyse », in BLANC, J., (dir.), *Exclusion et liens financiers : Monnaies sociales, rapport 2005-2006*. Paris : Économica, p. 253-279.
- LÉVESQUE, B. (1999). « Développement local et économie sociale : éléments incontournables d'un nouvel environnement », *Économie et Solidarités*, vol. 30, n° 1, p. 111-126.
- LÉVESQUE, B. (2002). « Développement local et économie sociale. Démocratie et évaluation ». Chapitre 2 dans *Développement local, économie sociale et démocratie*, sous la direction de Marielle Tremblay, Pierre-André Tremblay et Suzanne Tremblay. Québec : Collection Pratiques et politiques sociales et économiques, PUQ, p. 41-68.
- LÉVESQUE, B. et MENDELL, M. (1999). « L'économie sociale au Québec : éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche », *Lien social et Politiques*, n° 41, p. 105-118.
- LÉVESQUE, B. et MENDELL, M. (2005). « L'économie sociale : diversité des définitions et des constructions théoriques », *Revue interventions économiques*. [En ligne], n° 32, 20 pages. <http://interventionseconomiques.revues.org/852> [Consulté le 28 juin 2017].
- LÉVESQUE, B., (2007). *Un siècle et demi d'économie sociale au Québec : plusieurs configurations en présence (1850-2007)*. Montréal : Copublication CRISES/ÉNAP/ARUC-és, 91 pages.
- LÉVESQUE, M. et al., (1999). « Le concept de capital social et ses usages », *Lien social et politiques*. Numéro 41, p. 23-33.
- LIPIETZ, A., (2001). *Pour le tiers secteur. L'économie sociale et solidaire : pourquoi et comment ?* Paris : Coédition La Découverte/La Documentation, 156 pages.
- LOQUET, P., (2004). *L'économie sociale et solidaire au service d'un projet de territoire*. Voiron (France) : Éditions de la lettre du cadre territorial, 108 pages.

- MAXWELL, J., (2000). *La modélisation de la recherche qualitative. Une approche interactive*. Fribourg : Éditions universitaires Fribourg Suisse, 202 pages.
- MÉTHÉ, M., (2012). « Rapport de stage à l'Accorderie de Montréal : Un réseau d'échange de services », *Cahiers du centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)*. Collection études théoriques. Numéro ET1118, 58 p.
- NINACS, W.-A. (2002). « Le pouvoir dans la participation au développement local ». Chapitre 1 dans *Développement local, économie sociale et démocratie*, sous la direction de Marielle Tremblay, Pierre-André Tremblay et Suzanne Tremblay. Montréal : Collection Pratiques et politiques sociales et économiques, PUQ, 15-36 p.
- NINACS, W.A., (2008). *Empowerment et intervention. Développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Collection Travail social. Québec : les presses de l'Université Laval, 140 pages.
- PARODI, M., (2005). « Économie sociale et solidaire et développement local », *RECMA*, Numéro 296, p. 26-41.
- PAUGAM, S., (2008). *Le lien social*. Collection Que sais-je ? Paris : Presses Universitaires de France, 127 pages.
- SERVET, J-M. (dir.), (1999). *Une économie sans argent : les systèmes d'échange local*. Paris : Seuil, 349 pages.
- SEUS, S. (2008) « Laville Jean-Louis, 2007, *L'économie solidaire. Une perspective internationale*, Hachette Littératures, 383 p. », *Développement durable et territoires*, [En ligne], Lectures (2002-2010), Publications de 2007, mis en ligne le 06 mai 2008, consulté le 13 juillet 2017. URL : <http://developpementdurable.revues.org/6022>
- SIMOULIN, V., (2007). « La gouvernance territoriale : dynamiques discursives, stratégiques et organisationnelles », in Pasquier R., Simoulin v., Weisbein J., (dir.), *La gouvernance territoriale*. Paris : pratiques, discours et théories, LGDJ, p. 15-32.
- TREMBLAY, M., TREMBLAY, P.A., et TREMBLAY, S. (2002). *Développement local, économie sociale et démocratie*. Québec : Collection Pratiques et politiques sociales et économiques, 338 pages.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI, (2004). *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains*. Rimouski : UQAR : C2-D32, 16 pages.

VAILLANCOURT, Y., (2008). *L'économie sociale au Québec et au Canada : configurations historiques et enjeux actuels*. Montréal : Cahier du LAREPPS, Université du Québec à Montréal, 63 pages.

Van der Maren, J.-M., (1996). *Méthodes de recherche pour l'éducation*. Bruxelles : De Boeck Université, 502 pages.

VIENNEY, C., (1986). *Les organismes de l'économie sociale renforcent-ils leur identité dans la période contemporaine ?* Colloque « Économie sociale et financements publics », Nanterre : Association pour le développement de la documentation sur l'économie sociale, 38 pages

VIENNEY, C., (1994). *L'économie sociale*. Paris : La Découverte, 128 pages.